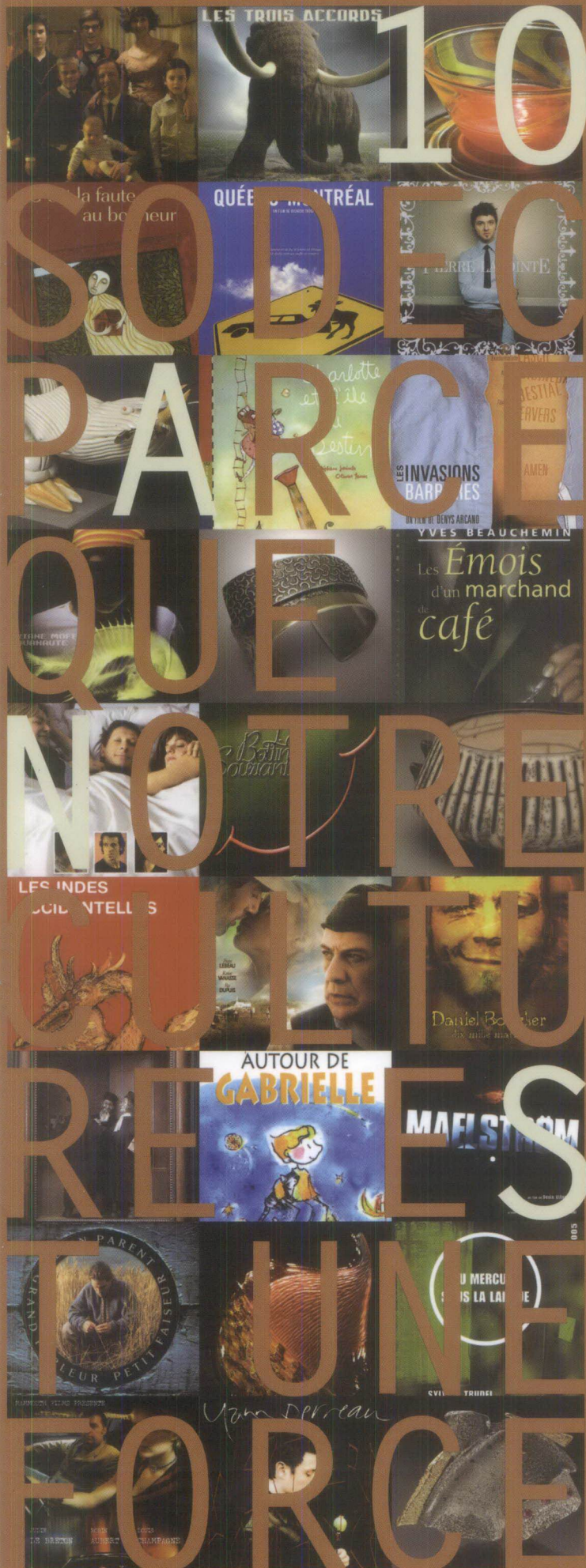


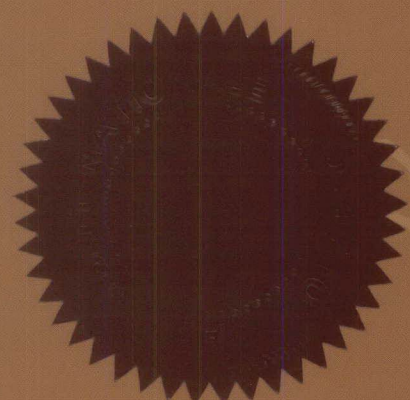
ASSEMBLÉE NATIONALE

№ 508-20061031

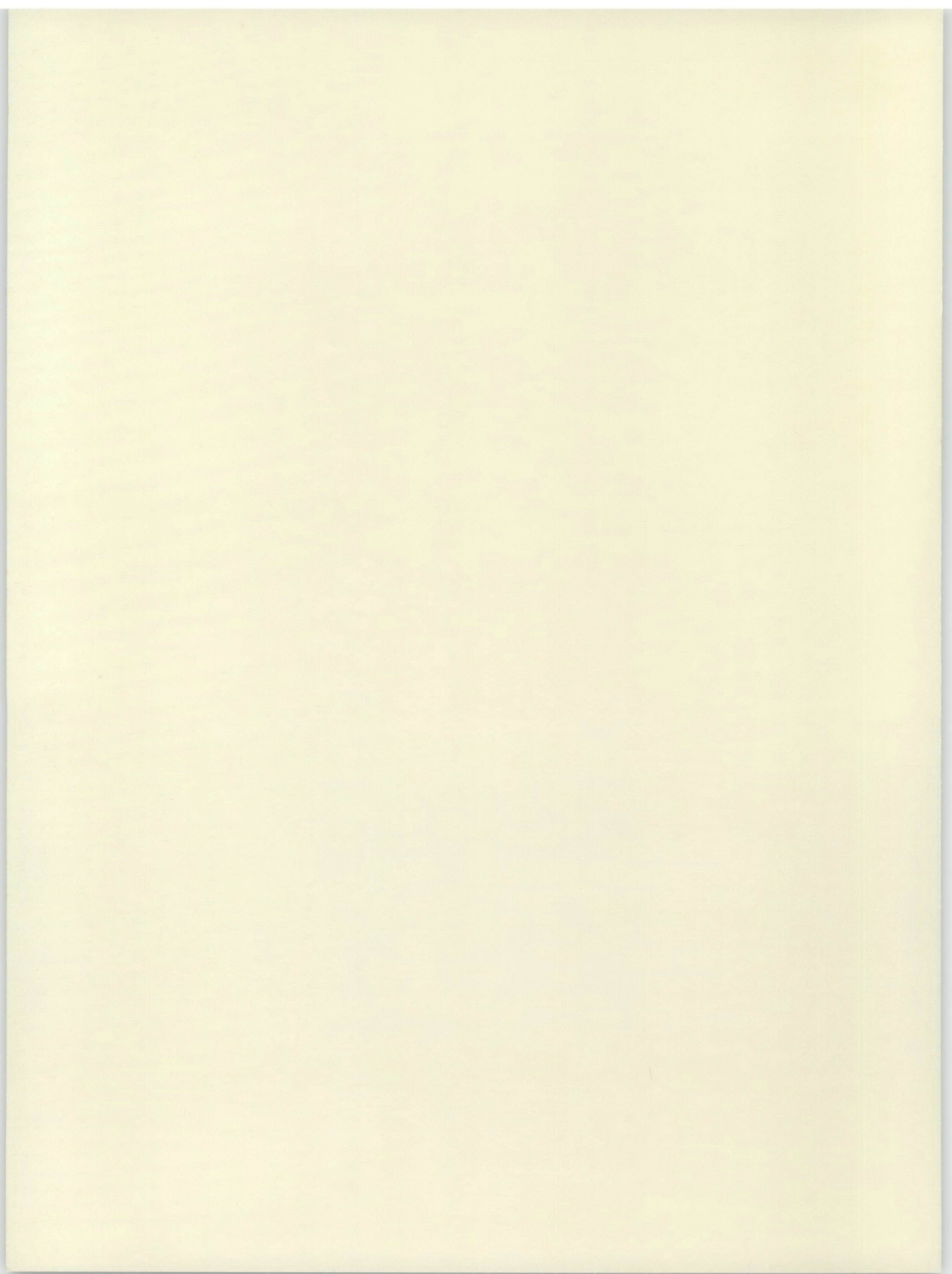


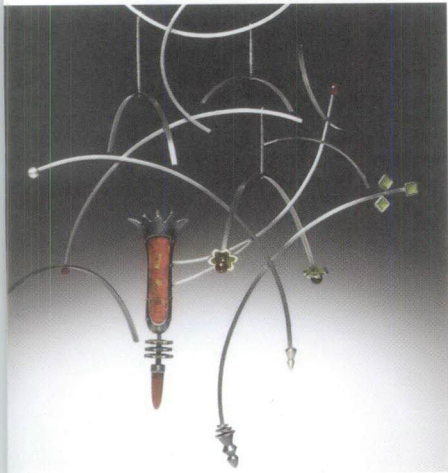
Rapport annuel de gestion

RAPPORT ANNUEL DE GESTION



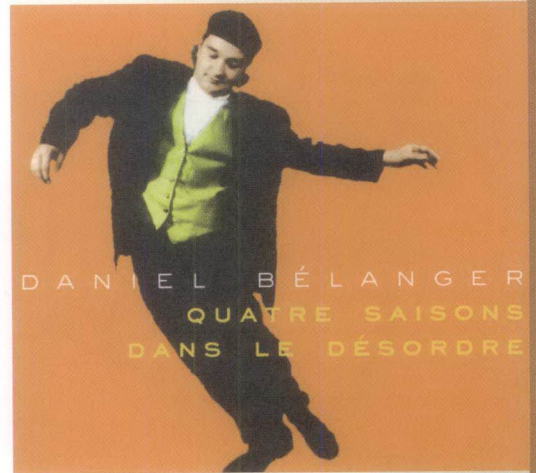
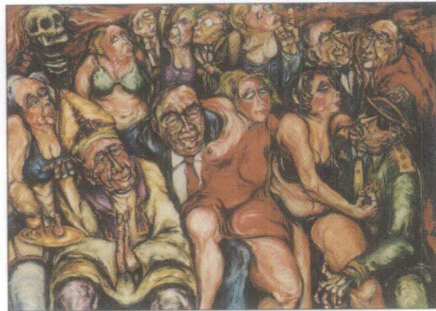
2005-2006





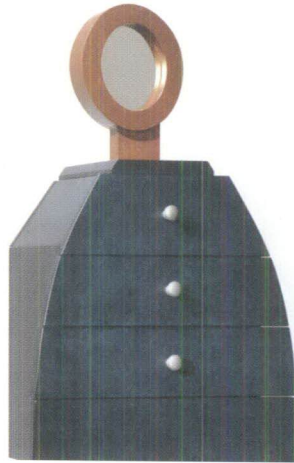
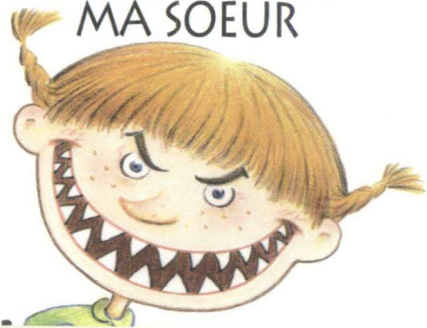
Le magicien

roman



J'AI
VENDU
MA SOEUR

PRIX
du GG



LA DÉCLARATION DE FIABILITÉ DES DONNÉES CONTENUES DANS LE RAPPORT ANNUEL DE GESTION	3
LE MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
LES FAITS SAILLANTS	8
LE SURVOL DES INTERVENTIONS	12
LA SODEC DEPUIS CINQ ANS	17
LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES INTERVENTIONS DE LA SODEC	20
LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES	
La mission, la vision, l'approche, les fonctions, l'organisation	24
L'organigramme	26
Le conseil d'administration, les commissions et le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle de la Société	27
Le contexte	31
LES RÉSULTATS	
L'application du Plan d'action 2005-2006	34
La Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens	60
L'UTILISATION DES RESSOURCES	
Le personnel	62
Les systèmes d'information	63
Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2006	64
- Rapport de la direction	64
- Rapport du vérificateur	65
- Revenus et dépenses et excédent	66
- Bilan	67
- Flux de trésorerie	68
- Notes afférentes aux états financiers	69
La liste des entreprises ou des professionnels qui ont reçu un soutien financier de la SODEC	81
LES LOIS ET POLITIQUES D'APPLICATION GOUVERNEMENTALES	
La politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration	115
Le plan d'action sur la protection des renseignements personnels	115
Les règles de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration	115
L'accès à l'égalité en emploi	115
ANNEXES	
- La liste des consultants et des membres des comités d'évaluation	118
- La liste des études et des rapports publiés par la SODEC, de 2001 à 2006	119
- La déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens	120
- La politique linguistique	124
- Le code de déontologie	128
- Index des photos	131

Le 25 septembre 2006

Madame Line Beauchamp
Ministre de la Culture et des Communications
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

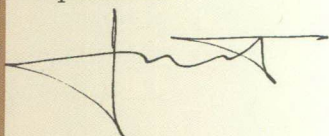
Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous transmets le *Rapport annuel de gestion* de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2006.

Ce rapport vous est transmis pour dépôt à l'Assemblée nationale. Il a été produit conformément aux dispositions de la loi de notre Société ainsi que de la *Loi sur l'administration publique*.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean G. Chaput', written over a horizontal line.

Jean G. Chaput

LA DÉCLARATION DE FIABILITÉ DES DONNÉES CONTENUES DANS LE RAPPORT ANNUEL DE GESTION

L'information contenue dans le présent Rapport annuel de gestion relève de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le Rapport et des contrôles afférents.

Ce Rapport annuel de gestion répond aux exigences de la Loi sur l'administration publique. Ainsi, il :

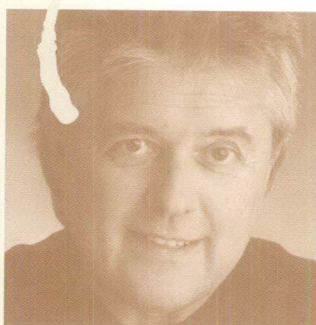
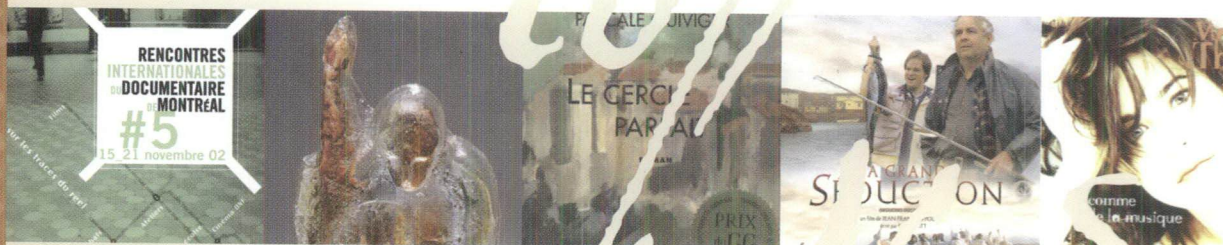
- décrit fidèlement la mission, les enjeux, les orientations stratégiques et les défis de la Société;
- fait état des résultats obtenus eu égard aux Plan stratégique 2005-2008 et au Plan d'action 2005-2006 qui en découlent;
- fait état des résultats consécutifs à l'application de la Déclaration de services aux citoyens;
- rend compte de l'application de certains règlements, lois et politiques auxquelles la SODEC est soumise.

Je déclare que les données contenues dans le présent Rapport annuel de gestion sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2006.

Le président,



Jean-Guy Chaput

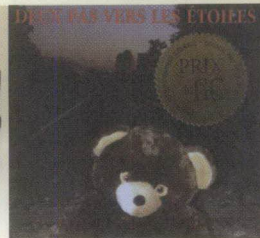
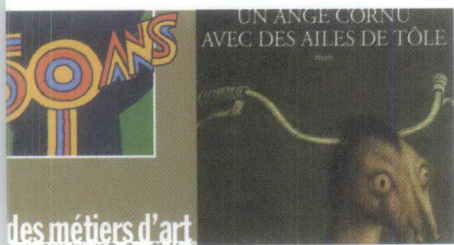


L'année qui vient de s'achever a été marquante à plusieurs égards pour la SODEC. D'abord, ce fut l'année d'un anniversaire significatif pour toute organisation, celui des 10 ans. En effet, la SODEC a vu le jour en 1995 alors qu'était adoptée la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles. Cette loi résultait d'une volonté unanime de l'Assemblée nationale de doter les industries de la culture et des

communications du Québec d'une société d'État performante, chargée de leur apporter l'aide financière publique. Au cours de sa première année d'activités, le montant dévolu aux programmes d'aide de la SODEC se chiffrait à 21,7 millions de dollars. Aujourd'hui, il a plus que doublé et approche les 45,4 millions de dollars. Quant aux crédits d'impôt, mesures d'aide qui se sont élargies au livre, au disque et au spectacle au cours de ces dix ans, les montants pressentis sont passés de 63,5 millions de dollars, en 1995, à 120,9 millions de dollars, pour l'exercice 2005-2006. De fait, parmi les outils dont dispose la Société pour appuyer le développement des entreprises culturelles, seul le financement intérimaire des crédits d'impôt a connu une décroissance, passant de 26,5 millions de dollars à 8,9 millions de dollars. Ce phénomène illustre bien la confiance accrue du milieu financier à l'égard des entreprises culturelles et, incidemment, l'atteinte d'un des objectifs fondamentaux de la Société : faire converger culture et économie.

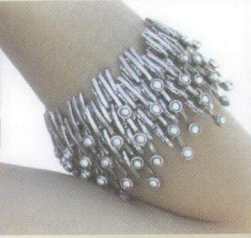
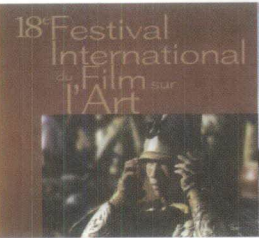
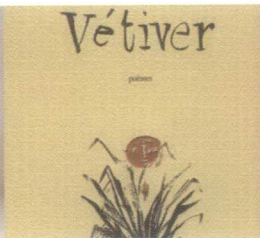
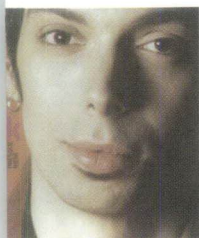
Au moment de marquer cet anniversaire, M. Pierre Lampron, premier titulaire de la présidence de la Société, nous livrait ce témoignage sur l'esprit qui animait la mise en place de la SODEC : « Le message était

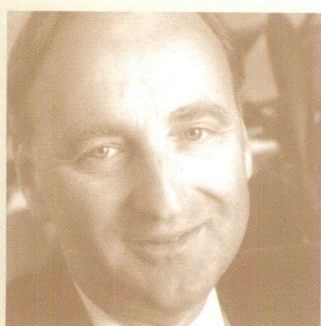
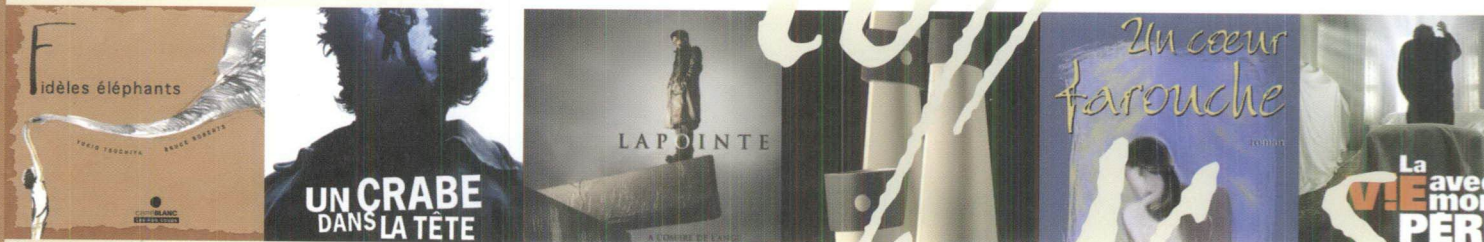




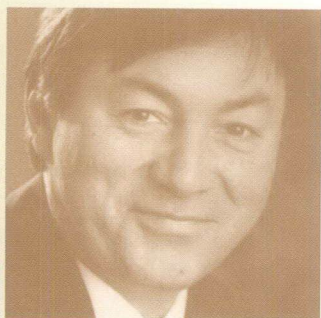
clair : il appartiendrait au milieu professionnel de déterminer les grandes orientations et les politiques de la Société, d'exprimer ses attentes et de faire valoir ses besoins. Il appartiendrait à l'administration de proposer les solutions et de mettre en place les programmes adaptés aux besoins du milieu, mais aussi, à la marge de manœuvre financière du gouvernement ». L'originalité fondamentale de la SODEC, c'est qu'elle doit allier l'expertise des milieux professionnels à la rigueur nécessaire à la gestion des fonds publics dans l'univers sensible de la culture. Le conseil d'administration, le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle de même que les commissions consultatives du disque et du spectacle de variétés, du livre, des métiers d'art, de Place-Royale, forment une structure qui accorde une place prépondérante aux représentants de notre clientèle, favorisant la concordance entre nos services et les besoins des entreprises culturelles. En dix ans, quelques 200 femmes et hommes ont ainsi collaboré, au sein de cette structure, à façonner la SODEC d'aujourd'hui. De plus, comme le déclarait M. Pierre Lafleur, mon prédécesseur, « souligner le 10^e anniversaire de la SODEC, c'est saluer nos partenaires des industries culturelles dont la créativité, la capacité d'entreprendre et l'intelligence font de ce Québec culturel, jour après jour, un lieu d'ouverture au monde et sur le monde », et je veux encore une fois remercier tous ces acteurs pour cette contribution à l'essor des entreprises et de la culture québécoises.

L'année 2005 fut aussi une année faste pour le cinéma québécois, pour lequel l'assistance a atteint un nouveau sommet avec 5 millions d'entrées, poussant la part de marché de notre cinéma à 18,9 %. Ce résultat exceptionnel démontre le potentiel d'attraction du cinéma québécois et couronne cinq ans d'une croissance soutenue. Dans les domaines du livre et du disque, des études de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, ont confirmé la vitalité de la production culturelle québécoise. On y rapporte une hausse des ventes de livres de 9,9 % entre 2004 et 2005. D'ailleurs, la part de marché estimée des éditeurs de propriétés québécoises était d'environ 45 % en 2004. Il faut également souligner qu'en 2005, se sont tenus divers événements parrainés par l'UNESCO, dans le cadre de « Montréal, capitale mondiale du livre », ce qui a constitué une extraordinaire vitrine pour la littérature. Dans le domaine du disque aussi les parts de marché n'ont cessé de croître, passant de 32 % en 2002 à 47 % en 2004. Au lendemain de la publication des données 2004 sur les parts de marché du disque québécois, le directeur de l'étude, Claude Martin, lançait : « C'est la preuve que les stratégies en place, le travail des créateurs et les politiques culturelles donnent des résultats. » Je ne peux que me réjouir de ces constats.





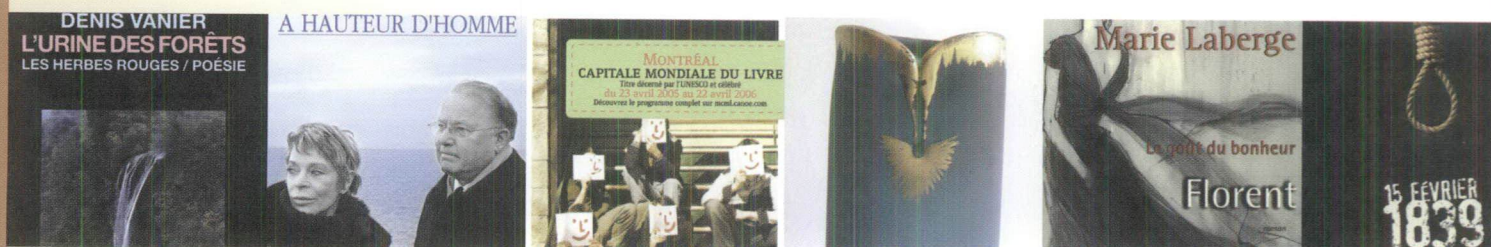
Pierre Lampron
Président de la Sodec de
1995 à 1999

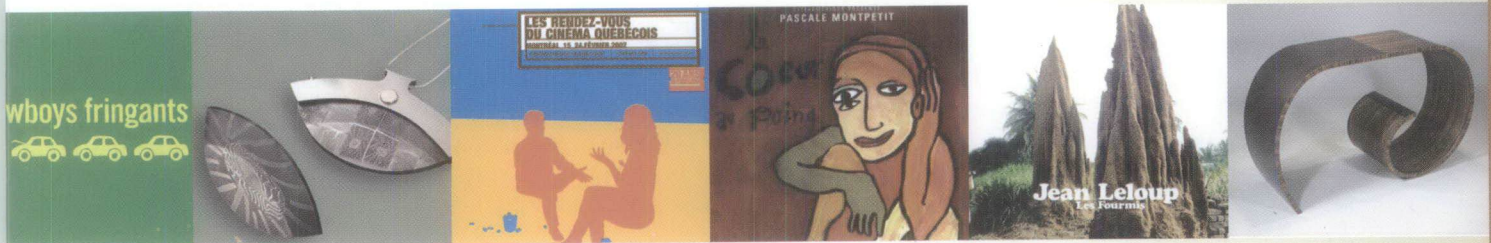


Pierre Lafleur
Président de la Sodec de
1999 à 2004

L'année fut aussi marquée par l'annonce de bonifications importantes de certaines mesures fiscales résultant de travaux conjoints avec le ministère des Finances et celui de la Culture et des Communications. En effet, le discours sur le budget de mars 2006 annonçait l'élargissement aux coproductions de la bonification aux longs métrages de langue française. De même, dans la foulée des travaux menés conjointement avec l'ADISQ, le discours annonçait l'élargissement du crédit d'impôt pour les enregistrements sonores aux enregistrements audiovisuels numériques et aux vidéoclips, ainsi qu'aux frais de premier pressage. Soulignons enfin que la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Line Beauchamp, annonçait le 1^{er} décembre l'ajout de 250 000 \$ à l'enveloppe de 1 million de dollars réservée aux écoles-ateliers en métiers d'art.

À travers ces nombreuses réalisations positives, la fin de l'exercice 2005-2006 a été une période éprouvante pour la Société, sa direction et son personnel. Les nombreuses questions soulevées relativement à l'appel de propositions pour un festival international de films à Montréal, à l'occasion de la présentation du Rapport annuel de la SODEC à la Commission de l'administration publique, ont eu des retombées médiatiques importantes dont un effet direct a été de remettre en question l'impartialité de la Société et de son partenaire, Téléfilm Canada, dans ce dossier. Le rapport de l'examineur de la ministre de la Culture et des Communications, tout en portant un jugement sévère sur certaines lacunes dans la gestion du processus dans ce dossier, appuie les mesures correctrices prises promptement par le conseil d'administration de la Société.





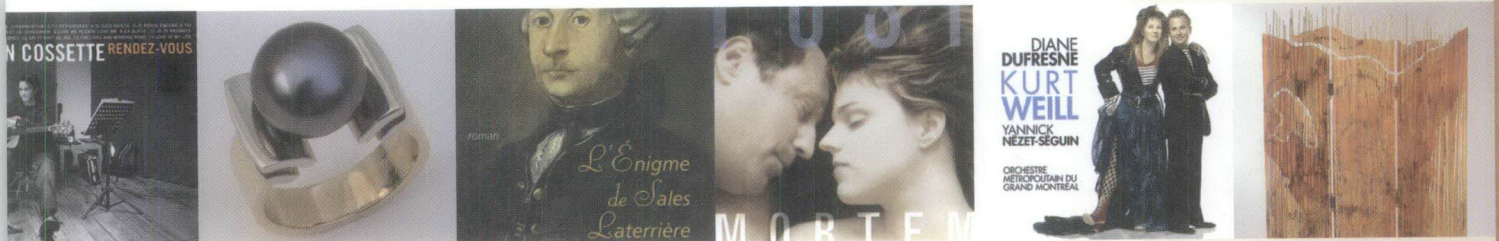
À cet effet, d'ailleurs, le conseil d'administration de la SODEC a accueilli avec intérêt l'énoncé politique sur la gouvernance des sociétés d'État qu'a déposé le gouvernement du Québec à la fin de l'année. Les orientations qui y sont énoncées font l'objet de larges consensus au sein de la société québécoise et s'inscrivent dans le mandat d'amélioration de la gouvernance confié à la SODEC par l'Assemblée nationale et par la ministre.

L'exercice 2006-2007 s'annonce donc riche en développements de toutes sortes pour les administrateurs de la Société, en commençant par la mise en place graduelle des nouvelles règles de gouvernance prévues dans la réforme proposée par le gouvernement. Les divers projets prioritaires du plan stratégique de la SODEC s'accéléreront et feront l'objet d'un suivi attentif de la part du conseil d'administration. Bref, beaucoup de travail en perspective mais aussi des défis passionnants pour la nouvelle décennie qui commence.

Au début de l'exercice, M. Gilles Valiquette et M. Michel Sabourin ont quitté le conseil d'administration de la Société. Je tiens à les remercier de leur collaboration dévouée et à saluer par la même occasion, l'arrivée de nouveaux membres, M. Luc Phaneuf et M. Jacques K. Primeau.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier tous les membres du conseil d'administration, ceux des diverses commissions consultatives de la Société et tout le personnel. Je veux leur réitérer ma confiance en leur adhésion aux valeurs fondamentales de la SODEC et leur engagement envers notre mission et notre clientèle.

Jean G. Chaput



LES FAITS SAILLANTS

La SODEC a célébré ses 10 ans d'existence. Parmi les principales festivités, notons l'hommage à tous les membres du CNCT et des Commissions depuis les débuts de la Société, le 21 juin 2005, date anniversaire de la création de ces instances en 1995. Une fête en l'honneur des milieux culturels, en présence de la ministre de la Culture et des Communications, était également organisée le 14 novembre 2005. Cette dixième année a aussi été l'occasion de lancer la nouvelle image corporative de la Société et de mettre en ligne le nouveau site Internet, plus convivial.

Le Plan stratégique 2005-2008 de la Société était déposé à l'Assemblée nationale, le jeudi 16 mars 2006. La SODEC y expose sa vision pour faire face aux enjeux stratégiques que sont la compétitivité des entreprises, la pluralité des œuvres et la convergence de la culture et de l'économie. Elle réaffirme son engagement envers l'essor des entreprises culturelles et le rayonnement des œuvres afin que les industries culturelles participent à la vitalité du Québec.

LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Dans le but d'agir sur la dynamique financière des entreprises culturelles et de contribuer à leur stabilité, la SODEC a notamment œuvré, en concertation avec le ministère de la Culture et des Communications et le ministère des Finances, à l'ajustement des mesures fiscales. Le Discours sur le budget de mars 2006 a été l'occasion de quelques annonces importantes en ce sens, notamment :

- l'élargissement aux coproductions de l'accès à la bonification pour les longs métrages de langue française dans le but de favoriser la coproduction;
- l'élargissement du crédit d'impôt pour la production d'enregistrements sonores aux DVD et aux vidéoclips, ainsi qu'aux frais de premier pressage, comme suite aux travaux menés conjointement avec l'ADISQ.

La Banque d'affaires de la SODEC, qui figure parmi les principaux outils d'intervention permettant d'assurer la continuité des entreprises culturelles, a pour mandat de répondre à l'ensemble des besoins financiers des entreprises, en complémentarité avec d'autres partenaires. Le secteur financier ayant connu une importante évolution au cours des dernières années, notamment en élargissant ses interventions auprès des entreprises culturelles, cela a contribué à changer le portefeuille de financement de la SODEC, et tout particulièrement le niveau global de risque qu'elle doit assumer. En effet, la Société intervient lorsque les institutions financières estiment avoir atteint leur limite devant le risque que présente un financement.

Le contexte du changement démographique et des nombreux départs à la retraite aura un impact important sur les entreprises culturelles. La SODEC a donc entrepris des travaux de recherche sur le sujet et mis en place un plan de communication portant sur la succession au sein des entreprises culturelles.

LA PLURALITÉ DES ŒUVRES

Dans le but de renforcer la production, la diffusion ainsi que le rayonnement national et international des productions culturelles québécoises, la Société a fait quelques constats et pris certaines mesures :

Dans un contexte de démocratisation de la culture et de diversification des genres, la SODEC fait face à une augmentation continue du nombre de dossiers qui lui sont soumis, surtout pour les programmes d'aide. Par ailleurs, le nombre de dossiers déposés pour les crédits d'impôt en cinéma et télévision se stabilise. Les honoraires de certification n'augmentent pas, et ce, malgré la révision des tarifs en septembre 2004. On constate cependant un nombre accru de productions « hybrides » qui doivent être soumises au comité de visionnage de la direction, ce qui accapare une part de plus en plus importante du temps de travail des analystes.



Afin de partager la responsabilité de la promotion des avantages compétitifs du Québec auprès des producteurs étrangers et de l'accueil des tournages étrangers, la SODEC a contribué à la création du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ). Outre un appui financier, elle a collaboré à l'organisation de son assemblée constitutive, en juin 2005. Celle-ci a été suivie de l'installation de ce nouveau Bureau et du transfert des activités d'accueil des producteurs étrangers, jusqu'alors sous la responsabilité de la Société. En appui aux actions du BCTQ, la Société a participé à quelques activités de promotion du Québec comme centre de production à l'étranger.

Comme résultat des nombreuses démarches des écoles-ateliers en métiers d'art, l'enveloppe du programme d'aide à ces écoles a été majorée en décembre dernier. L'aide supplémentaire totalise 750 000 \$ à raison de 250 000 \$ par année, pour trois ans. Ainsi, l'enveloppe de ce programme, pour l'année 2005-2006, a atteint 1 249 000 \$.

La Société est aussi intervenue pour appuyer les efforts des entreprises sur la scène internationale. Elle a en outre contribué à favoriser la réciprocité des échanges culturels en poursuivant ses actions de maillage professionnel au sein des pays de la Francophonie. Ainsi, la SODEC a organisé :

- les *Rencontres de coproduction francophone* et la première édition du marché *Quand le cinéma du Québec s'affaire*, dans le cadre de *Cinéma du Québec à Paris*;
- l'Atelier Grand Nord, du 18 au 26 mars 2006, une rencontre exceptionnelle qui réunit des scénaristes francophones dans un atelier axé sur l'écriture de projets de longs métrages. Des partenaires du Québec, de la Belgique, de la France et de la Suisse sont associés à la rencontre depuis maintenant trois ans.

La SODEC a également soutenu ou accueilli :

- une mission de producteurs de Suisse, à Montréal, du 19 au 23 février 2006;
- une délégation de professionnels québécois au 20^e Festival international du film francophone de Namur et leur participation à un atelier sur la diversité culturelle;
- la seconde édition de la *Semaine de cinéma Québec/Canada* au Burkina Faso, en octobre 2005, dans l'esprit du dernier Sommet de la Francophonie tenu à Ouagadougou, à l'automne 2004;
- le séminaire d'évaluation de l'Association internationale des libraires francophones.

Enfin, nous avons permis de réaliser de nombreuses activités pour la Journée de la Francophonie en Allemagne, Autriche, Écosse, Slovaquie, République tchèque, aux États-Unis (Boston, New York, Los Angeles, Washington), à Mexico, à Quito (Équateur), à Shanghai (Chine) et à Lusaka (Afrique du Sud), preuve que la francophilie gagne du terrain.

Au-delà de ses relations privilégiées avec la Francophonie, la SODEC a soutenu une mission de producteurs et de distributeurs au Japon, et de réalisateurs au Festival international du documentaire de Guangzhou (Chine).

Les activités et les présences collectives internationales, essentielles au développement de l'exportation des produits et biens culturels, se sont poursuivies. Par exemple, la 9^e édition de *Cinéma du Québec à Paris*, la présence des entreprises culturelles québécoises dans les grands marchés, foires et festivals (coordonnée par les opérateurs que soutient la SODEC : Horizon Québec, Québec Édition, l'ADISQ et le BEMAQ); sans compter les présences organisées directement par la Société, dont une très importante à Cannes. Grâce à ces actions et au Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel, on évalue que des représentants de l'industrie du cinéma et de la production télévisuelle ont pu participer à plus de 25 événements majeurs ou festivals de cinéma dans le monde. Dans le domaine du livre, les éditeurs ont participé à près d'une dizaine d'événements. Dans le domaine du disque et du spectacle de variétés, les artistes et producteurs se sont rendus dans plus de 10 événements majeurs, en plus de participer à une trentaine de tournées en Europe, au Mexique, en Australie et ailleurs dans le monde.



Enfin, il est intéressant de souligner le lancement, en novembre, du livre *A troche y moche*, de Gustavo Saïnz, lauréat du prix Québec/Mexique, remis par la SODEC et le Consejo Nacional Para la Cultura y las Artes (CONACULTA), et créé dans la foulée de la Foire du livre de Guadalajara, en 2003, où le Québec était invité d'honneur.

Aussi, la SODEC s'est associée à l'événement *Montréal, capitale mondiale du livre*, titre accordé par l'UNESCO, qui s'est déroulé du 23 avril 2005 au 23 avril 2006. Elle a contribué directement en offrant les services d'une chargée de projets, pour toute cette année, à l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL).

La Société s'est aussi donnée comme orientation de contribuer au développement culturel local et régional. À cet effet, elle a renforcé ses liens avec les entreprises culturelles en régions, notamment en participant au *Forum permanent de la culture sur la production cinématographique et télévisuelle en régions*, et plus spécifiquement à Québec, en janvier 2006. Elle a participé, sur invitation, aux réunions de planification quinquennale de quelques *Conférences régionales des élus* portant sur la culture, organisées pour la plupart en collaboration avec les Conseils régionaux de la culture et les bureaux régionaux du ministère de la Culture et des Communications. Elle a aussi été présente dans plusieurs événements et activités régionales.

Dans le cadre de son mandat de gestion du parc immobilier de Place-Royale, à Québec, la SODEC a poursuivi les démarches en vue de parachever les immeubles en prévision des célébrations des Fêtes de 2008 qui souligneront le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec.

LA CONVERGENCE DE LA CULTURE ET DE L'ÉCONOMIE

Il apparaît toujours aussi nécessaire de valoriser la convergence des dimensions culturelle et économique au sein des industries autant que d'en cerner la vulnérabilité. C'est ainsi que la SODEC continue de mieux les faire connaître, notamment par la réalisation de plusieurs travaux de recherche :

- collecte de renseignements sur l'évolution des coûts de production du long métrage québécois en langue française;
- réalisation de travaux sur la situation financière des entreprises des métiers d'art au Québec;
- bilan du crédit d'impôt pour l'édition de livres, de 2000-2001 à 2004-2005;
- travaux préparatoires à la réalisation d'un bilan des crédits d'impôt pour la production d'enregistrements sonores et de spectacles (saisie de données additionnelles et premier traitement);
- rédaction d'analyse pour la production de *Statistiques sur l'industrie du film – édition 2006*.

LA PARTICIPATION AU RÉSEAU GOUVERNEMENTAL

La Société, au sein du réseau gouvernemental, contribue à faire connaître les particularités du secteur des industries culturelles. Des représentants de la SODEC ont ainsi participé à différentes tables sectorielles portant notamment sur :

- la Politique internationale du Québec pour identifier les priorités d'intervention en culture;
- le statut socio-économique des artistes;
- le développement des ressources humaines en culture et la formation continue;
- la concertation entourant le soutien aux festivals (par une participation à des rencontres coordonnées par le Bureau de la Capitale nationale, pour les événements de Québec; et par le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), pour les événements de Montréal).



La SODEC a également renouvelé, en mars 2006, sa contribution au fonctionnement de l'Observatoire de la culture et des communications avec ses autres partenaires qui sont : l'Institut de la statistique du Québec, le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil des arts et des lettres du Québec.

UNE GESTION SENSIBLE ET COMPÉTENTE

En vertu de ses responsabilités à l'égard des exigences de la Loi sur l'administration publique et de l'énoncé de politique pour de nouvelles règles de gouvernance de ses sociétés d'État, la SODEC a entrepris une analyse et une révision de ses règles internes de fonctionnement.

L'horizon budgétaire énoncé au terme de l'exercice financier précédent ne prévoyait pas de retour à la rentabilité pour le présent exercice. Ainsi, bien que la SODEC continue de contrôler efficacement ses frais d'exploitation, elle a enregistré un déficit financier de 496 797 \$. Ce déficit s'explique principalement par la baisse importante des récupérations sur investissements du secteur du cinéma de 669 828 \$ puisque la Société avait bénéficié de résultats exceptionnels au cours des deux précédentes années. De plus, les honoraires de garanties de prêts ont diminué de 173 989 \$. Cette baisse est attribuable, d'une part, à l'implication croissante des institutions financières dans le secteur culturel et, d'autre part, la modification des modalités de facturation des honoraires du financement des entreprises. Par contre, la variation des taux d'intérêt a permis à la Société d'augmenter ses revenus d'intérêt sur placements et sur prêts de 323 650 \$. La déclaration d'un dividende d'une de ses sociétés en commandite a également permis à la Société de bénéficier d'un revenu de 152 297 \$ et de verser 21 803 \$ en intérêt au gouvernement du Québec.

La santé financière de la SODEC est intimement liée à la performance de ses revenus auto générés : les prêts et placements, les récupérations sur investissements, les honoraires de garanties de prêts et les honoraires de certification sont toutes des sources de revenus conjoncturelles avec lesquelles la Société doit composer pour tenter d'atteindre un équilibre financier. Des hypothèses de travail et des pistes de solution sont envisagées pour redresser la situation financière précaire; cependant, tant que ces mesures de redressement n'auront pas donné leur plein effet, la Société devra s'appuyer sur les surplus accumulés pour compenser les futurs manques à gagner.



LE SURVOL DES INTERVENTIONS

Répartition de l'ensemble des interventions financières de La SODEC selon la nature des activités et les domaines

Domaine	PROGRAMMES D'AIDE		FINANCEMENT DES ENTREPRISES	MESURES FISCALES*	
	Programmes généraux	Programme destiné à l'exportation et au rayonnement culturel	Financement des entreprises	Décisions préalables : montant pressenti du crédit d'impôt	Financement intérimaire
Arts d'interprétation			4 655 000 \$		
Cinéma et production télévisuelle	27 832 624 \$	1 884 474 \$	16 149 500 \$	95 494 524 \$	8 449 133 \$
Disque et spectacle de variétés	7 308 364 \$	822 348 \$	1 550 000 \$		
Doublage				2 699 664 \$	
Enregistrements sonores				829 963 \$	80 344 \$
Livre et édition spécialisée	3 555 645 \$	671 152 \$	3 625 000 \$	7 126 546 \$	145 756 \$
Logiciel			75 000 \$		
Métiers d'art	2 962 283 \$	289 300 \$			
Multimédia			360 000 \$		
Production de spectacles musicaux				6 015 536 \$	200 690 \$
Services de production cinématographique et télévisuelle				8 754 868 \$	
Plurisectoriel		23 904 \$			
Total	41 658 916 \$	3 691 178 \$	26 414 500 \$	120 921 101 \$	8 875 923 \$

* Les montants inscrits aux mesures fiscales correspondent aux montants autorisés au cours de l'exercice 2005-2006.

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Répartition des autorisations selon les domaines

Domaine	Nombre d'autorisations	Montant	%
Arts d'interprétation	11	4 655 000 \$	17.6
Cinéma et production télévisuelle	41	16 149 500 \$	61.1
Disque et spectacle de variétés	2	1 550 000 \$	5.9
Livre et édition spécialisée	8	3 625 000 \$	13.7
Médias écrits	1	75 000 \$	0.3
Multimédia	2	360 000 \$	1.4
Total	65	26 414 500 \$	100.0

Répartition des autorisations selon l'outil financier

Outil	Nombre d'autorisations	Montant	%
Crédit renouvelable	38	15 825 000 \$	59.9
Garantie de marge	11	5 215 000 \$	19.7
Garantie de prêt	3	465 000 \$	1.8
Prêt à terme	13	4 909 500 \$	18.6
Total	65	26 414 500 \$	100.0

Répartition des autorisations par catégorie selon la politique financière

Catégorie	Nombre d'autorisations	Montant	%
Développement	28	8 790 000 \$	33.3
Opérations conventionnelles	35	17 324 500 \$	65.6
Redressement	2	300 000 \$	1.1
Total	65	26 414 500 \$	100.0

MESURES FISCALES

Domaine et nature de l'intervention	Nombre	Montant
Cinéma et production télévisuelle		
Décisions préalable émise en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	556	95 494 524 \$
Financement intérimaire (autorisations)	66	8 449 133 \$
Doublage de films		
Décisions préalable émise en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	406	2 699 664 \$
Édition de livres		
Décisions préalable émise en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	176	7 126 546 \$
Financement intérimaire (autorisations)	5	145 756 \$
Production d'enregistrements sonores		
Décisions préalable émise en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	88	829 963 \$
Financement intérimaire (autorisations)	2	80 344 \$
Production de spectacles		
Décisions préalable émise en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	186	6 015 536 \$
Financement intérimaire (autorisations)	6	200 690 \$
Services de production cinématographique et télévisuelle		
Décisions préalable émise en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt	23	8 754 868 \$

PROGRAMMES D'AIDE AU CINÉMA ET À LA PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

Répartition des interventions financières selon les programmes

Programme d'aide	Nombre de projets	%	Montant	%
Aide à la scénarisation	127	31,3	2 059 249 \$	7,4
Aide à la production	96	23,7	21 260 103 \$	76,4
Aide à la promotion et à la diffusion	85	20,9	2 991 867 \$	10,7
Aide aux jeunes créateurs	98	24,1	1 521 405 \$	5,5
Total	406	100,0	27 832 624 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE À LA SCÉNARISATION

Répartition des investissements selon les volets du programme

Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant	%
Volet 1 : Aide sélective aux scénaristes et aux scénaristes-réalisateurs	24	18,9	362 500 \$	17,6
Volet 2 : Aide aux entreprises de production				
2.1 Aide sélective aux entreprises de production du secteur privé	85	66,9	1 153 849 \$	56,0
2.2 Aide sélective aux entreprises de production du secteur indépendant	15	11,8	167 900 \$	8,2
2.3 Aide corporative aux entreprises de production – long métrage de fiction	3	2,4	375 000 \$	18,2
Total	127	100,0	2 059 249 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE À LA PRODUCTION

Répartition des interventions financières selon les volets du programme

Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant	%
Volet 1 : Aide à la production de longs métrages de fiction				
1.1 Aide sélective aux longs métrages de fiction – secteur privé	27	28,2	16 043 513 \$	75,5
1.2 Aide sélective aux longs métrages de fiction – secteur indépendant et jeunes créateurs	5	5,2	1 590 400 \$	7,5
Volet 2 : Aide à la production de courts métrages de fiction	8	8,3	493 500 \$	2,3
Volet 3 : Aide à la production de documentaires	56	58,3	3 132 690 \$	14,7
Total	96	100,0	21 260 103 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE À LA PROMOTION ET À LA DIFFUSION

Répartition des interventions financières selon les volets du programme

Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant	%
Volet 1 : Aide aux entreprises de distribution				
1.1 Aide à la mise en marché	24	28,2	480 046 \$	16,0
1.2 Aide au tirage de copies	19	22,4	210 208 \$	7,0
Volet 2 : Aide aux exploitants de salles				
2.1 Aide aux salles parallèles	10	11,8	361 360 \$	12,1
2.2 Aide aux salles de cinéma commerciales	3	3,5	46 753 \$	1,6
Volet 3 : Aide aux projets spéciaux	13	15,3	495 500 \$	16,6
Volet 4 : Aide aux festivals et aux événements cinématographiques	16	18,8	1 398 000 \$	46,7
Total	85	100,0	2 991 867 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE AUX JEUNES CRÉATEURS

Répartition des interventions financières selon les volets du programme

Volet d'aide	Nombre de projets	%	Montant	%
Volet 1 : Aide à la scénarisation	58	59,2	291 300 \$	19,1
Volet 2 : Aide à la production	22	22,4	1 145 225 \$	75,3
Volet 3 : Aide à la distribution et aux projets spéciaux	18	18,4	84 880 \$	5,6
Total	98	100,0	1 521 405 \$	100,0

PROGRAMMES D'AIDE AU DISQUE ET AU SPECTACLE DE VARIÉTÉS

Répartition des subventions selon les programmes

Programme d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés	275	4 630 544 \$	63,3
Sensibilisation à la chanson et diffusion pour le milieu collégial	94	246 820 \$	3,4
Aide à la diffusion en variétés	26	1 973 000 \$	27,0
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	9	458 000 \$	6,3
	404	7 308 364 \$	100,0

Répartition des subventions selon les volets du programme

Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Volet 1 : Secteur industriel – Aide globale	50	2 791 100 \$	60,3
Volet 2 : Secteur industriel – Aide aux projets	29	276 000 \$	6,0
Volet 3 : Secteur para-industriel	45	335 600 \$	7,2
Volet 4 : Soutiens additionnels			
4.2 Soutien additionnel à la tournée	151	1 227 844 \$	26,5
Total	275	4 630 544 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE À LA DIFFUSION EN VARIÉTÉS

Répartition des subventions selon les volets du programme

Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Volet 1 : Aide aux événements nationaux et internationaux	23	1 759 500 \$	89,2
Volet 2 : Aide à la programmation d'un diffuseur	3	213 500 \$	10,8
Total	26	1 973 000 \$	100,0

PROGRAMMES D'AIDE AUX ENTREPRISES DU LIVRE ET DE L'ÉDITION SPÉCIALISÉE

Répartition des subventions selon les programmes

Programme d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée	276	2 409 345 \$	67,8
Aide aux salons du livre	9	564 000 \$	15,8
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	10	582 300 \$	16,4
Total	295	3 555 645 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE AUX ENTREPRISES DU LIVRE ET DE L'ÉDITION SPÉCIALISÉE

Répartition des subventions selon les volets du programme

Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Volet 1 : Aide à l'édition et à la promotion	106	1 843 062 \$	76,5
Volet 2 : Aide à l'édition spécialisée	7	59 724 \$	2,5
Volet 3 : Aide à la traduction			
3.1 Œuvres littéraires	17	68 472 \$	2,8
3.2 Extraits d'œuvres littéraires	16	9 212 \$	0,4
Volet 4 : Participation aux salons du livre	52	148 100 \$	6,1
Volet 5 : Aide aux librairies agréées	-	-	-
Volet 6 : Aide au transport de livres au Québec	71	76 275 \$	3,2
Volet 7 : Aide aux projets collectifs et aux événements	7	204 500 \$	8,5
Total	276	2 409 345 \$	100,0

PROGRAMMES D'AIDE AUX MÉTIERS D'ART

Répartition des subventions selon les programmes

Programme d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art	167	645 323 \$	21,8
Aide aux écoles-ateliers	22	1 249 000 \$	42,2
Soutien au marché de l'art	29	267 960 \$	9,0
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	1	800 000 \$	27,0
Total	219	2 962 283 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE AUX ARTISANS ET AUX ENTREPRISES EN MÉTIERS D'ART

Répartition des subventions selon les volets du programme

Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Volet 1 : Aide aux artisans professionnels et aux entreprises intermédiaires	72	242 968 \$	37,7
Volet 2 : Aide aux artisans et aux entreprises en démarrage	22	53 489 \$	8,3
Volet 3 : Aide aux projets collectifs et aux événements de commercialisation	38	334 366 \$	51,8
Volet 4 : Participation aux salons de métiers d'art	35	14 500 \$	2,2
Total	167	645 323 \$	100,0

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MARCHÉ DE L'ART

Répartition des subventions selon les volets du programme

Volet d'aide	Nombre d'autorisations	Montant	%
Volet 1 : Exposition	14	70 500 \$	26,3
Volet 2 : Exportation	15	197 460 \$	73,7
Total	29	267 960 \$	100,0

PROGRAMME D'AIDE À L'EXPORTATION ET AU RAYONNEMENT CULTUREL

Répartition des interventions financières selon les volets du programme et les domaines

Volet d'aide	Cinéma et production télévisuelle		Disque et spectacle de variétés		Livre et édition spécialisée		Métiers d'art		Plurisectoriel		Total		
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	%
Volet 1: Sodexport – entreprise	10	705 000	3	100 000	2	75 000	4	122 000			19	1 002 000	27,2
Volet 2: Sodexport – projet	1	10 000	8	84 500			6	72 000			15	166 500	4,5
2.1: Aide à la tournée hors Québec			34	431 548							34	431 548	11,7
Volet 3: Sodexport – présence dans les marchés et foires	3	638 337	2	156 600	2	519 900	3	88 400			10	1 403 237	38,0
Sodexport – autres activités de rayonnement culturel	48	518 637	6	49 700	4	55 692	3	6 900	1	10 870	62	641 799	17,4
Volet 4: Relations internationales	1	12 500			3	20 560			2	13 034	6	46 094	1,2
TOTAL	63	1 884 474	53	822 348	11	671 152	16	289 300	3	23 904	146	3 691 178	100,0

LA SODEC DEPUIS 5 ANS 5 ans

ÉVOLUTION DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET DES MESURES FISCALES DE CRÉDIT D'IMPÔT

Domaine et nature de l'intervention	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
FINANCEMENT DES ENTREPRISES	65	21 000 084	61	22 466 500	70	23 810 898	46	19 475 000	65	26 414 500
MESURES FISCALES										
Cinéma et production télévisuelle										
Crédit d'impôt*	455 ^r	91 441 757	574 ^r	119 762 763 ^r	590	141 172 652 ^r	506	94 731 780	556	95 494 524
Financement intérimaire (autorisations)	126	23 011 116	121	23 275 195	116	20 266 813	86	11 779 410	66	8 449 133
Doublage de films										
Crédit d'impôt*	247	1 996 658	319	2 619 255	232	1 394 318	389	2 981 080	406	2 699 664
Édition de livres										
Crédit d'impôt*	82	4 104 180	100 ^r	5 227 714 ^r	162	8 957 960	160	4 541 834	176	7 126 546
Financement intérimaire (autorisations)			3	194 817	2	118 083	11	409 147	5	145 756
Enregistrements sonores										
Crédit d'impôt*	91	677 839	91 ^r	813 228 ^r	88	1 010 097	89	754 741	88	829 963
Financement intérimaire (autorisations)			6	195 158	2	61 502	3	78 803	2	80 344
Production de spectacles										
Crédit d'impôt*	64	2 439 036	132 ^r	6 111 819 ^r	147	7 544 210 ^r	174	6 474 285	186	6 015 536
Financement intérimaire (autorisations)	-	-	6	571 833	10	430 355	14	768 865	6	200 690
Services de production cinématographique et télévisuelle										
Crédit d'impôt*	11	2 944 060	39	14 023 116	41	11 029 834	39	10 807 601	23	8 754 868

* Décisions préalables émises en fonction du montant pressenti de crédit d'impôt

^r Chiffres révisés visant à prendre en compte les amendements et à présenter des corrections survenues après la fin de l'année financière sans incidence sur les états financiers

CINÉMA ET PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

Évolution des programmes d'aide, 2001-2002 à 2005-2006

Programme d'aide	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Aide à la scénarisation	118	1 335 093	124	1 335 580	174	3 480 962	144	2 617 659	127	2 059 249
Aide à la production	85	13 541 048	80	13 091 075	92	18 797 039	78	16 236 584	96	21 260 103
Aide à la promotion et à la diffusion	79	2 431 026	80	*2 520 546	95	2 841 354	89	2 897 101	85	2 991 867
Aide aux jeunes créateurs	98	1 429 725	100	1 694 950	109	1 865 319	114	1 605 271	98	1 521 405
Total	380	18 736 892	384	18 642 151	470	26 984 674	425	23 356 615	406	27 832 624

* Incluant une subvention spéciale non récurrente de 175 000 \$ provenant du ministère de la Culture et des Communications pour la sauvegarde et la relance du cinéma Le Dauphin

DISQUE ET SPECTACLE DE VARIÉTÉS

Évolution des programmes d'aide, 2001-2002 à 2005-2006

Programme d'aide	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés	287	4 646 879	320	4 927 197	247	4 487 313	231	4 287 328	275	4 630 544
Sensibilisation à la chanson en milieu collégial	102	275 516	97	316 769	90	291 572	115	375 801	94	246 820
Aide à la diffusion en variétés	-	-	-	-	24	2 007 500	22	2 137 000	26	1 973 000
Aide aux diffuseurs spécialisés en chanson	9	444 000	11	529 000	-	-	-	-	-	-
Aide à l'édition de partitions de musique spécialisée	-	-	2	36 000	-	-	-	-	-	-
Aide au soutien aux immobilisations - salles de spectacles	-	-	10	2 738 150	3	237 277	2	730 000	-	-
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	4	280 700	5	314 000	6	334 100	6	365 500	9	458 000
Aide aux événements nationaux et internationaux**	13	1 750 000	11	*1 650 000	-	-	-	-	-	-
Aide aux événements	3	240 000	2	130 000	2	116 000	-	-	-	-
Total	418	7 637 095	458	10 641 116	372	7 473 762	376	7 895 629	404	7 308 364

* Aide financière déboursée en partie par le ministère de la Culture et des Communications pour un total de 500 000 \$

** Volet du Programme d'aide à la diffusion en variétés depuis 2003-2004

LIVRE ET ÉDITION SPÉCIALISÉE

Évolution des programmes d'aide, 2001-2002 à 2005-2006

Programme d'aide	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée	328	3 655 058	296	2 687 414	272	2 154 371	292	2 585 072	276	2 409 345
Aide aux librairies agréées	168	1 452 213	114	979 726	69	74 325	-	-	-	-
Aide aux salons du livre	-	-	17	751 662	18	656 961	9	564 000	9	564 000
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	10	757 250	14	760 950	11	698 300	12	632 300	10	582 300
Aide aux événements	5	200 000	4	130 000	2	90 000	-	-	-	-
Total	511	6 064 521	445	5 309 752	372	3 673 957	313	3 781 372	295	3 555 645

MÉTIERS D'ART

Évolution des programmes d'aide, 2001-2002 à 2005-2006

Programme d'aide	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Aide aux artisans et aux entreprises des métiers d'art	130	761 473	175	1 046 300	133	576 575	153	612 600	167	645 323
Aide aux écoles-ateliers	16	1 101 000	15	1 084 320	12	1 032 000	11	1 025 000	22	1 249 000
Aide aux salons régionaux	3	34 900	2	30 000	-	-	-	-	-	-
Soutien au marché de l'art	-	-	-	-	-	-	24	268 031	29	267 960
Aide aux associations et aux regroupements nationaux	2	826 000	2	826 000	4	819 000	1	800 000	1	800 000
Total	151	2 723 373	194	2 986 620	149	2 427 575	189	2 705 631	219	2 962 283

PROGRAMME D'AIDE À L'EXPORTATION ET AU RAYONNEMENT CULTUREL

Répartition des interventions selon les domaines, 2001-2002 à 2005-2006

Domaine	2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Cinéma et production télévisuelle	51	1 151 538	41	1 440 767	53	1 719 617	50	1 239 022	63	1 884 474
Disque et spectacle de variétés	20	627 830	56	862 653	32	686 203	24	492 200	53	822 348
Livre et édition spécialisée	16	905 900	21	979 495	20	734 556	26	942 183	11	671 152
Métiers d'art	19	459 500	22	400 700	17	469 500	9	237 005	16	289 300
Multimédia	4	161 493	2	30 000	-	-	-	-	-	-
Plurisectoriel	3	91 968	3	80 935	4	77 398	3	77 341	3	23 904
Total	113	3 398 229	145	3 794 550	126	3 687 274	112	2 987 751	146	3 691 178

LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES INTERVENTIONS DE LA SODEC

NOTES EXPLICATIVES SUR LES DONNÉES RÉGIONALES

En plus de l'aide aux entreprises, la SODEC soutient des événements d'envergure régionale, nationale et internationale dans les régions du Québec. Ceux-ci sont des moments privilégiés de rencontres pour les différents acteurs culturels, les institutions régionales ou locales, les corporations professionnelles, les agents économiques ou de développement, les entreprises et les organisations. La Société y assure une présence active afin de partager son expertise, mais surtout afin de prendre connaissance sur le terrain des enjeux et des réalités de la région. En plus de participer normalement aux activités professionnelles ou aux ateliers organisés par les organisateurs des événements, elle y joue elle-même, à l'occasion, un rôle de coordonnateur d'activités spécifiques touchant le développement des entreprises culturelles.

La compilation des interventions de la SODEC selon les régions administratives repose sur l'adresse du requérant. Or, des subventions sont entièrement attribuées à Montréal même si les régions en bénéficient. Ainsi, certaines demandes sont déposées à partir de Montréal pour des activités ayant lieu, en tout ou en partie, en région, soit : le Festival du film de l'Outaouais, l'Association des cinémas parallèles du Québec pour les ciné-clubs à travers la province, l'aide à la tournée du Programme du disque et du spectacle de variétés, le Programme de sensibilisation à la chanson en milieu collégial, les associations professionnelles dont les membres se répartissent à travers le Québec. Aussi, des événements d'envergure qui se déroulent à Montréal font circuler par la suite une partie de leur programmation dans les régions : Les Rendez-vous du cinéma québécois, les Journées du cinéma africain et le Festival international du film sur l'art.

Enfin, si l'on décortique les données du domaine des métiers d'art, afin d'extraire l'aide directement octroyée aux artisans, les résultats changent. Ainsi, on retire les dix écoles-ateliers (six sont situées à Montréal et quatre à Québec) qui accaparent 1,2 M\$. Le marché de l'art se partage un budget de 268 000 \$ entre Montréal et Québec. Le Conseil des métiers d'art, qui a son siège à Montréal, obtient une aide de 800 000 \$ qui profite à l'ensemble des artisans du Québec.

Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art

Région	Demandes		Autorisations				Taux d'auto- risation
	Nb	%	Nb	%	\$	%	%
Montréal	53	26,0	45	26,9	230 616	35,7	84,9
Québec	34	16,7	26	15,6	68 124	10,6	76,5
Autres	117	57,3	96	57,5	346 583	53,7	82,1
Total	204	100,0	167	100,0	645 323	100,0	81,9

En règle générale, les interventions de la SODEC en région sont donc plus importantes que les répartitions statistiques ne le laissent croire.

Interventions de la SODEC et taux d'autorisation, par regroupement de régions administratives, 2005-2006

Domaine par région	Demandes		Autorisations				Taux d'auto-risations
	Nb	%	Nb	%	\$	%	%
Cinéma et production télévisuelle							
Montréal	992	82,1	389	82,9	27 492 761	92,5	39,2
Québec	69	5,7	23	4,9	676 626	2,3	33,3
Autres régions	147	12,2	57	12,2	1 547 711	5,2	38,8
Total	1208	100,0	469	100,0	29 717 098	100,0	38,8
Disque et spectacle de variétés							
Montréal	613	68,0	312	68,3	6 007 890	73,9	50,9
Québec	47	5,2	27	5,9	686 066	8,4	57,4
Autres régions	242	26,8	118	25,8	1 436 756	17,7	48,8
Total	902	100,0	457	100,0	8 130 712	100,0	50,7
Livre et édition spécialisée							
Montréal	135	43,0	132	43,1	2 545 664	60,2	97,8
Québec	57	18,1	55	18,0	551 387	13,1	96,5
Autres régions	122	38,9	119	38,9	1 129 746	26,7	97,5
Total	314	100,0	306	100,0	4 226 797	100,0	97,5
Métiers d'art							
Montréal	112	38,6	97	41,3	2 194 876	67,5	86,6
Québec	48	16,6	38	16,2	633 124	19,5	79,2
Autres régions	130	44,8	100	42,5	423 583	13,0	76,9
Total	290	100,0	235	100,0	3 251 583	100,0	81,0
Plurisectoriel							
Montréal	3	100,0	3	100,0	23 904	100,0	100,0
Québec							
Autres régions							
Total	3	100,0	3	100,0	23 904	100,0	100,0
Totaux							
Montréal	1855	68,3	933	63,5	38 265 095	84,4	50,3
Québec	221	8,1	143	9,7	2 547 203	5,6	64,7
Autres régions	641	23,6	394	26,8	4 537 796	10,0	61,5
TOTAL	2717	100,0	1470	100,0	45 350 094	100,0	54,1

¹ Exclut les activités de la Direction générale du financement des entreprises et de la Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles.

Taux d'autorisation des demandes déposées à la SODEC, par région administrative, 2003-2004 à 2005-2006¹

Régions administratives	2003-2004			2004-2005			2005-2006		
	Nombre demandé	Nombre autorisé	Taux d'autorisation	Nombre demandé	Nombre autorisé	Taux d'autorisation	Nombre demandé	Nombre autorisé	Taux d'autorisation
01 Bas-Saint-Laurent	57	34	59,7 %	67	39	58,2 %	54	32	59,3 %
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	50	29	58,0 %	40	28	70,0 %	33	23	69,7 %
03 Québec	246	135	54,9 %	208	133	64,0 %	221	143	64,4 %
04 Mauricie	19	14	73,7 %	18	14 ^r	77,8 %	15	12	80,0 %
05 Estrie	59	30	50,9 %	63	35 ^r	55,6 %	40	30	75,0 %
06 Montréal	1 983	998	50,3 %	1 753	894 ^r	51,0 %	1 855	933	50,3 %
07 Outaouais	29	16	55,2 %	30	20	66,7 %	33	22	66,7 %
08 Abitibi-Témiscamingue	16	11	68,8 %	19	12	63,2 %	16	12	75,0 %
09 Côte-Nord	16	10	62,5 %	11	8	72,7 %	14	7	50,0 %
10 Nord-du-Québec	5	2	40,0 %	3	3	100,0 %	1	1	100,0 %
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	30	20	66,7 %	24	23	95,8 %	27	24	88,9 %
12 Chaudière-Appalaches	32	17	53,1 %	25	21 ^r	84,0 %	30	20	66,7 %
13 Laval	29	11	37,9 %	19	7	36,9 %	24	8	33,3 %
14 Lanaudière	37	17	46,0 %	37	22	59,5 %	29	23	79,3 %
15 Laurentides	71	27	38,0 %	48	23 ^r	47,9 %	49	34	69,4 %
16 Montérégie	261	114	43,7 %	229	120 ^r	52,4 %	245	133	54,3 %
17 Centre-du-Québec	21	5	23,8 %	31	13 ^r	41,9 %	31	13	41,9 %
Total	2 961	1 490	50,3 %	2 625	1 415	53,9 %	2 717	1 470	54,1 %

Source : Sodec

¹ Exclut les activités de la Direction générale du financement des entreprises et de la Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles.

^r Chiffres révisés

Taux d'autorisation des demandes déposées à la SODEC, par regroupement de régions administratives, 2003-2004 à 2005-2006¹

Régions administratives	2003-2004			2004-2005			2005-2006		
	Nombre demandé	Nombre autorisé	Taux d'autorisation	Nombre demandé	Nombre autorisé	Taux d'autorisation	Nombre demandé	Nombre autorisé	Taux d'autorisation
Montréal	1 983	998	50,3 %	1 753	894 ^r	51,0 %	1 855	933	50,3 %
Québec	246	135	54,9 %	208	133	64,0 %	221	143	64,4 %
Autres régions	732	357	48,8 %	664	388 ^r	58,5 %	641	394	61,5 %
Total	2 961	1 490	50,3 %	2 625	1 415	53,9 %	2 717	1 470	54,1 %

Source : SODEC

¹ Exclut les activités de la Direction générale du financement des entreprises et de la Direction générale de l'aide fiscale aux entreprises culturelles.

^r Chiffres révisés

*La Société de Développement
des Entreprises Culturelles*

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES CULTURELLES

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

LA MISSION

Créée en 1995, en vertu de la *Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles*, la SODEC a pour mandat spécifique de promouvoir et de soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer à accroître la qualité de leurs produits et services et la compétitivité de ceux-ci au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger. Ainsi, elle apporte l'aide financière publique pour la création, la production, la diffusion et l'exportation des entreprises des domaines du livre, du disque et du spectacle de variétés, du cinéma et de la production télévisuelle, ainsi que des métiers d'art. À cela s'ajoute un mandat particulier pour le site de Place-Royale, à Québec, ainsi que pour des édifices patrimoniaux dont l'État québécois lui a confié la responsabilité.

La SODEC s'inscrit dans le prolongement de *La politique culturelle du Québec : notre culture, notre avenir*, qui mise sur l'autonomie de la création et la liberté des choix artistiques. Une des orientations de la Politique était d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie de développement des industries culturelles. Le rôle de la Société est de concrétiser l'ambition du gouvernement dans ce secteur dont l'amplitude en fait à la fois un lieu de production de valeurs et un contributeur de première importance à l'économie du Québec.

LA VISION

La SODEC, comme elle le précise dans son *Plan stratégique 2005-2008*, se donne pour ambition d'accroître les activités des entreprises culturelles. Son but : concourir à l'essor des entreprises culturelles et au rayonnement des œuvres afin de participer à la vitalité culturelle et économique du Québec.

L'APPROCHE

Depuis 10 ans, la SODEC conjugue les mondes de la culture et de l'économie; elle appuie le mouvement de la création artistique afin que la production culturelle québécoise devienne accessible et participe selon son plein potentiel à notre économie. Sa démarche en est une à la fois globale de connaissance économique des industries culturelles, et spécifique de compréhension des besoins des acteurs culturels et de la valeur de leurs créations.

Par une approche coordonnée, qui combine les fonctions complémentaires d'administration de programmes d'aide, de gestion de mesures fiscales et de banque d'affaires, la SODEC se donne les moyens d'exécuter cette stratégie.

LES FONCTIONS

Globalement, la SODEC apporte l'aide financière publique aux entreprises qui composent les industries de la culture et des communications au Québec en exerçant trois fonctions complémentaires :

1. Elle administre l'aide gouvernementale destinée aux entreprises culturelles pour soutenir la production, la diffusion et l'exportation des œuvres, favorisant ainsi la création. Cette aide est accordée sous forme d'investissement au projet, de subvention ou d'aide remboursable.
2. Elle gère les mesures d'aide fiscale aux entreprises culturelles du gouvernement du Québec qui prennent la forme de crédits d'impôt remboursables sur les coûts de main-d'œuvre liés à la création et à la production des œuvres. Son rôle est d'évaluer l'admissibilité des entreprises et des projets et d'estimer le montant du crédit d'impôt pour un projet donné. Ces mesures sont disponibles dans les domaines du cinéma et de la télévision, du disque et du spectacle et de l'édition de livres.
3. Elle offre les services d'une banque d'affaires. Ces services comprennent le prêt et la garantie de prêt et, exceptionnellement, elle investit au projet et en capital-actions.

Consciente de l'importance de doter les industries culturelles d'outils financiers adaptés à leur développement, la SODEC a aussi contribué à la création du Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC), dont elle détient un tiers du capital. Il s'agit d'un fonds de capital de risque qui prend des participations dans des entreprises. Elle est aussi partenaire de la Financière des entreprises culturelles (FIDEC), une société en commandite dotée d'un capital constitué de fonds publics et privés qui a pour mandat d'investir dans des projets dont la portée est internationale.

Par sa fonction de gestionnaire d'immeubles patrimoniaux, la SODEC est responsable de la restauration et de la location résidentielle, commerciale, institutionnelle et récréo-touristique de quelque 30 immeubles historiques dont elle est propriétaire.

Enfin, elle documente tous les aspects entourant l'exercice de ses fonctions par la réalisation d'études et d'analyses sur l'évolution de chacun des domaines des industries culturelles et, plus globalement, sur la compréhension de l'économie de la culture.

L'ORGANISATION

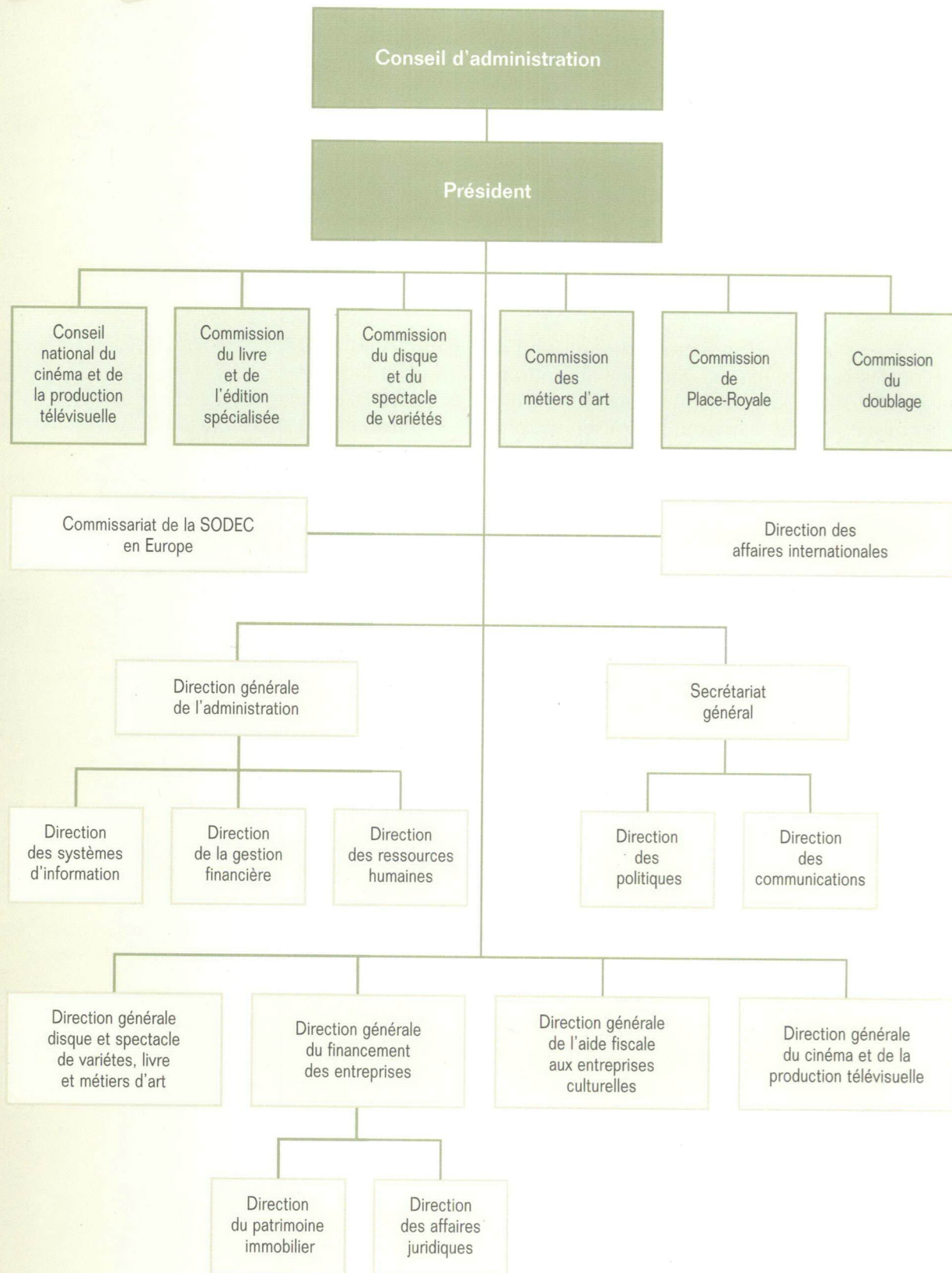
Une des caractéristiques fondamentales qui fait l'originalité de la SODEC, c'est qu'elle allie l'expertise des milieux professionnels aux exigences de la gestion des fonds publics. Pour ce faire, la Loi sur la SODEC institue, au sein même de son organisation, une structure de concertation permanente avec les milieux qu'elle sert. Ainsi, le conseil d'administration, le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) et les cinq commissions consultatives (disque et spectacle de variétés, doublage, livre, métiers d'art, et Place-Royale) constituent une structure qui favorise l'échange sur une base régulière. Le CNCT et les commissions n'ont pas de fonctions à l'extérieur de la SODEC à l'exception du mandat, confié au CNCT, de conseiller le ministre de la Culture et des Communications sur l'application de la Loi sur le cinéma.

Ce support consultatif a pour fonction de conseiller la Société sur toute question qu'elle leur soumet. Plus important encore, la Société a l'obligation de consulter ce conseil et ces commissions sur les projets de programmes d'aide et les parties du plan d'activités applicables à l'aide financière dans leur domaine. Ces instances sont un lieu de réflexion sur les enjeux du développement des industries culturelles qui guident la Société dans l'élaboration de ses stratégies et sur l'expertise desquelles elle peut s'appuyer dans la préparation de ses politiques, de ses plans d'activités et de ses programmes.

La mise sur pied et le fonctionnement d'une pareille infrastructure administrative ne sont pas sans poser plusieurs exigences. Chacun des groupes étant composé d'entre 9 et 19 membres, ce sont, au 31 mars 2006, quelque 63 personnes qui acceptent, à titre personnel et bénévole, de contribuer à la bonne gestion de l'aide publique aux entreprises culturelles. Les membres sont nommés par la Société après consultation d'organismes qu'elle considère représentatifs, ce qui inclut les associations sectorielles. Les membres du conseil d'administration, composé de 11 personnes, sont quant à eux nommés par le gouvernement à la suite de consultations dans le milieu menées par le ministre de la Culture et des Communications.

Au cours des 10 dernières années, cette collaboration constante a permis d'élargir la connaissance des industries culturelles et de leur évolution. Cette connaissance est la pierre angulaire de l'efficacité de la SODEC.

L'ORGANIGRAMME



Le conseil d'administration,
les commissions et le conseil national
du cinéma et de la production télévisuelle

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LES COMMISSIONS ET LE CONSEIL NATIONAL
DU CINÉMA ET DE LA PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE PRÉSIDENT

Jean G. Chaput

LES MEMBRES

Louise Lemieux-Bérubé

directrice générale
CENTRE DES TEXTILES
CONTEMPORAINS DE MONTRÉAL

Charles Binamé

réalisateur-scénariste

Serge Carrier

vice-président senior –
développement des affaires
ISACSOFT inc.

Hervé Foulon

président-directeur général
LES ÉDITIONS HURTUBISE HMH

Jean-Marc Gagnon

président
ÉDITIONS MULTIMONDE

Lyse Lafontaine

vice-présidente, production
PRODUCTIONS ÉQUINOXE inc.

Louis-Georges L'Écuyer

artisan ébéniste

Luc Phaneuf

président
LES PRODUCTIONS PHANEUF inc.

Jacques K. Primeau

président-directeur général
PRODUCTIONS JACQUES K. PRIMEAU

Un poste vacant

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Pierre Major

secrétaire général – SODEC

LE CONSEIL NATIONAL DU CINÉMA ET DE LA PRODUCTION TÉLÉVISUELLE (CNCT)

LA PRÉSIDENTE

Lyse Lafontaine

vice-présidente, production
PRODUCTIONS ÉQUINOXE inc.
Production, cinéma

LES MEMBRES

Module I : Entreprises
et personnes requérantes

Michel D'Astous

scénariste
Création

Vincent Leduc

vice-président production
ZONE 3 inc.
Production télévisuelle

Patrick Roy

vice-président, acquisitions
et ventes
ALLIANCE ATLANTIS VIVAFILM
Distribution

Jean Tessier

producteur-réalisateur
FILMOVIE inc.
Production indépendante

Jean Colbert

propriétaire de salles de cinéma
Exploitation, salles et ciné-parcs

Vacant

Festivals

Vacant

Jeunes créateurs

Module II : Partenaires créatifs
et stratégiques

Alain Chartrand

réalisateur
Création

Cécile Bellemare

directrice, émissions jeunesse
et famille
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
Télévision généraliste publique

Pierre Duceppe

vente et mise en marché
TECHNICOLOR SERVICES CRÉATIFS
Maisons de services

Michel Pradier

directeur des opérations pour
le Québec
TÉLÉFILM CANADA
Téléfilm Canada

Pierre Roy

président-directeur général
LES CHAÎNES DE TÉLÉ ASTRAL
Télévision spécialisée

Louis Trépanier

directeur général
de la programmation
TQS
Télévision généraliste privée

Vacant

Télé-Québec

Module III : Application de la
Loi sur le cinéma

Louis-Georges Girard

comédien
Artistes-interprètes

Pierre Jutras

conservateur
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE
Patrimoine cinématographique
et télévisuel

Chantal Pagé

directrice de production,
doublage
LES PRODUCTIONS
L'ŒIL MAGIQUE inc.
Entreprises de doublage

François Poitras

propriétaire
LA BOÎTE NOIRE
Commerce au détail de matériel vidéo

Daniel Vincelette

directeur de la photographie
Technique

Vacant

Formation

LA COMMISSION DU DOUBLAGE

LA PRÉSIDENTE

Chantal Pagé

directrice de production,
doublage
LES PRODUCTIONS
L'ŒIL MAGIQUE inc.
Entreprises de doublage

LES MEMBRES

Louise Belleau
directrice du doublage
ALLIANCE ATLANTIS VIVAFILM
Entreprises de distribution

Guylaine Chenier

directrice du doublage
TECHNICOLOR, SERVICES CRÉATIFS –
MONTRÉAL
Entreprises de doublage

François Godin

Artistes-interprètes

Patricia Leclerc

chef des acquisitions productions
extérieures
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
Entreprises de diffusion

Nadia Myre

analyste, relations d'affaires,
télévision marché francophone
TÉLÉFILM CANADA
Téléfilm Canada

Stéphane Rivard

Artistes-interprètes

Christian Roy

Généraliste

LA COMMISSION DU DISQUE ET DU SPECTACLE DE VARIÉTÉS

LE PRÉSIDENT

Luc Phaneuf

président
LES PRODUCTIONS PHANEUF inc.
Production, spectacles

LES MEMBRES

Alain Bédard

président
EFFENDI RECORDS
Production, disques

Jean-Robert Bisaillon

producteur
Production, disques - secteur alternatif

Louis Carrière

président
PRESTE
Production, spectacles

Mario Chénart

Auteurs-compositeurs

Johanne Goyette

productrice
DISQUES ATMA inc.
Production, disques

Claude Larivée

directeur général et artistique
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT,
CHAMPAGNE
Diffusion, événements dans le secteur
des variétés ou en salles

Jacynthe Marleau

vice-présidente affaires
gouvernementales
ÉQUIPE SPECTRA inc.
Production, spectacles

Sébastien Nasra

président
AVALANCHES PARODUCTIONS inc.
Gérance d'artistes

Claude Paquet

directeur général
SALLE ALBERT-ROUSSEAU
Diffusion, régions

Manuel Tadros

Interprètes

Vacant

Distribution

Luc Wiseman

producteur
LES PRODUCTIONS AVANTI
CINÉ VIDÉO inc.
Production, émissions de variétés

LA COMMISSION DU LIVRE ET DE L'ÉDITION SPÉCIALISÉE

LE PRÉSIDENT

Hervé Foulon

président-directeur général
LES ÉDITIONS HURTUBISE HMH
Éditeur, Montréal

LES MEMBRES

Marc Laberge

éditeur
ÉDITIONS CARACTÈRE
Généraliste du domaine du livre

Denis Lebrun

libraire
LIBRAIRIE PANTOUTE
Librairies, régions

Robert Leroux

libraire
LIBRAIRIE ALIRE
Librairies, Montréal

André Maynard

vice-président, développement
stratégique et affaires corporatives
- secteur loisirs et divertissements
QUEBECOR MÉDIA inc.
Distribution

Jean Pettigrew

éditeur éditorial
ÉDITIONS ALIRE
Édition

Nicole Saint-Jean

directrice générale
GUY SAINT-JEAN ÉDITEUR
Édition

Jean-François Saint-Pierre

directeur
COOP HEC MONTRÉAL
Coopératives en milieu scolaire

Vacant

Édition

LA COMMISSION DES MÉTIERS D'ART

LA PRÉSIDENTE

Louise Lemieux-Bérubé
directrice générale
CENTRE DES TEXTILES
CONTEMPORAINS
DE MONTRÉAL (CTCM)
Généraliste, construction textile

LES MEMBRES

Jean-Luc Boudreau
facteur de flûtes
JEAN-LUC BOUDREAU
FACTEUR DE FLÛTES inc.
Production, exportation

Monique Giard
directrice générale
CENTRE DE CÉRAMIQUE –
POTERIE BONSECOURS
Écoles-ateliers

Denyse Goyer
céramiste
GOYER-BONNEAU enr.
Production, moyenne série

Kino Guérin
ébéniste
Production, relève

Marie-France Kech
M-F KECH DÉCORS
Production, services

Terrance Lazaroff
céramiste
Événements de commercialisation

Elena Lee
GALERIE ELENA LEE
Distribution

Élizabeth Marier
artisane
Production, petite série

LA COMMISSION DE PLACE-ROYALE

LE PRÉSIDENT

Philippe Sauvageau
directeur général
SALON INTERNATIONAL
DU LIVRE DE QUÉBEC
Milieu culturel

LES MEMBRES

Jean Desautels
directeur
OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC

Marie-Josée Deschênes
architecte
COMMISSION DE LA CAPITALE
NATIONALE

Daniel Gross
président
ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES
PLACE-ROYALE/VIEUX-PORT

Denis L'Anglais
président
COMITÉ DES CITOYENS
NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES
ET VIEUX-PORT

Hélène Pagé
directrice
MUSÉE DE LA CIVILISATION

Michel Pagé
président
FABRIQUE NOTRE-DAME-
DES-VICTOIRES

Jeanne Picard
responsable de la comptabilité
COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Nathalie Prud'homme
directrice
VILLE DE QUÉBEC

LE CONTEXTE

La SODEC œuvre dans un environnement complexe constitué de plusieurs réalités qui interagissent les unes avec les autres.

LA COMPÉTITIVITÉ

Le mandat de la SODEC renvoie à la nécessité d'agir sur la dynamique financière des entreprises culturelles pour contribuer efficacement à l'expression de notre identité. Ainsi, l'enjeu premier est d'assurer **la compétitivité des entreprises**. L'identité culturelle du Québec est profondément marquée par les succès attribuables aux activités des entreprises culturelles.

Qu'on pense aux professionnels associés à la production des œuvres ou au public, la culture constitue le vecteur central de la notoriété et de la reconnaissance de la société québécoise. L'affirmation de l'identité québécoise est incidemment liée à la possibilité d'offrir au public des œuvres qui vont concurrencer la production étrangère offerte ici à grand renfort de promotion.

La place occupée par la production québécoise sur le marché intérieur est très variable selon les domaines. Les cibles ne peuvent donc être fixées qu'en fonction de la dynamique propre à chacun d'eux. Ainsi, en 2004, les entreprises québécoises du domaine du disque recueillaient 47 % des parts du marché. En 2005, les livres commercialisés par des maisons d'édition québécoises accaparaient 45 % du marché, tout en permettant aux éditeurs d'offrir un accès important aux livres de la Francophonie et aux œuvres traduites. Au cours de la même période, les spectacles de variétés d'artistes d'ici accueillaient 72 % des spectateurs. Toujours en 2005, le cinéma québécois recueillait 18,9 % des assistances en salles, et ce, dans un univers hautement compétitif, largement dominé par l'offre hollywoodienne (68,6 % des assistances). Au cours de cette période, les émissions nationales diffusées sur les principales chaînes de télévision francophones accaparaient 78 % du temps d'écoute. Enfin, nous n'avons pas encore pu établir des données précises sur la part québécoise du domaine des métiers d'art, dont on estime le marché global à 45 millions de dollars. Ces chiffres révèlent une situation qu'il faut interpréter comme un défi, celui de conserver les acquis en même temps qu'accroître des parts de marché encore insuffisantes.

LA PLURALITÉ

La SODEC a la responsabilité de contribuer à renforcer le nombre et la qualité des produits et services culturels. Elle ne saurait s'en acquitter sans porter une attention particulière à **la pluralité des œuvres**.

Les nouvelles technologies bouleversent les processus de production. Leur impact va bien au-delà de l'offre de nouveaux équipements pour la production ou la circulation des œuvres. Il s'agit d'une transformation fondamentale qui détermine une nouvelle façon d'organiser le réel et l'imaginaire, de la conception jusqu'à la diffusion. Il s'agit du passage de l'analogique au numérique, c'est-à-dire d'une représentation physique à un univers virtuel. Dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle, par exemple, cela signifie ne plus travailler sur une image, une photo ou un bout de pellicule comme représentation physique d'un objet ou d'un phénomène, mais plutôt de manipuler, sur ordinateurs, des données numériques constituées de sons ou d'images.

La métropole, la capitale nationale et les régions composent la réalité territoriale qui définit les enjeux du développement culturel. Après avoir constaté l'étroitesse du marché intérieur, encore faut-il en apprécier toutes les nuances démographiques tant au regard de la production que de la diffusion. On observe que les entreprises régionales actives en culture œuvrent davantage en diffusion et dans le commerce au détail. Bien sûr, la valeur de la création artistique ne répond pas à des déterminismes territoriaux. Cependant, la nature et les exigences de la production, à savoir les services et la main-d'œuvre spécialisés, ont un impact direct sur le lieu de production. Les entreprises se concentrent donc dans les principaux centres urbains, la métropole et la capitale occupant les premiers rangs. Dans une perspective de développement local et régional, cette situation exige que l'on s'adapte aux actions qui se font sur l'ensemble du territoire.

La concurrence internationale, comme on le voit en examinant le marché, est d'abord une réalité sur le marché intérieur avant d'en être une sur les marchés d'exportation. Une situation qui met à rude épreuve la compétitivité des entreprises. En effet, l'étroitesse du marché intérieur, fortement occupé par l'offre étrangère, ne peut suffire à générer des revenus capables de rentabiliser l'investissement nécessaire à une production québécoise de qualité.

Cette réalité explique pourquoi l'État doit soutenir la capacité de production des entreprises en même temps qu'il appuie le développement des marchés intérieurs et étrangers. Bien entendu, cette situation que vivent le Québec et nombre d'États sur la planète conduit à la promotion de la diversité des expressions culturelles et du droit des gouvernements à se doter de politiques aptes à protéger et à promouvoir une pluralité d'expression. Le Québec a rapidement affirmé sa position en ce sens. Les entreprises culturelles sont les premières visées par une libéralisation du commerce des biens culturels qui ouvrirait la porte à une concurrence telle, que seuls les pays riches et pouvant compter sur un vaste marché intérieur pourraient développer leurs industries culturelles.

Il importe de le souligner, l'appui que la SODEC offre aux entreprises culturelles représente un soutien constant à la création artistique. Grâce aux outils financiers qu'elle met à la disposition des entreprises, la SODEC propose à ces dernières les moyens pour qu'elles s'investissent dans la création, la production, la diffusion et l'exportation.

LA CULTURE ET L'ÉCONOMIE

Le champ des industries culturelles possède ses caractéristiques propres qu'il revient à la SODEC d'analyser, de maîtriser et d'expliquer. Ainsi, nous sommes responsables d'exposer **la convergence de la culture et de l'économie**.

L'économie de la culture, en particulier celle des industries culturelles, repose sur la production de prototypes et la capacité des entreprises à constamment renouveler l'offre. La production de nouveautés est la force de ce secteur économique en même temps qu'elle peut fragiliser la situation financière des entreprises dont la valeur des catalogues est assimilable à des actifs intangibles. La gestion d'une entreprise, dans un tel contexte, requiert une sensibilité et une compétence que l'on ne reconnaît malheureusement pas assez à l'entrepreneur culturel. Or, la mesure de la contribution de la culture à l'économie québécoise peut se résumer en quelques chiffres tirés de la plus récente étude d'impact économique publiée par le ministère de la Culture et des Communications. Au cours de l'exercice 1997-1998, la culture représentait 3,8 milliards de dollars, soit 2,3 % du PIB du Québec, et ce, pendant qu'elle contribuait à maintenir et à créer 82 870 emplois directs et indirects dont la masse salariale atteignait 2,3 milliards de dollars.

Dans l'accomplissement de son mandat, la SODEC relève le défi de parler à la fois de création artistique et d'affaires, en alliant au développement culturel le langage entrepreneurial et en misant sur la valeur des entreprises comme levier de développement économique. Elle s'engage ainsi dans les mondes de la culture et de l'économie jusqu'à devenir un lieu de convergence unique et nécessaire entre ces deux univers trop souvent étrangers.

En effet, l'œuvre est un bien culturel qui résulte d'une création intellectuelle, individuelle ou collective, qui peut prendre de multiples formes ou genres. Mais dès lors qu'elle s'inscrit dans une démarche de diffusion pour s'offrir au public, elle devient aussi un bien économique soumis aux lois de l'offre et de la demande, un bien qui s'échange, s'achète, possède une valeur commerciale. C'est dans la dynamique que provoque cette dualité, pour révéler et soutenir la création perpétuelle d'actifs intangibles, que s'insère l'action de la SODEC.

En somme, l'environnement dans lequel s'inscrit la mission de la SODEC est constitué d'une pluralité de domaines et d'entreprises qui fondent leur légitimité sur leurs caractéristiques propres, alors que plusieurs attributs communs, mis en évidence par l'économie de la culture, créent une synergie qui permet une expression culturelle diversifiée, assurant le dynamisme et l'originalité de la production québécoise sur les marchés nationaux et internationaux.

Notre stratégie à cet égard est d'exposer la dynamique des industries culturelles dans leurs relations avec leurs partenaires afin de valoriser la coexistence des dimensions culturelles et économiques, et de cerner la vulnérabilité des industries culturelles dans un contexte de libéralisation du commerce international.

LE RÉSEAU CULTUREL

Le rôle de l'État québécois dans la vitalité de sa culture est déterminé par sa capacité d'action. Voilà pourquoi la SODEC considère essentielle **sa participation au réseau gouvernemental québécois**.

Le gouvernement fédéral a considérablement étendu son intervention au fil des ans jusqu'à parler de politiques culturelles. Dans chacun des domaines des industries culturelles, on retrouve une ou des institutions mandatées pour exercer un imposant pouvoir de dépenser dans une optique pancanadienne. Il va sans dire qu'il s'agit là d'une situation nouvelle, si on la compare à celle du moment de l'adoption de la Politique culturelle du Québec. Le fait de contrôler sa propre politique permet au gouvernement du Québec de soutenir l'expression de son identité culturelle. Or, l'importance et le choix des interventions du gouvernement fédéral pèsent fortement sur le développement des industries québécoises. Dans la meilleure des situations, les ressources disponibles devraient concourir à la réalisation des objectifs de la politique adoptée par l'Assemblée nationale.

Le résultat
LES RÉSULTATS

L'APPLICATION DU PLAN D'ACTION

Premier enjeu

LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES CULTURELLES

ORIENTATION 1 : Agir sur la dynamique financière des entreprises culturelles afin de contribuer à leur stabilité

Axe 1

La consolidation de l'offre

Objectif 1.1

Assurer la continuité artistique en documentant les besoins en matière de production et d'édition, et proposer des ajustements aux outils d'intervention qui tiennent compte des coûts et des crédits disponibles.

ACTIONS

Dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle

Observer les effets des modifications apportées aux programmes sur le volume de production et apporter les ajustements requis, le cas échéant, en collaboration avec l'industrie.

En septembre 2003, la ministre de la Culture et des Communications rendait public le Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle. Ce plan était accompagné de crédits supplémentaires de 8 M \$ pour de l'aide à la production. Entre autres, ces nouveaux crédits ont permis à la SODEC d'augmenter le plafond de ses investissements dans les longs métrages à 2 M \$, pouvant atteindre 49 % d'un devis. Depuis, le nombre et la valeur des demandes n'ont cessé d'augmenter pour l'ensemble des volets du programme.

Un nombre record de dossiers a été déposé en production seulement, soit 508, ce qui représente une augmentation de 11,4 %. Les budgets de ces projets ainsi que les montants demandés ont grimpé en flèche avec des augmentations respectives de 53,4 % et de 84,8 %. À lui seul, le volet d'aide à la production de longs métrages de fiction du secteur privé a reçu deux fois plus de demandes qu'en 2004-2005, soit 105 comparativement à 54. Cette augmentation a pour effet direct d'abaisser le taux d'acceptation des projets. Ainsi, cette année, la SODEC a été en mesure d'accepter 23 % des projets qui lui ont été soumis.

Demandes reçues et taux d'acceptation, production cinématographique et télévisuelle, de 2003-2004 à 2005-2006

Production (format et genre)*	2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nombre de dossiers déposés	Taux d'acceptation (%)	Nombre de dossiers déposés	Taux d'acceptation (%)	Nombre de dossiers déposés	Taux d'acceptation (%)
Longs métrages de fiction (secteurs privé, indépendant et jeunes créateurs)	96	35,4	97	22,7	154	20,8
Courts, moyens métrages de fiction et téléfilms	62	19,4	49	18,4	43	18,6
Documentaires	95	48,4	101	46,5	114	49,1
Productions jeunes créateurs (autres formats)	203	17,7	181	17,7	197	11,2
Total	456	28,1	428	25,7	508	23,2

* Comprend les demandes d'ajouts aux projets soutenus les années antérieures

Dans de telles conditions, la SODEC a constaté que l'application du plafond de 2 M \$ était difficile à réaliser. Sa capacité d'investissement demeure limitée par rapport à la demande puisqu'elle tient à soutenir une masse critique de films chaque année. De plus, tout investissement supérieur à 1,5 M \$ requiert l'accord du Conseil des ministres, ce qui crée des délais supplémentaires au montage financier des projets. Afin de corriger la situation, la Société a proposé, avec l'accord du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT), l'ajustement suivant pour 2005-2006 : « l'investissement cumulatif de la SODEC peut atteindre 49 % du devis sans dépasser 2 M \$, étant toutefois entendu que tout investissement au-delà de 1,5 M \$ devra être approuvé par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec et ne sera recommandé par la SODEC que dans des circonstances exceptionnelles. »

Dans le domaine du livre et de l'édition spécialisée

Analyser l'impact du crédit d'impôt pour l'édition de livres sur l'offre.

Cette mesure fiscale introduite en 2000-2001 vise à soutenir l'édition en vue de développer les marchés étrangers, de favoriser la production de grands projets d'édition et d'exploiter le marché de la traduction. Ces objectifs spécifiques s'ajoutent à l'objectif général implicite à tous les crédits d'impôt, soit de soutenir le développement des entreprises culturelles québécoises.

L'évaluation de cette mesure nous offre une occasion de tracer un bilan chiffré des cinq premières années de gestion de ce crédit d'impôt. Notamment, d'évaluer la répartition du soutien ainsi octroyé, de son évolution sur une base annuelle, de sa répartition selon le statut d'éditeur agréé ou non, de la spécialisation éditoriale, de la répartition géographique des éditeurs et de la concentration par entreprise. Il s'agit ici d'observer l'impact de ce crédit d'impôt sur le domaine de l'édition et plus largement sur la culture au Québec.

Des résultats préliminaires nous indiquent entre autres que, de l'entrée en vigueur de la mesure en mars 2000 jusqu'à la fin mars 2005, près de 23 M \$ ont été versés en crédits d'impôt à l'édition québécoise, permettant de soutenir la publication de 6 515 titres par 123 éditeurs.

Cette évaluation sera complétée au cours de l'exercice 2006-2007.

Objectif 1.2

Favoriser l'adaptation et la mise à niveau des procédés et des équipements en fonction des avancées numériques et technologiques.

ACTIONS

Dans le domaine du disque et du spectacle de variétés

S'appuyer sur l'étude effectuée en 2004-2005 sur les nouveaux supports dans le domaine de la musique ainsi que sur le rapport sur le commerce électronique du disque par les entreprises indépendantes (avril 2003) pour déterminer, le cas échéant, les mesures à prendre.

Les préoccupations énoncées depuis 2003, dont les enjeux ont été identifiés par diverses études que la SODEC a réalisées, ont permis d'établir certains constats auxquels font face les entreprises de production musicale au Québec.

En effet, depuis la fin des années 1990, plusieurs nouveaux supports physiques de la musique sont apparus sur le marché. Leur qualité sonore surpasse celle du disque compact et ils permettent d'offrir au consommateur une variété de compléments. Ces nouveaux formats envahissent de plus en plus le marché québécois de la musique, mais leur production demeure marginale et peu diversifiée. Aussi, en 2005-2006, des travaux ont été menés afin d'étendre les outils d'intervention pour permettre aux entreprises d'investir plus largement ces nouveaux créneaux de production.

D'une part, nous avons élargi le Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés (PADISQ) au soutien à la production de DVD de variétés et de musique spécialisée. Dorénavant, ces coûts de production seront considérés dans le calcul du soutien accordé en vertu du volet d'aide globale aux entreprises.

D'autre part, un chantier conjoint du ministère des Finances, du ministère de la Culture et des Communications, de la SODEC et de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) a mené à l'annonce, dans le *Discours sur le budget 2006-2007*, de l'élargissement du crédit d'impôt pour la production d'enregistrements sonores aux enregistrements audiovisuels numériques et aux vidéoclips. Cet élargissement permettra de favoriser la croissance de l'industrie québécoise du disque et du spectacle de variétés et de consolider la situation financière des entreprises. On estime que cette mesure devrait permettre de doubler le soutien offert aux producteurs.

Dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle

Effectuer un suivi de l'implantation du cinéma numérique dans les salles.

La SODEC a effectué une veille afin de détacher une vision de l'implantation du cinéma numérique propre au contexte de l'exploitation cinématographique au Québec. Pour le moment, le prix très élevé de l'équipement qui rencontrerait les exigences de qualité de type 2K et 4K a bloqué toute tentative d'acquisition et de renouvellement d'équipement chez les exploitants de salles. Toutefois, quelques-uns ont fait le choix d'équiper une salle ou deux de projecteurs de haute définition (HD) dont la puissance est inférieure à 2K.

Évaluer la possibilité de mettre en place des mesures visant l'acquisition et l'installation de matériel de diffusion numérique dans les salles (commerciales et parallèles).

La SODEC a participé à des rencontres visant à explorer diverses hypothèses pour faciliter l'implantation du cinéma numérique dans les salles. Cependant, compte tenu qu'aucun modèle d'affaires ne remportait l'adhésion de l'ensemble des partenaires dans ce processus, aucune mesure spécifique n'a encore été déployée.

Parmi les éléments à considérer, il y a l'importante relation d'affaires que les exploitants de salles du Québec entretiennent avec les distributeurs des États-Unis. Les propriétaires de salles conviennent qu'il est préférable d'observer le modèle qui dominera ce marché afin de s'assurer de la compatibilité de l'équipement et de la viabilité du modèle d'affaires qu'ils mettront en place.

Objectif 1.3

Œuvrer à stabiliser les normes selon lesquelles s'effectue le calcul de l'aide fiscale dans tous les domaines.

ACTIONS

Poursuivre la participation aux divers travaux pour déterminer les normes et stabiliser les paramètres d'attribution des crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle, la production d'enregistrements sonores, la production de spectacles, ainsi que pour l'édition de livres.

Depuis quelques années, un processus d'actualisation du crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise est en cours. La SODEC collabore activement à cette démarche avec le ministère des Finances, le ministère de la Culture et des Communications et Revenu Québec. Un comité permanent d'échange a été créé et se réunit sur une base trimestrielle pour procéder à la révision de la législation et de la réglementation. Ce travail est presque entièrement complété et les dernières modifications devraient être introduites au cours de l'exercice 2006-2007.

Par ailleurs, la SODEC et le ministère des Finances ont entamé des travaux d'harmonisation et de simplification du régime fiscal pour l'ensemble des crédits d'impôt destinés aux entreprises culturelles. Ces travaux se poursuivent selon un échéancier déterminé par le ministère des Finances.

Enfin, la SODEC, de concert avec le ministère de la Culture et des Communications, continue de travailler à l'optimisation des mesures afin d'assurer leur efficacité et leur concordance avec les besoins et l'évolution des milieux auxquels elles sont destinées, notamment au plan technologique. Par exemple, ces travaux aboutissaient à l'annonce, dans le *Discours sur le budget 2006-2007*, de l'élargissement du crédit d'impôt pour la production d'enregistrements sonores aux enregistrements audiovisuels numériques et aux vidéoclips.

Concurremment à ces processus, il faut tenir compte des priorités identifiées par le gouvernement du Québec, qui peuvent nécessiter des modifications aux conditions d'admissibilité des entreprises et des projets, de même qu'à l'aide fiscale accordée.

En somme, au cours des six dernières années, un nombre important de changements ont été apportés et, par conséquent, il apparaît de plus en plus indiqué de stabiliser les paramètres d'attribution des crédits d'impôt pour que les entreprises puissent mieux élaborer la structure de financement de leurs projets compte tenu d'un apport plus prévisible de l'aide fiscale.

Axe 2

Le professionnalisme des entreprises

Objectif 2.1

Identifier, au cours de l'exercice 2006-2007, les moments où s'exerce le rôle conseil de la SODEC dans la relation d'affaires avec l'entreprise, que ce rôle soit du type encadrement de gestion, de gouvernance ou de perfectionnement, dans le but de renforcer le professionnalisme des entreprises grâce à la qualité des services rendus par les experts de la Société.

ACTIONS

Entreprendre l'analyse de la fonction conseil exercée par la SODEC et proposer un cadre de référence.

L'analyse de la fonction conseil demande une expertise particulière. Nous avons donc embauché une stagiaire de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). Au cours de l'exercice, certains travaux préliminaires ont été menés afin d'établir la distinction entre, d'une part, le rôle de conseiller auprès de la clientèle pour expliquer et faciliter la présentation de demandes de soutien et, d'autre part, un rôle plus général d'encadrement de gestion, de gouvernance ou de perfectionnement. Les travaux sont déjà bien avancés et seront complétés au cours de l'exercice 2006-2007.

Constituer un comité interne qui analysera les différentes tâches effectuées lors de l'administration de l'aide fiscale, de l'aide sélective ou de la fonction bancaire de la Société afin de déterminer lesquelles se rapportent à une fonction conseil dans la relation avec les entreprises.

Quand le rapport sur les fonctions conseils exercées par les experts de la SODEC sera complété, nous prévoyons constituer un comité interne qui analysera les résultats et suggèrera, s'il y a lieu, de renforcer certaines tâches se rapportant à une fonction conseil afin d'améliorer le professionnalisme des entreprises culturelles.

Objectif 2.2

Participer aux travaux visant la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental sur les conditions socioéconomiques des artistes, selon l'échéancier établi, et veiller au respect des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle par les entreprises culturelles en instaurant ou en maintenant des mesures à l'intérieur des programmes d'aide, en commençant par le programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés.

ACTIONS

Répertorier les mesures existantes et voir si elles donnent les résultats escomptés.

À la demande de la ministre de la Culture et des Communications, la SODEC a délégué son Secrétaire général au Comité permanent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes. Cette participation au Comité devrait assurer l'arrimage entre les deux organismes.

Signalons que les programmes de la SODEC, lorsque cela est justifié, indiquent clairement les obligations des entreprises en matière de droit d'auteur ou de cadre normatif de négociation entre les producteurs et les artistes ou les artisans, et que cela fait partie des conditions d'admissibilité aux divers programmes.

Dans le domaine du disque et du spectacle de variétés

Évaluer le système de répartition des bénéfices d'une œuvre entre les parties concernées.

Cette action est reportée à 2006-2007.

Objectif 2.3

Poursuivre notre collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications pour la mise en œuvre des politiques de développement des ressources humaines en culture afin que la situation propre aux entreprises culturelles soit bien cernée.

ACTIONS

Contribuer aux travaux concernant la formation continue compris dans notre Plan stratégique.

Dans la foulée de sa participation à la production d'un bilan des dispositifs de formation continue mis en application au cours des trois dernières années, la SODEC a participé aux rencontres du Comité de coordination. L'essentiel des travaux a eu lieu en mai 2005, suivi de rencontres sur le bilan de la formation et l'analyse détaillée de l'opération en vue de produire des recommandations, en septembre 2005.

À la suite du dépôt du rapport d'évaluation final, la SODEC a été invitée à participer à l'élaboration des services permanents de coordination de la formation continue, animés conjointement par le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) et Emploi-Québec.

Objectif 2.4

Analyser l'état de la succession au sein des entreprises culturelles dans le contexte du changement démographique et de nombreux départs à la retraite, et identifier les mesures à prendre afin que la propriété québécoise ne soit pas fragilisée.

ACTIONS

Poursuivre, en 2005-2006, les travaux en effectuant le monitoring selon les recommandations de la note d'analyse produite sur ce point.

La SODEC avait produit une première réflexion sur le renouvellement des postes de direction dans un contexte de départ à la retraite des entrepreneurs en 2004-2005. En effet, vu l'âge actuel des baby-boomers, on prévoit que, d'ici 10 ans, 50 % des dirigeants d'entreprises au Québec prendront leur retraite et que d'ici 15 ans, ce taux atteindra 75 %. Bien évidemment, cette situation s'applique aussi aux entreprises culturelles.

Au cours de l'exercice, la SODEC a poursuivi cette réflexion qui l'a conduite à identifier des actions prioritaires.

Ainsi, la Société fait circuler de manière régulière l'information sur ce sujet auprès des entreprises culturelles de tous les domaines. Elle publie également, dans son bulletin électronique SODEXPRESS (un premier article a été publié à ce sujet dans le numéro du mois de décembre 2005), des articles décrivant les différentes facettes de la transmission d'entreprises (valeur marchande de l'entreprise, préparation de la relève, financement du rachat, etc.). Au cours du prochain exercice, la SODEC fera connaître les ressources disponibles (bibliographie, institutions financières, services conseils spécialisés, etc.) pour soutenir les dirigeants d'entreprises dans ce processus. Elle compte également publier de l'information sur des expériences de planification et de transmission d'entreprises qui sont actuellement en cours.

Dans le but de faciliter l'accès à de l'information pertinente, la SODEC aura, dans son site Internet, une section consacrée à la transmission d'entreprises où il sera possible de consulter les divers articles parus et d'accéder à des ressources disponibles. Cette section devrait être en ligne dans le courant de l'année 2006.

Deuxième enjeu

LA PLURALITÉ DES ŒUVRES

ORIENTATION 2 : Renforcer la production, la diffusion ainsi que le rayonnement national et international des productions culturelles québécoises, favorisant ainsi la création artistique.

Axe 3

La démocratisation de la culture

Objectif 3.1

Maintenir le soutien financier aux entreprises culturelles afin de garantir un volume de production optimal dans chaque domaine pour que la population ait accès à une vaste gamme d'œuvres québécoises.

ACTIONS

Dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle

D'emblée, rappelons que le programme d'aide à la production a été modifié en 2003-2004 en fonction des orientations du Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle annoncé par la ministre de la Culture et des Communications.

Depuis 2002-2003, on constate une augmentation de l'investissement moyen de la SODEC dans les projets. Cette croissance se poursuit en 2005-2006, mais dans une répartition différente selon le format ou le genre d'œuvres. Alors que l'investissement moyen par long métrage du secteur privé était de 512 745 \$, en 2003-2004, il est de 594 204 \$, en 2005-2006, incluant toutes les coproductions. Dans le cas des longs métrages du secteur indépendant et jeunes créateurs, l'investissement moyen est passé de 242 530 \$ en 2003-2004 à 318 080 \$ en 2005-2006. En contrepartie, durant la même période, l'investissement moyen dans les courts et moyens métrages de fiction est passé de 48 221 \$ à 61 688 \$, celui en documentaire est passé de 46 437 \$ à 55 941 \$. Enfin, l'investissement moyen dans les productions des jeunes créateurs est passé de 44 917 \$ à 52 056 \$.

Nous pensons que notre orientation visant à maintenir la masse critique de films nécessaire pour offrir une diversité de genres et d'œuvres québécoises tout en accroissant l'investissement dans chacun a porté fruit. Concrètement, le nombre d'œuvres que la SODEC soutient annuellement est stable afin d'augmenter son investissement dans chacune d'elle. Les résultats du cinéma québécois en salles permettent bien d'illustrer l'atteinte de cet objectif. Ainsi, l'assistance pour les productions nationales a bondi de 8,8 %, qu'elle était en 2002, à 18,9 % en 2005. Il s'agit de la plus remarquable croissance que le cinéma québécois ait jamais obtenue dans les salles québécoises. À ce succès, il faut ajouter celui des documentaires; qu'il s'agisse d'œuvres uniques, de miniséries ou de séries, tous connaissent, principalement à la télévision, un succès qui ne se dément pas.

Programme d'aide à la production cinématographique et télévisuelle, projets soutenus par volet, 2003-2004 à 2005-2006

Production (format et genre)	2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Longs métrages de fiction – secteur privé	29	14 869 618	14	10 910 000	27	16 043 513
Longs métrages de fiction – secteurs indépendant et jeunes créateurs	5	1 212 650	8	2 305 000	5	1 590 400
Courts, moyens métrages de fiction et téléfilms	12	578 650	7	438 000	8	493 500
Documentaires	46	2 136 121	44	2 481 854	56	3 132 690
Productions jeunes créateurs (autres formats)	33	1 482 275	24	1 147 550	22	1 145 225
Total	125	20 279 314	97	17 282 404	118	22 405 328

La fluctuation du nombre de longs métrages entre 2004-2005 et 2005-2006 s'explique en partie par un nombre de coproductions minoritaires acceptées plus élevé (de 2 à 7). En ce qui concerne les engagements financiers, certains projets retenus avec une offre financière préliminaire en 2004-2005 ont été engagés de façon définitive seulement en 2005-2006. Dans ce cas, le montant réservé au moment de l'offre préliminaire d'un projet est transféré à l'exercice financier suivant.

Dans le domaine du disque et du spectacle de variétés

Dans le contexte d'une croissance soutenue de la demande, le nombre d'entreprises du secteur industriel et de projets financés par la SODEC dans le domaine du disque et du spectacle de variétés connaît une certaine augmentation, alors que les crédits demeurent stables. L'accroissement du nombre de projets contribue à un élargissement de la diversité des œuvres permettant d'étendre l'offre québécoise accessible au public. Cependant, cette situation se solde par une diminution de l'aide moyenne attribuée à chaque entreprise. En effet, le nombre de projets soutenus est passé de 67 en 2003-2004, à 79 en 2005-2006 et inversement, le montant moyen attribué à chacun est passé de 45 940 \$ à 38 824 \$. Soulignons également qu'un travail de sensibilisation sur les exigences du programme d'aide fait en sorte que le nombre de demandes reçues a diminué.

Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés, nombre d'entreprises soutenues et aide financière accordée, secteur industriel, de 2003-2004 à 2005-2006

2003-2004			2004-2005			2005-2006		
Nombre	\$	Moyenne	Nombre	\$	Moyenne	Nombre	\$	Moyenne
67	3 078 000	45 940	71	3 113 500	43 852	79	3 067 100	38 824

Programme d'aide aux entreprises du disque et du spectacle de variétés, taux d'autorisations, de 2003-2004 à 2005-2006

2003-2004			2004-2005			2005-2006		
Demandes	Autorisations	%	Demandes	Autorisations	%	Demandes	Autorisations	%
91	67	73,6	113	71	62,8	85	79	92,9

Dans le domaine du livre

Le nombre d'éditeurs agréés qui font appel au programme d'aide à l'édition connaît une croissance continue. La diversité de leurs besoins se traduit par une légère fluctuation annuelle des crédits, entre autres à cause des activités de promotion qui font aussi partie des stratégies des éditeurs. De cette manière, la SODEC répartit ses crédits entre un plus grand nombre d'éditeurs, ce qui contribue toutefois à une certaine dilution du soutien entre plus d'éditeurs. Ainsi, le montant annuel moyen attribué aux maisons d'édition est passé de 18 252 \$ à 16 838 \$.

Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée, nombre d'éditeurs soutenus et aide accordée pour les activités de production, d'édition, de promotion et d'aide à l'édition spécialisée, de 2003-2004 à 2005-2006

	2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Aide à l'édition et à la promotion	100	1 885 000	104	1 807 584	106	1 843 062
Aide à l'édition spécialisée	7	68 000	8	68 000	7	59 724
TOTAL	107	1 953 000	112	1 875 584	113	1 902 786

Dans le domaine des métiers d'art

La SODEC, malgré un contexte limité de ressources financières, a augmenté le nombre de ses interventions de soutien aux artisans et aux entreprises en métiers d'art. Cependant, l'aide moyenne attribuée au volet 1 du Programme est passée de 3 944 \$ en 2003-2004 à 3 373 \$ en 2005-2006. L'aide accordée aux entreprises en démarrage, volet 2, est quant à elle passée de 1 949 \$ en 2003-2004 à 2 431 \$ en 2005-2006.

Outre l'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art, la SODEC administre un Programme d'aide aux écoles-ateliers pour lequel la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Line Beauchamp, a annoncé une augmentation de 750 000 \$, soit 250 000 \$ par année pendant trois ans, en décembre 2005. Ce qui porte l'enveloppe dédiée à ce programme à 1 275 000 \$ annuellement.

Programme d'aide aux entreprises en métiers d'art, aide financière accordée et nombre d'entreprises soutenues, de 2003-2004 à 2005-2006

	2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Volet 1 – Aide aux artisans professionnels et aux entreprises intermédiaires	62	244 500	74	271 550	72	242 968
Volet 2 – Aide aux artisans et aux entreprises en démarrage	17	33 125	28	68 350	22	53 489
TOTAL	79	277 625	102	339 900	94	296 457

Objectif 3.2

Contribuer à la consolidation des réseaux de diffusion et de commercialisation afin qu'ils participent au maintien de l'offre.

ACTIONS

Dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle

Maintenir le soutien accordé aux distributeurs pour la diffusion ainsi qu'aux exploitants pour l'amélioration de l'équipement des salles.

Le soutien accordé aux distributeurs pour leurs activités de commercialisation a connu une croissance depuis 2003-2004, année de la mise en place du Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle. Ce plan avait été l'occasion de revoir le Programme d'aide à la promotion et à la diffusion. Le nombre de projets soutenus s'est stabilisé après un certain fléchissement en 2004-2005 et l'aide moyenne est passée de 15 195 \$ à 16 052 \$. Nous observons que le résultat sur la période est positif et que cette action a permis d'accroître l'accès aux œuvres, notamment par une aide accrue aux copies de films.

Programme d'aide à la promotion et à la diffusion en cinéma et production télévisuelle, nombre de projets soutenus et aide financière accordée aux distributeurs de films, de 2003-2004 à 2005-2006

2003-2004		2004-2005		2005-2006	
Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
42	638 202	34	452 545	43	690 254

Du côté des exploitants de salles, les résultats de cette année démontrent clairement que ceux-ci traversent une période de transition. En effet, la demande pour la construction, la rénovation et l'amélioration des salles ralentit pour deux raisons principales. D'une part, il y a eu une forte croissance du parc de salles au Québec. Alors qu'on dénombrait 718 écrans en 2000, on en comptait 777 en 2004. Durant cette période, outre de nouvelles salles, beaucoup d'améliorations ont été réalisées dans les salles existantes. Autre fait significatif, les exploitants reportent toute décision dans l'achat d'équipement, étant incertains des choix technologiques à faire pour équiper leurs salles de projection. Le passage au cinéma numérique ne saurait tarder et aucun modèle d'affaires ne les rassure quant à ce choix. Dans ce contexte, les propriétaires de cinéma préfèrent attendre

qu'une technologie et un modèle d'affaires se dégagent, ce qui leur permettra d'établir des règles de partage des coûts liés à ce changement majeur.

La baisse de l'aide attribuée aux exploitants de salles commerciales doit être comprise comme une période transitoire. Dès que de nouveaux paramètres d'affaires reliés au cinéma numérique seront établis, les demandes connaîtront une croissance que nous anticipons supérieure à nos ressources financières.

Dans le cas des salles parallèles, le problème se pose différemment, la plus importante part de l'aide est notamment consacrée à la publicité et au développement, ce qui laisse une part congrue à l'amélioration de l'équipement.

Programme d'aide à la promotion et à la diffusion en cinéma et production télévisuelle, nombre de projets soutenus et aide financière accordée aux exploitants de salle¹, de 2003-2004 à 2005-2006

	2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Salles commerciales	9	120 270	7	214 814	3	46 753
Amélioration de l'équipement	4	58 796	4	170 492	1	1 873
Publicité	5	61 474	3	44 322	2	44 880
Salles parallèles	9	327 223	8	330 770	11	361 360
Amélioration de l'équipement	4	72 422	3	58 600	4	53 094
Développement	2	180 000	1	120 000	3	146 000
Publicité	3	74 801	4	152 170	4	162 266
Total	18	447 493	15	545 584	14	408 113

¹ Le versement de l'aide pour l'équipement des salles commerciales est étalé sur trois ans. L'engagement de l'enveloppe octroyée apparaît dans sa globalité l'année de la signature de l'entente.

Évaluer les besoins et soutenir des actions visant une plus grande visibilité des courts métrages, documentaires et longs métrages d'auteurs.

Toutes les occasions sont mises à profit pour faire la promotion de la diversité des œuvres cinématographiques dont font partie les courts métrages, les documentaires et les films d'auteurs. Les actions dans ce sens doivent être proportionnelles aux capacités du milieu de créer un espace médiatique pour ces productions et de rejoindre le spectateur qui s'y intéresse.

À cet effet, la SODEC soutient la diffusion des courts métrages, notamment en appuyant le *Festival du film court de Victoriaville* et *Regard sur le court métrage au Saguenay*. Elle encourage aussi les sections court métrage dans d'autres événements au Québec et contribue à ce qu'ils soient présentés dans les salles membres de l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPO). De plus, le Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel permet une diffusion internationale de ces œuvres, notamment à Clermont-Ferrand, festival spécialisé en court métrage.

Dans le cas des documentaires, la SODEC participe au *Forum du documentaire* et soutient les *Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM)*, ainsi que diverses programmations qui accordent une place au documentaire et au court métrage, dont notamment le *Festival du film sur l'art (FIFA)*, *Paralœil* à Rimouski et *Antitube*, à Québec. Là encore, le Programme d'aide à l'exportation appuie la présentation des œuvres québécoises dans des événements internationaux comme *Visions du réel*, à Nyon, en Suisse.

Enfin, la SODEC s'appuie sur les entreprises et les institutions du milieu dans ses interventions. Bien que très peu de distributeurs aient la capacité de mener régulièrement des actions de visibilité en faveur de ce type de productions, la SODEC soutient les projets qui présentent une possibilité intéressante de diffusion.

Évaluer la répartition des budgets octroyés à la promotion et à la diffusion en fonction de l'évolution du marché de la distribution et des moyens utilisés.

Depuis les changements apportés au Programme d'aide à la promotion et à la diffusion en 2003-2004, le budget disponible pour ce secteur d'activités atteint près de 3 M\$ annuellement. Les orientations alors privilégiées visaient à concentrer les interventions vers les segments plus vulnérables de la production, soit le court métrage, le documentaire et le long métrage d'auteur pour lesquels la sortie commerciale est plus à risque.

Cette année, l'aide aux entreprises de distribution (volet 1) se situe à 700 000 \$. Il s'agit d'une importante augmentation par rapport aux années précédentes principalement due à un élargissement du volet d'aide au tirage de copies. Tel que présenté précédemment, l'aide aux exploitants de salles (volet 2) a fléchi en fonction des bouleversements qu'occasionne la diffusion numérique. Le montant octroyé à l'aide aux projets spéciaux (volet 3) a légèrement augmenté et enfin, l'aide aux festivals a accaparé une part plus restreinte du budget de promotion-diffusion, soit 46,7 % comparativement à 50 % l'année précédente.

Dans le domaine du livre

Poursuivre l'accompagnement des librairies dans l'amélioration de leurs performances.

Afin de contribuer à l'essor des librairies agréées du Québec, la SODEC leur propose un soutien à l'informatisation dans le cadre de son Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée. En 2004-2005, une entente intervenue entre l'Association des libraires du Québec (ALQ), le ministère du Patrimoine Canadien (MPC) et la SODEC a permis d'accueillir ces projets d'informatisation des librairies.

Les projets soutenus par la mise en œuvre de cette entente ont été approuvés et réalisés au cours des années 2004 et 2005. La contribution de la SODEC a totalisé 242 980 \$ et celle du MPC 160 000 \$.

L'ALQ est présentement en attente d'une réponse du MPC quant à une nouvelle demande de 250 000 \$ visant la réalisation d'une autre phase d'informatisation des librairies. Cette somme s'ajouterait à l'enveloppe de 250 000 \$ de la SODEC qu'annonçait la ministre de la Culture et des Communications le 17 novembre 2005, à l'occasion du Salon du livre de Montréal.

De plus, la SODEC a maintenu son soutien au fonctionnement de la Banque de titres de langue française (BTLF) à hauteur de 300 000 \$.

Au cours de l'année, la BTLF, en partenariat avec Électre en France, a peaufiné son nouveau site de référence Mémento, un service en ligne destiné aux professionnels du livre lancé en janvier 2005. L'année 2005-2006 a été une année de consolidation des travaux et de perfectionnement des outils qui ont permis de mieux servir les libraires et l'ensemble de la clientèle.

Dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle

Favoriser, grâce au soutien au tirage de copies, la mise en marché et la diffusion en salles de longs métrages de fiction québécois.

Étant donné l'étendue du parc de salles (777 écrans), ce qui distingue un film à succès d'autres productions réside entre autres dans la stratégie de mise en marché. Afin d'accroître le nombre de projets admissibles tout en étant assuré de soutenir la catégorie d'œuvres qui en a le plus besoin, la SODEC a décidé d'élargir les conditions d'admissibilité à ce programme à des films québécois et de cinématographies étrangères peu diffusées, distribués en moins de 45 copies plutôt que 25 copies.

C'est ainsi que 19 films ont pu bénéficier d'un soutien permettant de renforcer leur diffusion. Parmi eux, 9 films ont eu une sortie en 10 copies ou moins, 3 films ont eu une sortie entre 10 et 20 copies, et 7 films entre 20 et 30 copies.

Programme d'aide à la promotion et à la diffusion, aide au tirage de copies, de 2003-2004 à 2005-2006

2003-2004		2004-2005		2005-2006	
Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
13	88 387	15	83 430	19	210 208

Évaluer le potentiel de la distribution :

- 1) du patrimoine cinématographique sur support DVD;
- 2) des films québécois sur support DVD au niveau international.

Actions reportées en 2006-2007, notamment parce qu'il est difficile d'obtenir des renseignements précis sur ces marchés. D'autres avenues devront être analysées avec les intervenants pertinents.

Axe 4

La diversification des genres

Objectif 4.1

Renforcer l'accès à des activités de recherche et de développement qui contribuent à un renouvellement des formes et des pratiques artistiques.

ACTIONS

Dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle

Soutenir et élaborer, avec l'industrie, des ateliers professionnels ciblés selon les besoins.

Au cours de l'année, la SODEC a contribué à la tenue de plusieurs ateliers professionnels, entre autres dans le cadre d'événements particuliers, comme par exemple : *Cours écrire ton court !* (7^e édition), organisé à l'occasion du *Festival du nouveau cinéma*, soit en étant maître d'œuvre comme dans le cas de l'*Atelier Grand Nord* (3^e édition, du 18 au 26 mars 2006) qui réunit des scénaristes francophones de France, de Suisse, de Belgique et du Québec, autour de scénarios de longs métrages de fiction. Cette activité est organisée par la SODEC, en partenariat avec le Fonds Harold Greenberg ainsi que le Centre national de la cinématographie (CNC) de France, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD France, Belgique et Canada), l'Association des scénaristes de l'audiovisuel (ASA, Belgique), le Commissariat général aux relations internationales de la Communauté française de Belgique/Wallonie-Bruxelles, la Fondation de formation continue pour le cinéma et l'audiovisuel (FOCAL, Suisse) et la Société suisse des auteurs (SSA).

À l'étranger, la SODEC a coordonné un atelier de coproduction documentaire à l'occasion de *Sunny Side of the Doc*, à Marseille (du 29 juin au 5 juillet 2005), ainsi que les rencontres de coproduction organisées à Paris dans le cadre de *Cinéma du Québec à Paris* (du 23 au 25 novembre 2005)

Soulignons également que des représentants de la SODEC ont participé activement au *Forum de discussion sur le long métrage documentaire*, à Montréal, ainsi qu'à des ateliers professionnels au *Festival des 3 Amériques*, à Québec et à *Regard sur le court métrage*, au Saguenay.

Objectif 4.2

Approfondir le rôle à jouer vis-à-vis de la production indépendante, para-industrielle et toute autre forme d'avant-garde.

ACTIONS

Mener une réflexion interne sur l'ouverture aux nouveaux genres artistiques au cours des dernières années, prendre acte des résultats obtenus et, au besoin, recourir à des consultations auprès des groupes concernés.

Au cours de l'exercice, la SODEC a poursuivi son appui au développement des formes émergentes d'expression artistique au moyen de différents outils d'intervention dont elle dispose. Certains programmes visent directement ce segment, notamment le volet d'aide au secteur para-industriel dans le domaine du disque et du spectacle de variétés; le Programme d'aide aux jeunes créateurs en cinéma et le soutien offert au secteur indépendant dans le cadre du Programme d'aide à la scénarisation; et le Programme d'aide à la production dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle.

La SODEC a également pris part à plusieurs rencontres avec la Société pour la promotion de la relève musicale de l'espace francophone (SOPREF) afin d'établir des critères de programmes en fonction de cette clientèle et de s'assurer qu'elle reçoive sa juste part d'aide. Ainsi, les modifications apportées au volet d'aide au secteur para-industriel pour l'exercice 2006-2007 permettront de favoriser la structuration des entreprises en émergence.

Axe 5

L'ouverture à la modernité artistique et technologique

Objectif 5.1

Considérer le recours aux nouvelles technologies et au numérique comme moyen d'expression et de diffusion dans l'aide à la production et à la diffusion.

ACTIONS

Présenter au ministère de la Culture et des Communications et au ministère des Finances une proposition d'élargissement du crédit d'impôt pour la production d'enregistrements sonores afin de soutenir le développement des nouvelles formes d'édition sonores et visuelles de la production musicale.

En 2004-2005, dans son rapport *Les nouveaux supports dans le domaine de la musique : du SACD au DVD vidéo musical*, la SODEC avait identifié un certain nombre d'éléments aptes à favoriser la croissance de l'industrie québécoise du disque et du spectacle de variétés et à consolider la situation financière des entreprises. L'élargissement du crédit d'impôt pour la production d'enregistrements sonores à de nouveaux supports faisait partie des moyens identifiés. Une demande en ce sens, établie en collaboration avec l'ADISQ, a été déposée aux ministères des Finances et de la Culture et des Communications, en mai 2005.

L'annonce de l'élargissement du crédit d'impôt pour la production d'enregistrements sonores aux enregistrements audiovisuels numériques et aux vidéoclips était faite à l'occasion du *Discours du budget 2006-2007*.

Considérer la possibilité d'inclure la numérisation des productions audiovisuelles soutenues par le gouvernement du Québec comme dépense admissible dans les budgets de production.

Le processus de production d'un long métrage est presque totalement numérique, sauf au début du processus, c'est-à-dire au tournage qui est encore effectué en 35 mm (bien que les caméras numériques occupent de plus en plus de place), ainsi qu'à la fin, soit à l'étape de la distribution qui se fait encore sur support 35 mm, puisque les salles projettent dans ce format. Toutefois, il faut dès à présent prévoir que ces dernières amorceront le transfert vers un système de projection numérique, ce qui impliquera, pour distribuer un film, de tirer un internégatif sur film 35 mm et une copie numérique 2K ou 4K qui occasionneront des coûts additionnels. La SODEC est donc disposée à prendre en compte ces coûts dans les devis de production.

Objectif 5.2

Collaborer, avec le ministère de la Culture et des Communications, à l'élaboration d'une stratégie de développement de la production numérique interactive à contenu culturel.

ACTIONS

Poursuivre notre collaboration aux travaux dirigés par le ministère de la Culture et des Communications en ce sens.

La SODEC s'est associée, à l'automne 2004, au processus d'évaluation critique du portrait de situation de la production numérique interactive établi par le MCC. Elle a contribué à documenter la situation à partir de l'information dont elle disposait sur le soutien qu'elle a géré dans ce domaine par le passé.

La Société poursuivra sa collaboration en fonction du calendrier de travail du ministère.

Objectif 5.3

S'assurer d'offrir des mesures incitatives en faveur de la relève dans chacun des domaines et reconnaître les nouveaux modes de création.

ACTIONS

Assurer la continuité des dispositifs facilitant l'intégration de la relève dans tous les programmes où un tel dispositif est déjà en application.

Dans le domaine des métiers d'art, deux programmes offrent des mesures de soutien à la relève. Le Programme d'aide aux artisans et aux entreprises en métiers d'art a permis, par le biais de son volet 2 - Aide aux artisans et aux entreprises en démarrage, de soutenir 22 projets totalisant 53 489 \$. Le Programme d'aide aux écoles-ateliers, par son soutien au fonctionnement, permet aux écoles d'organiser des activités qui concernent directement les jeunes, dont les incubateurs d'entreprises, les ateliers de transition et l'encadrement professionnel pour le développement de leur carrière. Depuis son transfert à la SODEC en 1996, ce programme soutient neuf écoles-ateliers par des subventions annuelles récurrentes. Trois de ces écoles sont à Québec et récoltent un montant total de 532 000 \$ et six sont situées à Montréal et se partagent un montant de 717 000 \$.

En cinéma, le Programme d'aide aux jeunes créateurs a permis de soutenir, dans les 3 volets du programme, 98 projets pour une valeur de 1 521 405 \$ au cours de l'exercice. Ce programme vise à soutenir la relève et à intégrer les jeunes créateurs dans les circuits réguliers de la production cinématographique et télévisuelle.

Fait à noter également, le conseil d'administration de la SODEC entérinait, en novembre 2005 et sur recommandation du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT), la création d'un poste représentant les jeunes créateurs au sein du CNCT. La relève constitue une clientèle importante à la SODEC qui lui donne déjà une place au sein d'autres instances consultatives, comme c'est le cas à la Commission du disque et spectacle de variétés qui compte un représentant pour la production disque du secteur alternatif, ainsi qu'à la Commission des métiers d'art sur laquelle siège un représentant pour la production de la relève.

Le Programme de sensibilisation à la chanson en milieu collégial, dans le domaine du disque et du spectacle de variétés, vise à donner accès à la clientèle étudiante à une offre de spectacles de chanson francophone. La SODEC a soutenu 94 projets totalisant une aide de 246 820 \$ par ce programme, au cours de l'exercice.

Ces actions, parmi d'autres, contribuent à l'insertion de la relève artistique et entrepreneuriale.

Axe 6

L'internationalisation des échanges

Objectif 6.1

Maintenir des outils financiers pour assurer un engagement constant des entreprises dans les échanges internationaux afin qu'elles accroissent leur volume d'affaires et qu'elles améliorent leur rentabilité.

ACTIONS

Promouvoir le Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel auprès de l'industrie du cinéma et de la production télévisuelle.

Sodexport, répartition des interventions financières en cinéma et production télévisuelle, selon les volets du programme, de 2003-2004 à 2005-2006

Volet d'aide	2003-2004		2004-2005		2005-2006	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Volet 1 : Sodexport – entreprise	8	430 000	2	125 000	10	705 000
Volet 2 : Sodexport – projet	4	7 006	3	45 000	1	10 000
Volet 3 : Sodexport – présence dans les marchés et foires	3	640 371	3	618 250	3	638 337
Sodexport – autres activités de rayonnement culturel	37	640 740	39	436 428	48	518 637
Volet 4 : Relations internationales	1	1 500	3	14 344	1	12 500
TOTAL	53	1 719 617	50	1 239 022	63	1 884 474

Lancés en 1996, les volets 1 et 2 du Programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel sont les plus anciens en matière d'aide remboursable à la SODEC et sont bien adaptés aux activités des entreprises sur les marchés étrangers. Dans la foulée du Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle annoncé en septembre 2003, le plafond de l'aide remboursable octroyée au volet 1 Sodexport-entreprise pour ce domaine a été haussé de 50 000 \$ à 100 000 \$, afin d'en élargir la portée et de soutenir les entreprises de manière plus conséquente dans le développement de leur capacité d'exportation. Le tableau précédent permet de constater une diminution du nombre de dossiers aussi bien que des sommes versées en 2004-2005. Cette situation s'explique par le fait que plusieurs projets n'ont pu être traités avant la fin de l'année financière, ce qui s'est répercuté sur les résultats de l'exercice 2005-2006.

Au cours de la dernière année, le nombre de projets et la valeur des montants octroyés à l'exportation dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle se sont révélés plus élevés. Ils témoignent des efforts de la Société pour mieux faire connaître le Programme à cette clientèle, notamment à l'occasion d'événements (MIPTV, Festival international du film de Toronto, les Rendez-vous de Sunny Side of The Doc) ou de rencontres ciblées avec les entreprises. Ainsi, en cours d'année, la SODEC a soutenu 10 projets au volet 1 pour un total de 705 000 \$, dont 6 projets qui ont pu obtenir une aide supérieure à 50 000 \$.

Objectif 6.2

Contribuer aux efforts d'intégration des objectifs du Réseau culturel (MCC, CALQ, SODEC, attachés et conseillers culturels en poste à l'étranger) pour le positionnement de la culture québécoise sur la scène internationale et ainsi accroître la visibilité des entreprises québécoises à l'étranger.

ACTIONS

Contribuer aux rencontres de la table de concertation et aux activités en découlant.

La SODEC a collaboré activement, avec le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ), à l'élaboration de la Politique internationale du gouvernement du Québec. Ce travail de concertation aura comme résultats une série de mesures et d'actions assorties d'un budget spécifique.

Par ailleurs, une rencontre MCC-CALQ-SODEC avec les chefs de postes des représentations du Québec à l'étranger a eu lieu à l'automne 2005. Des visites ou rencontres du commissaire européen pour l'Europe et de la directrice des affaires internationales pour les Amériques avec la majorité des chefs de postes sur les territoires ont ensuite été réalisées. Les objectifs de ces rencontres étaient de mieux faire connaître les possibilités de collaboration et les programmes de la Société en vue de favoriser le travail en réseau et d'établir un programme de collaboration mieux défini.

Des consultations régulières avec les représentations du Québec et des projets élaborés en concertation avec celles-ci se sont multipliés. Les activités réalisées dans le cadre de la Journée de la Francophonie, les collaborations pour la présentation du film C.R.A.Z.Y., à la Mostra de Venise, la mission de producteurs et de distributeurs dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle, au Japon, en sont des exemples.

Objectif 6.3

D'ici mars 2006, développer la collaboration avec des entreprises privées pour partager la responsabilité de promouvoir les avantages compétitifs du Québec auprès des producteurs étrangers pour l'accueil des tournages.

ACTIONS

Contribuer au démarrage du nouveau Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) en assurant une transition harmonieuse des activités du Bureau d'accueil aux producteurs étrangers (BAPE) de la SODEC.

Le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec est maintenant officiellement créé et a pris le relais du Bureau d'accueil des producteurs étrangers (BAPE) de la SODEC. La Société a soutenu cette implantation en assurant les opérations courantes du Bureau, le temps nécessaire pour le recrutement du personnel afin qu'il n'y ait pas d'interruption des services pour les producteurs étrangers. L'ouverture officielle du BCTQ a eu lieu le 8 juin 2006.

Poursuivre la mise en application des orientations et des actions prévues selon les priorités établies par domaine.

En cinéma, ouvrir de nouveaux marchés par des missions ciblées ou des présences dans des festivals autres que ceux auxquels la Société participe déjà.

Travailler étroitement avec les opérateurs des présences collectives pour maximiser les occasions d'affaires pour les entreprises.

Depuis plusieurs années, la Société reconnaît quatre opérateurs agréés qui sont ses partenaires dans la gestion des présences collectives des entreprises sur la scène internationale. Ces opérateurs sont Québec Édition dans le domaine du livre, le BÉMAQ, le Bureau d'exportation des métiers d'art du Québec, l'ADISQ pour le disque et le spectacle de variétés et Horizon Québec dans le domaine de la télévision. La Société a travaillé étroitement avec eux pour maximiser les occasions d'affaires pour les entreprises. D'autant plus que ces 4 opérateurs ont été responsables de la présence, au cours de l'année 2005-2006, de quelque 330 entreprises dans 14 événements.

La poursuite de ce partenariat repose sur un partage des responsabilités et des coûts afin que le Québec soit bien représenté et actif dans les grands salons, foires et marchés qui rythment le calendrier d'exportation des entrepreneurs.

Dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle, de nouveaux marchés ont été explorés notamment pour une mission au Japon. Dans le domaine du livre, l'impossibilité de régler ses achats par carte bancaire dans les salons à l'étranger a été solutionnée grâce à une collaboration étroite entre la Société et Québec Édition. Ce service est maintenant offert et permettra d'augmenter les ventes. Dans le domaine du disque et du spectacle de variétés ainsi que dans le domaine du livre, des questionnaires sur les retombées de la participation aux événements afin de mieux orienter les décisions par rapport aux foires, marchés et territoires ciblés ont été développés ou améliorés. Dans le domaine des métiers d'art, une mission de prospection a été réalisée par l'opérateur au Salon maison et objets.

Par ailleurs, la Société organise directement la présence collective à certains marchés, comme au Marché du film de Cannes et à Sunny Side of the Doc. Elle organise aussi d'autres activités visant à développer de nouveaux marchés et partenariats; par exemple, cette année, l'accueil de producteurs suisses et la participation à des événements : Festival du film de Berlin, Festival international du film d'Aubagne, Festival international du film d'animation d'Annecy, Canadian Front à New York, etc.

Deuxième enjeu

LA PLURALITÉ DES ŒUVRES (suite)

ORIENTATION 3 : Contribuer au développement culturel local et régional en appuyant les entreprises qui contribuent à élargir l'accès du public à des œuvres et des produits culturels diversifiés sur l'ensemble du territoire.

Axe 7

L'action dans le développement local et régional

Objectif 7.1

Contribuer à maintenir un volume optimal d'activités dans chaque région afin que les entreprises culturelles soient adéquatement soutenues sur l'ensemble du territoire.

ACTIONS

Maintenir des relations étroites avec les entreprises situées en région et les accompagner dans la promotion et la diffusion de leurs activités.

La SODEC maintient une présence active en région, notamment au moment de la tenue des événements culturels d'envergure régionale, nationale ou internationale qu'elle soutient. Cette présence en région lui permet de mieux saisir les réalités et les particularités des situations des entreprises et des organismes promoteurs d'événements. En plus d'organiser ou de participer à divers ateliers professionnels, elle assure aussi, au besoin, une présence « à la carte », en fonction de besoins spécifiques. Ainsi, au cours de l'exercice, dans le domaine des métiers d'art, plusieurs rencontres ont été organisées en partenariat avec le CALQ (Mauricie, Québec, Îles-de-la-Madeleine) ou seule (Laurentides, Cantons de l'Est), dans le but de présenter aux entreprises les différents outils financiers qui sont à leur disposition pour la réalisation de leurs activités.

Dans le domaine du disque et du spectacle de variétés, pour une deuxième année, les enveloppes budgétaires dédiées aux volets d'aide additionnelle du PADISQ (aide au développement de projets, aide à la promotion de spectacles, aide à la promotion de catalogues) ont été entièrement consacrées à la tournée afin de favoriser la circulation des spectacles en région.

Par ailleurs, dans le domaine du cinéma et de la production télévisuelle, le volet d'aide au tirage de copies du Programme d'aide à la promotion et à la diffusion a été élargi, afin de favoriser une plus grande circulation au Québec des films d'auteur qui ont un potentiel commercial plus important, mais dont le succès en salles demeure incertain. Dorénavant, des films lancés en moins de 45 copies plutôt qu'en moins de 25 copies sont admissibles au programme. La SODEC appuie plus spécifiquement l'Association des cinémas parallèles (ACPQ) et son réseau de 40 cinéclubs ainsi que des événements affiliés tels que le Festival du film de Sept-Îles et le Festival du film international de Baie-Comeau.

Objectif 7.2

Établir des ententes adaptées aux réalités diverses du territoire.

ACTIONS

Directement reliées à l'action 2 de l'objectif 7.3 ci-dessous.

Objectif 7.3

Établir, dès que possible, une entente générale de partenariat avec les Centres locaux de développement (CLD) visant l'implantation d'une politique de microcrédit.

ACTIONS

Poursuivre les démarches entreprises en vue du démarrage d'un projet expérimental au cours de l'année 2005-2006.

En 2004-2005, la SODEC a élaboré une proposition en vue de convenir, avec les CLD intéressés, d'une entente spécifique de partenariat dont le but est d'offrir aux entreprises culturelles situées en région l'accès à un crédit bancaire adapté à leurs besoins. Pour amorcer ce projet expérimental, la SODEC doit préalablement se doter d'une réserve pour perte spécifique à ce type d'intervention, puisque celle en place actuellement ne permet pas à la Société de déployer davantage son service vers les microentreprises en région. Ce projet, d'un partenariat avec les régions afin d'augmenter le nombre de prêts et de garanties de prêt auprès des microentreprises culturelles, a été soumis au gouvernement à l'été 2005 et en février 2006. Le dossier n'a toutefois pas cheminé plus avant.

Effectuer une analyse critique du processus de négociation des ententes, des résultats atteints et des pistes d'intervention possibles et, sur cette base, mettre en place avec les régions des outils de développement adaptés aux entreprises culturelles.

Au 31 mars 2005, les deux ententes spécifiques de régionalisation signées avec les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine arrivaient à échéance. Par ces ententes, la SODEC voulait bonifier sa participation dans certains projets ou manifestations culturelles au moyen de partenariats avec des acteurs régionaux, dont les Conférences régionales des élus (CRÉ). Mais également, et tout comme le présente le cadre de référence du gouvernement, la SODEC voyait dans ces ententes un outil à valeur ajoutée dans la mesure où les montants qu'elle s'engageait à y investir étaient appuyés par des montants provenant de la région. Dans les faits, l'entente qui en résulte correspond plus à un ensemble d'ententes bipartites regroupées dans un seul et même document.

Au cours de la dernière année, nous avons effectué un bilan de ces ententes qui démontre que, si elles ont été utiles, les résultats sont moins satisfaisants que souhaités et les objectifs ne sont pas vraiment atteints. Cela principalement en raison du modèle même des ententes spécifiques, particulièrement les ententes parapluies qui regroupent un nombre important de partenaires, dont la négociation nécessite un travail long et laborieux, sans apporter aux investissements de la Société la valeur ajoutée recherchée. En effet, ce modèle est mal adapté aux outils et objectifs de la SODEC et difficile à gérer. Néanmoins, ces ententes ont permis de mieux connaître les intervenants régionaux et leur vision du développement des entreprises culturelles, et elles ont favorisé l'échange d'information sur les actions de chacun dans ce domaine sur le territoire.

Il nous apparaît que le financement des projets au moyen des enveloppes budgétaires des programmes est relativement précaire puisque les engagements sur trois ans sont difficilement conciliables avec les budgets octroyés annuellement. Malgré la réserve portant sur la notion de « disponibilité financière » intégrée à chaque entente par les partenaires, il demeure que la SODEC s'engage moralement lorsqu'elle signe une telle entente. Ces ententes spécifiques ont créé des attentes dans les régions, et aussi des déceptions et des insatisfactions devant la difficulté qu'a rencontrée la SODEC à respecter certains engagements dans les domaines des métiers d'art et du livre alors que les crédits liés à la Politique de la lecture et du livre, ainsi qu'au Plan d'action stratégique pour le développement économique des métiers d'art n'ont pas été reconduits à leur plein niveau. Les budgets ayant été diminués ou même supprimés, la SODEC n'était plus en mesure de respecter ses engagements dans la réalisation des ententes régionales.

En tenant compte de ces éléments, le renouvellement des ententes dans leur forme actuelle n'est pas envisagé. Cependant, la SODEC considère d'autres types d'intervention mieux adaptés à sa structure et à son fonctionnement, comme par exemple la mise en place d'un financement mieux adapté aux très petites entreprises par une politique de microcrédit (voir l'action précédente).

Axe 8

La gestion du patrimoine immobilier

Objectif 8.1

Faire de Place-Royale, à Québec, un site identitaire de notre culture et de notre tradition, un quartier vivant qui reflète le dynamisme de la société québécoise contemporaine.

ACTIONS

Parachever les travaux de restauration, principalement de la maison Robert-Paré, et exécuter les travaux de maintien nécessaires à protéger l'intégrité des ouvrages et des biens en bon état.

Amorcer la mise en valeur de la crypte archéologique de l'habitation de Champlain.

Dans la perspective de la célébration des fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, en 2008, la SODEC a poursuivi auprès des autorités ses démarches pour le parachèvement des immeubles de Place-Royale en s'appuyant sur son plan d'action qui comprend la description des projets, les investissements requis et les échéanciers. Pour la maison Robert-Paré, la SODEC a confié un mandat à une agence d'architectes pour qu'elle développe un avant-projet selon deux hypothèses et en évalue le coût de réalisation. En ce qui concerne la mise en valeur de l'habitation de Champlain, la SODEC a revu la planification du projet et modifié la séquence des opérations pour respecter l'échéance de 2008. Cependant, comme le projet n'a pu être lancé avant la fin de l'exercice 2005-2006, force est de constater qu'il sera impossible de le livrer à temps pour la commémoration du 400^e anniversaire de fondation de la ville de Québec.

Promouvoir le projet de transformation des devantures commerciales.

La SODEC a abordé la transformation d'une devanture commerciale riveraine de la place à la suite du départ inopiné du locataire de la maison Bruneau-Rageot-Drapeau. En conformité avec l'objectif de revitalisation du Plan de développement de Place-Royale – Horizon 2008, on a décidé d'étudier la possibilité d'utiliser cet espace pour y installer un bistro et, durant la belle saison, une terrasse sur la place. La transformation de la devanture a fait l'objet d'études préliminaires afin d'offrir une espérance de rentabilité qui attirerait un exploitant.

Objectif 8.2

Collaborer aux chantiers de la numérisation et de diffusion des inventaires en patrimoine.

ACTIONS

Contribuer aux travaux en fonction des demandes qui émaneront du MCC.

Aucune demande n'a été formulée par le ministère dans ce dossier en 2005-2006.

Troisième enjeu

LA CONVERGENCE DE LA CULTURE ET DE L'ÉCONOMIE

ORIENTATION 4 : Valoriser la coexistence des dimensions culturelle et économique et cerner la vulnérabilité des industries culturelles dans le contexte de libéralisation du commerce international.

Axe 9

La connaissance des industries culturelles

Objectif 9.1

Mettre en évidence, à des fins d'information, les dimensions culturelle, économique et professionnelle des activités de la SODEC afin d'intensifier son rôle de référence en matière d'analyse des industries culturelles.

Dans l'esprit de cet objectif, la SODEC a notamment rendu publiques deux études en 2005, soit :

- *Les nouveaux supports dans le domaine de la musique : du SACD au DVD vidéo musical - État de situation*, de Anne-Marie Gill (disponible dans le site Internet de la SODEC);
- *Éléments pour une économie des industries culturelles*, de Marc Ménard (édité par la SODEC, le livre est en vente aux Publications du Québec).

L'étude sur les nouveaux supports a permis de disposer d'un document de référence qui positionne clairement les différentes technologies et les enjeux qu'elles impliquent pour les entreprises culturelles. Cette recherche a notamment contribué à l'élargissement du Programme de soutien aux entreprises du disque et du spectacle de variétés (PADISQ) qui accueille dorénavant le DVD. Elle a aussi contribué à développer les arguments qui ont convaincu le ministère des Finances d'élargir la mesure fiscale destinée à l'enregistrement sonore, une décision annoncée dans le *Discours sur le budget* de mars 2006.

Éléments pour une économie des industries culturelles a une portée plus large, puisque cet ouvrage identifie les éléments qui caractérisent les industries culturelles. Cinq caractéristiques économiques particularisent les industries culturelles :

- une reproductibilité caractérisée par des coûts fixes de production élevés et des coûts de reproduction faibles;
- l'importance du travail de création;
- un constant renouvellement de l'offre;
- une demande aléatoire et imprévisible;
- un caractère de prototype.

La SODEC a réalisé d'autres travaux au cours de l'exercice, mais ces deux études ont connu un impact significatif.

De plus, la SODEC s'associe chaque année avec l'Observatoire de la culture et des communications, la Régie du cinéma et la Cinémathèque québécoise pour produire *Statistiques sur l'industrie du film* (disponible dans le site Internet de l'Observatoire de la culture et des communications). Notre collaboration porte principalement sur la production, l'analyse et l'interprétation des données couvrant quatre champs : le volume de production de longs métrages québécois, le financement de la production cinématographique et télévisuelle au Québec, les deux mesures fiscales, celle pour les services de production et celle pour le doublage, et enfin, la synthèse comparative de la situation du cinéma dans le monde.

Enfin, la Société publie trimestriellement un bulletin d'information, *SODEXPRESS*, traitant de divers sujets d'intérêt ayant trait à ses activités, à ses programmes et à sa clientèle.

Objectif 9.2

Rendre accessibles des travaux et des analyses sur l'économie de la culture en vulgarisant la réalité des industries culturelles.

ACTIONS

Diffuser les résultats des recherches que nous effectuons.

En lien avec la publication de son étude *Éléments d'une économie des industries culturelles*, en mars 2005, l'économiste Marc Ménard a effectué plusieurs présentations :

- présentation de l'ouvrage lors d'un colloque au Fespaco, à Ouagadougou, au Burkina Faso;
- publication d'un texte dans les *Actes du colloque du Fespaco*, Ouagadougou, Burkina Faso;
- présentation à la table ronde sur la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle (Cercle Jean-Monnet de la culture), Université de Montréal, le 9 juin 2005;
- présentation au Congrès Livres COOPSCO de Trois-Rivières, le 16 juin 2005;
- présentation au Séminaire Fernand-Dumont (INRS) à Québec, le 19 septembre 2005;
- présentation au congrès de l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation (ASTED), à Montréal, le 11 novembre 2005.

Dans le cadre de la publication de l'ouvrage *Les nouveaux supports dans le domaine de la musique : du SACD au DVD vidéo musical - État de situation*, en mars 2005, Anne-Marie Gill a présenté son rapport à l'atelier portant sur le DVD musical et d'humour aux *Rencontres professionnelles de l'ADISQ* (du 26 au 28 avril 2005).

Aussi, en décembre 2005, débutait la publication d'une série d'articles dans *SODEXPRESS*, visant à offrir l'information et la documentation disponibles sur la transmission d'entreprises. La SODEC désire ainsi contribuer à ce que les dirigeants des entreprises culturelles, qui atteindront l'âge de la retraite d'ici à 15 ans, s'engagent le plus tôt possible dans la planification de la transmission de leur entreprise.

Objectif 9.3

Valoriser la contribution des entreprises culturelles à l'activité artistique.

ACTIONS

Cibler, parmi les interventions de la SODEC, celles qui ont un rapport immédiat avec la situation socioéconomique des artistes et mettre en place les suivis appropriés.

En juin 2003, la SODEC a réalisé l'étude *Impact des opérations financières de la SODEC sur les revenus des artistes et des auteurs* que nous comptons mettre à jour durant l'année.

Diffuser une analyse des impacts des interventions de la SODEC sur les revenus des artistes et des auteurs.

Action reportée en 2006-2007.

Objectif 9.4

Maintenir notre partenariat avec l'Observatoire de la culture et des communications afin de concilier l'analyse statistique et les problématiques propres à chaque domaine.

ACTIONS

Collaborer à la mise en application du programme de travail de l'Observatoire, notamment en participant aux réunions des comités consultatifs et du comité aviséur.

Pour accomplir sa mission, l'Observatoire s'est entouré de huit comités consultatifs sur lesquels siègent des représentants des divers domaines culturels. Ces comités ont pour principales fonctions de donner des avis et de communiquer les attentes de leur milieu respectif. La SODEC et le CALQ sont invités à participer aux réunions de ces comités et la SODEC y a délégué des représentants aux comités qui traitent des questions concernant ses domaines d'intervention.

Objectif 9.5

Poursuivre, aussi longtemps que nécessaire, la collaboration aux travaux du ministère de la Culture et des Communications qui feront suite à l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

ACTION

Prendre part aux activités du Comité interministériel, en particulier sous l'angle du rapport entre l'économie et la culture, et mettre à disposition l'expertise de la SODEC dans la coopération avec les pays en développement.

Le 20 octobre 2005, l'UNESCO a adopté la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le vote favorable de 148 pays membres est venu couronner les efforts et le travail exemplaires de mobilisation du gouvernement du Québec et de ses partenaires de la société civile. Le gouvernement québécois a donné son approbation à la Convention de l'UNESCO, le 10 novembre 2005, et le Canada l'a ratifiée le 23 novembre. La SODEC se réjouit de ces résultats auxquels elle a été associée, notamment en fournissant des avis sur le contenu de cette convention eu égard aux effets qu'elle aurait sur les industries culturelles.

Au cours de l'année, la SODEC a également sensibilisé ses partenaires internationaux, notamment des pays francophones, à l'importance d'adhérer à cette convention.

Quatrième enjeu

LA PARTICIPATION AU RÉSEAU GOUVERNEMENTAL

ORIENTATION 5 : Œuvrer au sein du réseau culturel public en apportant une contribution reflétant la problématique du secteur des industries culturelles.

Axe 10

L'adaptation du réseau public d'action culturelle

Objectif 10.1

Collaborer à la mise en œuvre des choix gouvernementaux et ministériels dans le cadre de la modernisation de l'État en travaillant, de concert avec le CALQ, à la redéfinition des champs d'intervention des deux institutions.

ACTIONS

Répondre aux attentes signifiées à la SODEC qui visent à ajuster le cadre d'intervention entre les arts et les lettres et les industries culturelles.

Trois rencontres de coordination ont eu lieu au cours de l'année avec le CALQ dans le but de partager les interventions. De ces rencontres, deux ont spécifiquement porté sur la production télévisuelle et sur les interventions respectives de la SODEC et du CALQ en distribution et diffusion du cinéma.

Objectif 10.2

Collaborer à implanter le plan de modernisation de la gestion des programmes dans le souci d'améliorer la prestation de services aux clientèles.

ACTIONS

Établir des mécanismes de transfert de données vers le ministère de la Culture et des Communications pour contribuer à la mise en place de banques d'informations rattachées aux nouveaux programmes.

Au cours de l'année, la SODEC et le MCC se sont concertés pour convenir d'une entente relative à la communication de renseignements sur les bénéficiaires d'aide financière. L'objectif de cette entente est de permettre une gestion et un contrôle plus efficaces dans l'administration des programmes de subventions. L'entente énonce les conditions et les modalités d'échange de renseignements entre la SODEC et le MCC sur les personnes, les entreprises et les organismes qui ont reçu un aide financière tout en respectant les obligations en matière de confidentialité de l'information. La SODEC prévoit signer cette entente et compléter l'implantation des outils informatiques nécessaires à cet échange d'information au cours du prochain exercice financier.

Objectif 10.3

Participer aux travaux de la Table Réseau et des tables sectorielles en vue d'arrimer les actions du MCC, du CALQ et de la SODEC dans une concertation élargie avec les autres intervenants gouvernementaux et le milieu.

ACTIONS

Contribuer aux réunions convoquées par le MCC en fonction des priorités établies.

La SODEC a participé, au cours de l'année, à divers travaux tels l'élaboration de la Politique internationale du Québec, ainsi qu'aux travaux de réflexion entourant la planification et la mise en place de Placement culture, lancé le 22 novembre 2005. Elle participe également au Comité de suivi de Placement culture.

Objectif 10.4

Collaborer aux travaux du ministère de la Culture et des Communications sur le financement de la culture.

ACTIONS

Répondre à toutes les demandes de renseignements qui nous seront adressées.

Au cours de l'année, quelques réunions ont eu lieu. Cependant, après l'adoption et le lancement de Placement Culture, le principal objectif était atteint.

Objectif 10.5

Faire le point, avec les ministères concernés, sur la participation de la SODEC dans le Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) et dans la Financière des entreprises culturelles (FIDEC) en vue de préciser les mandats de chacun et d'éviter les chevauchements.

ACTIONS

Associer le MCC aux évaluations que la SODEC effectue dans le cadre de l'administration de ses investissements dans les deux Fonds.

Aucune rencontre de travail ne s'est tenue en 2005-2006, en raison, notamment, de changements à la direction générale du FICC, ainsi que du dépôt d'une demande de prolongation de l'échéance du Fonds, d'octobre 2006 à octobre 2008.

C'est à la suite de la confirmation de ce report d'échéance, ainsi que du dépôt à la SODEC de la nouvelle planification stratégique du FICC, que les travaux d'évaluation pourront être amorcés.

Objectif 10.6

Procéder à un examen des programmes dans l'optique de proposer de façon plus systématique que le soutien prenne la forme d'aide remboursable pour un meilleur partage des risques avec le secteur privé.

ACTIONS

Poursuivre le bilan des programmes d'aide remboursable administrés à ce jour et examiner la possibilité de recourir à des formules d'aide remboursable ou d'investissement dans les projets pour tous les programmes dont l'objectif est de soutenir les activités commerciales des entreprises.

L'examen de l'ensemble des activités de la SODEC, qu'il s'agisse des programmes d'aide, des mesures fiscales ou de financement par la banque d'affaires, nous indique que le soutien attribué sous forme de subvention représente 12 % des engagements de la SODEC envers les entreprises culturelles. C'est ce segment qui offre le meilleur potentiel pour la mise en place d'une aide remboursable. En effet, l'investissement aux projets, le crédit d'impôt ou la garantie de prêts permettent difficilement une conversion en aide remboursable.

Les programmes de subvention ont des caractéristiques très différentes selon les domaines auxquels ils sont destinés. Certains programmes offrent un soutien global au plan d'affaires de l'entreprise, d'autres sont administrés par projets. Par conséquent, la mise en place d'une aide remboursable exige beaucoup d'inventivité pour trouver des formules qui soient équitables pour les entreprises, quel que soit le domaine dans lequel elles œuvrent. Aussi, dans la plupart des cas, les coûts additionnels afférents à l'entreprise pour la gestion d'une aide remboursable pourraient augmenter les coûts administratifs et diminuer proportionnellement l'objectif poursuivi par l'octroi d'une subvention.

Objectif 10.7

Favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes, et plus particulièrement en ce qui a trait à la composition du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) et des commissions consultatives de la Société;

et

Objectif 10.8

Favoriser une plus grande représentativité des communautés culturelles au sein du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) et des commissions consultatives de la Société.

ACTIONS

Au moment des appels de candidatures pour les instances consultatives de la SODEC, inviter les organismes représentatifs à soumettre des listes comportant un nombre égal d'hommes et de femmes.

Au 31 mars 2006, 54 personnes siégeaient sur les Commissions et le CNCT de la SODEC. De ce nombre, 42 sont des hommes et 12 sont des femmes, soit 22 %.

L'attention portée à une représentativité égale des hommes et des femmes est inscrite dans le Plan stratégique 2005-2008 de la SODEC. Celui-ci n'a pu être mis en œuvre au cours de l'année 2005-2006, puisque, à l'exception de quelques postes au sein de la Commission du disque et du spectacle de variétés, aucun renouvellement des membres de ces instances n'a été effectué.

Cependant, nous prévoyons déjà demander aux associations et aux groupes représentatifs des milieux concernés invités à proposer des candidats pour les différents postes, de soumettre des listes comportant un nombre égal ou supérieur de femmes ainsi que des personnes issues des communautés culturelles afin de nous assurer d'une représentativité équitable au sein de ces instances.

Cinquième enjeu

UNE GESTION SENSIBLE ET COMPÉTENTE

ORIENTATION 6 : Exercer son mandat avec compétence

Axe 11

La préoccupation constante de la qualité des services

Objectif 11.1

Conforter l'esprit d'ouverture au sein des équipes en adoptant une politique d'amélioration continue des services.

ACTIONS

Développer un site Intranet pour permettre une meilleure disponibilité et une circulation accrue de l'information à l'interne, au cours des deux prochaines années.

Ce travail déjà amorcé fait en sorte qu'un certain nombre de politiques, documents et formulaires sont actuellement disponibles dans le réseau interne de la SODEC. Cependant, le secteur informatique étant en constante évolution, la SODEC a effectué l'analyse d'un produit qui fournirait les mêmes services que le développement d'un site Intranet, mais à moindre coût. Conséquemment, la SODEC réévalue actuellement la façon d'atteindre cet objectif.

Par ailleurs, quoique la politique d'amélioration continue des services n'ait pu être produite au cours de l'année, la Société a réalisé diverses activités visant la qualité de ses services. Ainsi, le site Internet de la SODEC a été entièrement transformé afin d'accroître sa convivialité et de rendre disponible plus facilement l'information pertinente pour notre clientèle. Ce nouveau site a été mis en opération au mois de mars 2006.

Objectif 11.2

Solliciter, d'ici la fin de 2006, des avis des commissions consultatives et du CNCT sur les besoins en matière de services.

ACTIONS

Poursuivre au cours de 2005-2006 les consultations entreprises en 2004-2005.

Au cours de l'année, 12 séances de travail des différentes commissions consultatives de la Société ont eu lieu. Ces séances ont notamment permis de définir les modifications requises dans les divers programmes administrés par la SODEC afin d'y apporter des ajustements tels une clarification des libellés, des ajustements en fonction du budget disponible et un recentrage des clientèles visées. Les rencontres ont aussi permis d'orienter les priorités d'études et de recherches à mener au cours de l'année.

Ces instances sont pour la SODEC un lieu privilégié où le milieu professionnel participe aux orientations et aux politiques de la Société. C'est là qu'il exprime ses attentes et fait valoir ses besoins. La SODEC peut ensuite proposer des actions et des solutions dans les limites financières dont elle dispose.

Axe 12

Le perfectionnement des compétences

Objectif 12.1

Mettre en place un mécanisme permanent d'évaluation des compétences d'ici le 31 mars 2007.

ACTIONS

Poursuivre les travaux amorcés en 2004-2005.

Terminer le dossier de l'équité salariale entrepris en 2004-2005 et celui concomitant de la mise à jour des descriptions de tâches des employés syndiqués et commencer celui des employés non syndiqués.

En 2005-2006, les ressources disponibles pour ces dossiers ont été spécifiquement dévolues à l'équité salariale pour laquelle la conclusion sera connue en 2006-2007. Pour cette raison, la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des compétences a été reportée.

Objectif 12.2

Offrir une formation axée sur le service et le développement des pratiques d'affaires.

ACTIONS

La direction et le syndicat ont réactivé le Comité de formation au cours de l'année. Ce comité a tenu cinq rencontres depuis le mois de septembre. Il a fixé une liste de travaux dont certains ont déjà été réalisés, comme par exemple d'uniformiser le processus des demandes de formation au sein de la SODEC. Ainsi, les employés disposent maintenant d'un document comprenant à la fois la Politique de formation et les responsabilités de chacun, au moment d'une demande de formation. Un tableau de suivi de l'utilisation du budget de formation a également été préparé. La SODEC a consacré 1,06 % de sa masse salariale à la formation au cours de l'année 2005.

Objectif 12.3

Organiser des sessions d'information sur divers phénomènes de gestion rencontrés dans l'administration des programmes.

ACTIONS

Mettre en place un comité de gestion élargi avec les directeurs et les adjoints aux directeurs généraux qui devrait se réunir au moins trois fois dans l'année.

Le comité de gestion élargi avec les directeurs et adjoints aux directeurs généraux s'est réuni à trois reprises au cours de 2005-2006. Ces réunions ont été des occasions privilégiées d'échange d'information sur les orientations et la gestion de la SODEC.

LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

L'ANALYSE DE LA QUALITÉ DES SERVICES

Au cours de la troisième année de promulgation de sa *Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens*, la SODEC n'a reçu aucune plainte formelle relative à la qualité de ses services. Le secrétariat à la qualité des services n'a donc pas eu à intervenir dans des dossiers d'insatisfaction qui auraient pu éventuellement faire l'objet d'une plainte.

L'univers dans lequel évolue la SODEC possède certaines particularités qui le distinguent d'autres ministères ou organismes publics en matière de relation avec la clientèle. En effet, cet univers est relativement restreint, la clientèle étant composée d'entreprises généralement bien au fait de leurs droits, et qui peuvent accéder facilement à la personne responsable de leur dossier, aux membres de la direction de la Société, aux décideurs politiques et aux médias. Cette situation explique en grande partie l'absence de recours au processus formel de plainte.

Nonobstant ce constat, la SODEC demeure à l'écoute de sa clientèle. La présence de représentants des utilisateurs de services, dont plusieurs membres d'organismes associatifs, syndicaux ou patronaux, au sein des commissions consultatives et du CNCT de la Société l'assure d'une appréciation continue des programmes et de la prestation de services. Ainsi, toutes les modifications aux programmes sont soumises aux commissions pour fins de discussions. Elles sont aussi souvent exposées aux différents organismes du milieu concerné, avant d'être approuvées par notre conseil d'administration également composé de représentants des secteurs industriels que nous desservons. Tous les programmes administrés par la SODEC font l'objet d'une révision annuelle afin d'y apporter les ajustements requis en fonction des commentaires de l'industrie ou de problèmes d'application observés.

La Société est particulièrement sensible aux commentaires fréquemment formulés relativement à la quantité d'informations requises pour l'analyse d'un dossier et qui a pour effet d'alourdir le processus de soumission d'une demande d'aide. À cet égard, elle s'assure de ne demander que l'information nécessaire à l'analyse des demandes en fonction des paramètres de ses programmes.



L'UTILISATION DES RESSOURCES

L'utilisation

L'UTILISATION DES RESSOURCES

LE PERSONNEL

Les effectifs réguliers de la SODEC pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 se chiffraient à 99 postes, comparativement à 98 postes au 31 mars 2005.

Malgré l'accroissement des demandes d'aide financière, qui s'est manifesté durant le présent exercice dans plusieurs domaines culturels, la SODEC a su maintenir ses effectifs à un niveau comparable à l'exercice précédent.

Évolution et répartition des effectifs réguliers par catégories d'emplois

Catégories d'emplois	Effectifs réguliers au 31 mars 2006						Effectifs réguliers au 31 mars 2005					
	Hommes	Femmes	Total des effectifs	Postes vacants	Total des postes	%	Hommes	Femmes	Total des effectifs	Postes vacants	Total des postes	%
Cadres et assimilés	5	3	8	0	8	8	6	2	8	0	8	8
Professionnels	20	33	53	0	53	54	20	33	53	0	53	54
Personnel de bureau et techniciens	3	34	37	1	38	38	4	32	36	1	37	38
Total	28	70	98	1	99		30	67	97	1	98	
%	29	71					31	69				

L'ÉQUITÉ SALARIALE

La SODEC a poursuivi, conjointement avec le syndicat représentant les salariés accrédités des catégories du personnel professionnel, de bureau et technique, son exercice d'un programme distinct d'équité salariale, selon les dispositions du régime général de la Loi sur l'équité salariale. À cet égard, elle a complété les étapes du programme d'équité salariale prévues aux paragraphes 3 et 4 de l'article 50 de la Loi.

En ce qui concerne ses salariés non accrédités, la SODEC a amorcé un exercice pour l'établissement d'un programme distinct d'équité salariale selon les modalités prévues par la Loi.

LA FORMATION

La SODEC, par l'entremise de son comité paritaire de formation, a réalisé divers travaux pour faciliter l'accès de son personnel aux activités de formation.

Entre autres, elle a parfait sa politique de formation et uniformisé le processus de demande de formation, et s'est dotée d'outils afin de mieux informer ses employés de l'avancement des travaux dudit comité.

LES ABSENCES

Le taux d'absence pour des motifs reliés aux maladies et aux périodes d'invalidité a continué à décroître en 2005-2006. On constate que cette variation provient en partie d'une diminution du nombre de jours/année par personne en invalidité de courte durée puisque certaines de ces personnes sont passées en invalidité de longue durée. Nous observons par ailleurs que le taux d'absence pour des raisons de maladie se compare avantageusement au taux d'absence de la Fonction publique pour l'exercice budgétaire 2004-2005.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

LES OUTILS DE GESTION

La SODEC est engagée, depuis 2002, dans un processus d'informatisation de ses opérations dans le but d'améliorer son efficacité. Cette informatisation passe à la fois par l'acquisition de logiciels spécialisés et par le développement d'outils de gestion sur mesure.

Ainsi, le progiciel de gestion financière Virtuo-Financier a été mis en fonction en avril 2005 tandis que le module de gestion des ressources humaines, Virtuo-RH, entrait en fonction en octobre 2005. Ces réalisations sont l'aboutissement des travaux d'analyse et d'implantation amorcés en 2004-2005.

Les efforts de développement ont été consacrés en grande partie au rodage et au perfectionnement des applications « Aide fiscale - Cinéma et production télévisuelle » et « Aide fixe à la tournée », ainsi qu'à l'entretien des autres applications déployées aux cours des dernières années. L'interaction entre le dossier maître, la base de données centrale, et le progiciel Virtuo-Financier, a été poussée plus loin et comprend dorénavant les données requises pour la production des Relevés 27 dans le mécanisme d'échange automatique de données entre ces deux applications.

L'équipe de développement a par ailleurs ajouté des fonctions au module de génération automatique des documents utilisé par la Direction générale du cinéma et de la production télévisuelle (GAD-Cinéma). Elle a également amorcé l'élaboration d'un module de gestion documentaire (documents semi-actifs et archives) et d'un outil de gestion des tables dictionnaires pour les applications développées sur mesure.

Plusieurs analyses ont également été entreprises afin, notamment, de raffiner les mesures de sécurité, d'ajouter des fonctions requises par les utilisateurs et de mieux assurer l'intégrité des données. Ces analyses serviront à deux importants projets de développement prévus pour 2006-2007, soit le remaniement du dossier maître et le remplacement d'un outil de gestion utilisé par la Direction générale du cinéma et de la production télévisuelle.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

La mise sur pied d'un centre d'assistance technique, qui combine un numéro de téléphone unique et un logiciel de gestion des requêtes, a permis d'accélérer la répartition des requêtes et d'améliorer la communication avec la clientèle interne, en plus d'augmenter la qualité de notre reddition de compte.

Ainsi, l'équipe technique a complété 1 575 interventions auprès des employés, dont une centaine pour les arrivées, les départs et les réaménagements.

L'INFRASTRUCTURE

Le rajeunissement du parc de serveurs s'est poursuivi, cette année, par le remplacement du serveur de fichiers, du pare-feu et du serveur de mise à jour.

De plus, l'ajout constant d'appareils de type serveurs a rendu nécessaire l'installation d'une unité d'alimentation continue de grande capacité (UPS), d'un système de climatisation dédié et l'ajout de quatre commutateurs répartis sur le réseau local afin d'en augmenter la performance.

Du côté de la bureautique, sept ordinateurs portatifs ont été ajoutés au parc informatique, ce qui complète le projet de dotation des membres de la direction. Concurrément, tous les utilisateurs en déplacement utilisent dorénavant Outlook 2003 en mode RPC sur HTTPS, ce qui constitue une solution de messagerie électronique à la fois simple, rapide et sécuritaire.

Le remplacement des équipements d'impression et de reproduction obsolètes s'est poursuivi avec l'ajout de deux appareils multifonctions.

Rappelons que l'environnement informatique de la SODEC est basé sur des ordinateurs à processeur Intel et sur les logiciels Microsoft. Les ordinateurs personnels utilisent Windows XP et Office XP, les serveurs fonctionnent avec Windows 2003 Serveur. Finalement, un serveur Exchange 2003 fournit les services de messagerie électronique et les outils de collaboration tandis que notre architecture de données repose sur SQL Serveur 2000.

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société de développement des entreprises culturelles ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du *Rapport annuel de gestion* concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

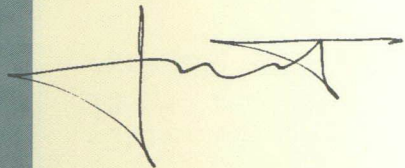
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

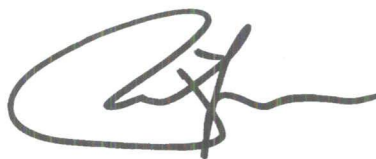
Le président,



Jean G. Chaput

Montréal, le 2 juin 2006

Le secrétaire général,



Pierre Major

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement des entreprises culturelles au 31 mars 2006 et l'état des revenus et dépenses et de l'excédent ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 2 juin 2006

REVENUS ET DÉPENSES ET EXCÉDENT

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

2006 2005

	2006	2005
INTERVENTIONS FINANCIÈRES		
Revenus		
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	48 637 132 \$	43 432 891 \$
Intérêts sur placements et sur prêts	1 966 137	1 642 487
Récupérations sur investissements et sur aides remboursables en vertu des programmes d'aide financière (note 4)	691 350	1 505 202
Honoraires de garanties de prêts (note 5)	567 264	741 253
Honoraires de gestion des crédits d'impôt	1 460 648	1 346 453
Autres revenus	17 305	78 361
	53 339 836	48 746 647
Dépenses		
Programmes d'aide financière (note 6) :		
Cinéma et production télévisuelle	27 246 891	22 905 258
Disque et spectacle de variétés	7 273 281	7 704 940
Livre et édition spécialisée	3 618 685	3 824 587
Métiers d'art	3 040 554	2 732 994
Affaires internationales	3 628 317	2 896 939
	44 807 728	40 064 718
Provision pour créances irrécouvrables et pour pertes (note 7)	646 056	791 401
Frais d'administration (note 8)	8 675 888	8 438 190
Intérêts sur dettes	128 497	165 600
	54 258 169	49 459 909
PERTE PROVENANT DE LA GESTION DES INTERVENTIONS FINANCIÈRES	(918 333)	(713 262)
PATRIMOINE IMMOBILIER		
Revenus		
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	2 695 255	2 890 872
Loyers et autres	1 618 679	1 506 156
Intérêts sur placements à court terme	40 798	20 055
	4 354 732	4 417 083
Dépenses		
Frais d'exploitation et d'administration (note 9)	3 287 121	3 119 413
Intérêts sur dettes	776 569	1 066 671
Perte sur aliénation d'immobilisation	-	2 687
	4 063 690	4 188 771
REVENU PROVENANT DE LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER	291 042	228 312
PLACEMENTS		
Revenu de placements de sociétés en commandite	152 297	453 682
Frais d'intérêts sur avance à long terme du gouvernement du Québec	21 803	84 442
REVENU DE PLACEMENTS	130 494	369 240
PERTE NETTE	(496 797)	(115 710)
EXCÉDENT AU DÉBUT	2 238 470	2 354 180
EXCÉDENT À LA FIN	1 741 673 \$	2 238 470 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

BILAN

au 31 mars 2006

	2006	2005
ACTIF		
Encaisse	1 700 198 \$	- \$
Placements temporaires (note 10)	18 817 930	18 239 863
Prêts et autres participations financières (note 11)	20 803 963	21 737 920
Aides remboursables (note 6)	1 016 882	1 466 362
Débiteurs et intérêts courus	601 508	321 592
Billets à terme sans intérêt	234 771	500 916
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	17 288 829	18 710 817
Frais payés d'avance et avances sur engagements	796 197	502 248
Placements dans des sociétés en commandite (note 12)	15 528 697	15 830 082
Immobilisations (note 13)	16 636 760	17 076 210
TOTAL DE L'ACTIF	93 425 735 \$	94 386 010 \$
PASSIF		
Découvert bancaire	- \$	536 703 \$
Emprunt bancaire (note 14)	353 500	2 283 674
Créditeurs et frais courus	2 365 251	1 371 522
Intérêts courus sur avance à long terme du gouvernement du Québec	21 803	84 442
Intérêts courus sur dettes à long terme	229 598	392 618
Montants à verser en vertu des programmes d'aide financière	14 036 953	12 601 941
Provision cumulée et contribution pour pertes sur garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises (note 7)	734 938	821 916
Revenus reportés (note 15)	20 188 228	21 380 497
Avances à long terme du gouvernement du Québec (note 16)	18 000 000	18 000 000
Dettes à long terme (note 17)	16 253 791	15 174 227
	72 184 062	72 647 540
AVOIR		
Capital (note 18)	19 500 000	19 500 000
Excédent	1 741 673	2 238 470
	21 241 673	21 738 470
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	93 425 735 \$	94 386 010 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

Engagements (note 23)

Éventualités (note 24)

Pour le conseil d'administration

Louise Beube'

FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(496 797)\$	(115 710)\$
Ajustements en vue de déterminer le flux de trésorerie :		
Mauvaises créances liées au financement intérimaire des crédits d'impôt	140 082	1 272
Provision pour créances irrécouvrables liées à l'aide remboursable	243 143	51 810
Provision pour créances irrécouvrables et pour pertes	646 056	791 401
Perte sur aliénation d'immobilisations	900	3 157
Amortissement des immobilisations	1 498 305	1 348 017
Revenu de placement de sociétés en commandite	(152 297)	(453 682)
	1 879 392	1 626 265
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation :		
Débiteurs et intérêts courus	(279 916)	307 475
Billets à terme	266 145	141 284
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	1 421 988	5 493 957
Frais payés d'avance et avances sur engagements	(293 949)	(91 016)
Créditeurs et frais courus	993 729	(498 194)
Intérêts courus sur avance à long terme du gouvernement du Québec	(62 639)	84 442
Intérêts courus sur dettes à long terme	(163 020)	(31 408)
Montants à verser en vertu des programmes d'aide financière	1 435 012	(240 016)
Revenus reportés	(1 332 351)	2 732 819
	1 984 999	7 899 343
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 864 391	9 525 608
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Prêts et autres participations financières	(14 539 812)	(21 133 923)
Aides remboursables	(328 750)	(389 085)
Acquisition d'immobilisations	(1 059 755)	(773 482)
Distribution de la quote-part des résultats de sociétés en commandite	453 682	-
Remboursements de prêts et autres participations financières	14 740 734	15 388 053
Récupération d'aides remboursables	535 088	651 771
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(198 813)	(6 256 666)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	(1 930 174)	309 486
Dettes à long terme	2 665 042	-
Remboursement sur dettes à long terme	(1 585 478)	(1 585 478)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(850 610)	(1 275 992)
AUGMENTATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 814 968	1 992 950
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	17 703 160	15 710 210
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 19)	20 518 128 \$	17 703 160 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2006

1. LOI CONSTITUTIVE ET OBJECTIFS

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) est une personne morale constituée et régie par la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles (L.R.Q., chapitre S-10.002). En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (L.R.C. 1985, c.1, 5 supplément) et de la Loi sur les impôts (L.R.Q., c.1-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Les objectifs de la Société sont de promouvoir et soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer à accroître la qualité des produits et services et la compétitivité de ceux-ci au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger. La Société est aussi chargée de reconnaître des œuvres comme films québécois suivant les normes prévues par les règlements du gouvernement relativement à l'application de la Loi sur le cinéma (L.R.Q., chapitre C-18.1).

La Société est propriétaire du parc immobilier patrimonial acquis du ministre des Transports en 1989. La Société peut, avec l'autorisation du gouvernement, acquérir, restaurer, rénover, gérer, exploiter des immeubles ou en disposer.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

PRÊTS ET AUTRES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Les prêts et autres participations financières sont constitués des placements de la Société effectués dans le cadre de ses programmes de financement des entreprises. Ces placements peuvent prendre la forme d'achat d'actions, de prêts ou d'investissements aux projets et sont comptabilisés à la valeur nominale, majorée des intérêts courus à recevoir, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Société n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Lorsqu'un prêt devient douteux, la constatation du revenu d'intérêt cesse et la Société réduit cette participation par l'inscription d'une provision cumulée pour créances irrécouvrables.

Les garanties d'emprunt apparaissent à titre d'éventualités aux états financiers de la Société. Les prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises sont comptabilisés à l'actif de la Société lorsque cette dernière a approuvé la réclamation produite par l'institution financière prêteuse.

PROVISION CUMULÉE ET CONTRIBUTION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES ET POUR PERTES

La provision cumulée pour créances irrécouvrables et pour pertes est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables et les pertes qui existent dans le portefeuille de la Société. Elle est augmentée de la provision annuelle, laquelle est imputée aux résultats, et réduite du montant des radiations. La provision cumulée pour créances irrécouvrables et pour pertes comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Les provisions spécifiques sont constituées pour chaque prêt. La valeur comptable d'un prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus.

La provision générale est constituée pour les garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises. Le montant de la provision générale est estimé en se fondant sur les pertes antérieures.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La contribution pour pertes représente une somme encaissée pour absorber les pertes éventuelles découlant de la garantie d'un emprunt relatif au financement d'une entreprise. Dans l'éventualité où cette garantie d'emprunt devient douteuse, la contribution sera comptabilisée aux résultats à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les pertes seront constatées.

Les pertes relatives aux garanties accordées en vertu des programmes de financement intérimaire des crédits d'impôt sont remboursables par le gouvernement du Québec.

AIDES REMBOURSABLES ET PROVISION CUMULÉE POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

L'aide remboursable est une aide financière assortie d'une obligation de remboursement préétablie, d'une durée minimale de deux ans et n'excédant généralement pas cinq ans. Cette aide est comptabilisée au bilan à la valeur nominale, déduction faite d'une provision cumulée pour créances irrécouvrables. Cette provision cumulée est établie en examinant la probabilité de recouvrement de chaque aide remboursable et en se fondant sur les pertes antérieures. La variation annuelle de la provision cumulée est imputée aux résultats à titre de dépenses de programmes.

PLACEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE

Le placement dans une société en commandite à titre de commanditaire est comptabilisé à la valeur d'acquisition. Lorsque le placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction est imputée directement aux résultats de l'exercice.

Le placement dans une société en commandite satellite à titre de commanditaire et de commandité est comptabilisé à la valeur de consolidation. La société en commandite est une société de placement dont les actifs sont comptabilisés à la juste valeur marchande.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire. Le coût des restaurations comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les frais indirects ainsi que les frais de financement temporaire durant les travaux.

Restaurations	25 ans
Réparations majeures	de 5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Équipement	5 ans
Matériel informatique et logiciels	de 4 à 7 ans
Améliorations locatives	sur la durée du bail

Les œuvres d'art et les restaurations en cours ne sont pas amorties.

SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions spécifiques reçues pour les programmes d'aide financière et pour tout autre projet sont reportées et imputées aux résultats à titre de revenus en fonction des engagements afférents.

REVENUS

Les récupérations sur investissements et sur aides remboursables non assorties d'une obligation de remboursement préétablie sont comptabilisées aux résultats au moment où elles sont encaissées ou exigibles.

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière accordée sous forme de subventions, d'investissements et d'aides remboursables, autres que celles assorties d'une obligation de remboursement préétablie, est imputée aux résultats à titre de dépenses de programmes. Ces dépenses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées et lorsque le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.

Lorsque les modalités et conditions de l'aide financière accordée ne sont pas respectées, l'annulation du projet est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les faits sont connus.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires et des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2006	2005
SUBVENTIONS OCTROYÉES		
INTERVENTIONS FINANCIÈRES		
Fonctionnement	3 615 300 \$	2 865 300 \$
Dettes relative aux programmes d'aide financière	128 497	165 600
Programmes d'aide financière :		
Cinéma et production télévisuelle	25 978 454	25 978 453
Disque et spectacle de variétés	7 349 367	7 121 091
Livre et édition spécialisée	3 735 283	3 463 559
Métiers d'art	3 108 314	2 708 314
Affaires internationales	3 622 783	4 497 783
Aide spécifique	1 037 262	-
PATRIMOINE IMMOBILIER		
Fonctionnement	1 108 900	1 108 900
Dettes relatives aux immobilisations	1 234 460	1 417 871
	50 918 620	49 326 871
SUBVENTIONS REPORTÉES AU DÉBUT		
INTERVENTIONS FINANCIÈRES		
Programmes d'aide financière :		
Cinéma et production télévisuelle	5 950 785	3 097 590
Disque et spectacle de variétés	203 156	839 236
Livre et édition spécialisée	105 041	339 369
Métiers d'art	62 644	80 724
Affaires internationales	1 739 206	336 704
PATRIMOINE IMMOBILIER		
Dettes relatives aux immobilisations	12 644 536	13 008 637
	20 705 368	17 702 260
SUBVENTIONS REPORTÉES À LA FIN		
INTERVENTIONS FINANCIÈRES		
Programmes d'aide financière :		
Cinéma et production télévisuelle	(4 682 347)	(5 950 785)
Disque et spectacle de variétés	(346 242)	(203 156)
Livre et édition spécialisée	(275 152)	(105 041)
Métiers d'art	(137 328)	(62 644)
Affaires internationales	(1 520 629)	(1 739 206)
Aide spécifique	(1 037 262)	-
PATRIMOINE IMMOBILIER		
Dettes relatives aux immobilisations	(12 292 641)	(12 644 536)
	(20 291 601)	(20 705 368)
	51 332 387 \$	46 323 763 \$
	2006	2005
Les subventions se subdivisent comme suit :		
INTERVENTIONS FINANCIÈRES	48 637 132 \$	43 432 891 \$
PATRIMOINE IMMOBILIER	2 695 255	2 890 872
	51 332 387 \$	46 323 763 \$

4. RÉCUPÉRATIONS SUR INVESTISSEMENTS ET SUR AIDES REMBOURSABLES EN VERTU DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

	2006			2005
	Investissements	Aides remboursables*	Total	Total
Cinéma et production télévisuelle	506 046 \$	3 439 \$	509 485 \$	1 179 313 \$
Disque et spectacle de variétés	–	–	–	32 428
Livre et édition spécialisée	–	–	–	3 000
Multimédia	–	15 378	15 378	2 008
Affaires internationales	–	166 487	166 487	288 453
	506 046 \$	185 304 \$	691 350 \$	1 505 202 \$

* Ces récupérations proviennent d'aides remboursables non assorties d'une obligation de remboursement préétablie.

5. HONORAIRES DE GARANTIES DE PRÊT

	2006	2005
Honoraires de garanties relatifs au financement des entreprises	304 650 \$	398 515 \$
Honoraires de garanties relatifs au financement intérimaire des crédits d'impôt	209 451	276 668
Mauvaises créances liées au financement intérimaire des crédits d'impôt	(140 082)	(1 272)
Déficit des revenus d'honoraires sur les frais d'opérations (note 15)	193 245	67 342
	262 614	342 738
	567 264 \$	741 253 \$

6. PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE ET AIDES REMBOURSABLES

DÉPENSES – PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE	2006						2005
	Cinéma et production télévisuelle	Disque et spectacle de variétés	Livre et édition spécialisée	Métiers d'art	Affaires internationales	Total	Total
Investissements – aide sélective	24 380 877 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	24 380 877 \$	19 880 246 \$
Investissements – aide corporative	375 000	–	–	–	–	375 000	492 877
Subventions	2 946 747	7 308 364	3 555 645	2 962 283	2 585 178	19 358 217	19 214 175
Aides remboursables non assorties d'une obligation de remboursement préétablie	130 000	–	–	–	777 250	907 250	750 615
Provision pour créances irrécouvrables	–	67 000	53 513	6 924	115 706	243 143	51 810
Annulations et recouvrements	(1 103 563)	(114 870)	–	–	(31 217)	(1 249 650)	(1 047 347)
Autres	517 830	12 787	9 527	71 347	181 400	792 891	722 342
	27 246 891 \$	7 273 281 \$	3 618 685 \$	3 040 554 \$	3 628 317 \$	44 807 728 \$	40 064 718 \$

ACTIF – AIDES REMBOURSABLES	2006						2005
	Cinéma et production télévisuelle	Disque et spectacle de variétés	Livre et édition spécialisée	Métiers d'art	Affaires internationales	Total	Total
Solde au début	– \$	632 812 \$	409 808 \$	88 980 \$	494 055 \$	1 625 655 \$	2 000 141 \$
Aides remboursables assorties d'une obligation de remboursement préétablie accordées dans l'exercice	–	–	–	–	328 750	328 750	389 085
Récupérations	–	(87 506)	(152 513)	(31 060)	(264 009)	(535 088)	(651 771)
Radiations	–	–	–	–	(89 250)	(89 250)	(111 800)
	–	545 306	257 295	57 920	469 546	1 330 067	1 625 655
Provision cumulée pour créances irrécouvrables	–	(67 000)	(121 425)	(10 924)	(113 836)	(313 185)	(159 293)
Solde à la fin	– \$	478 306 \$	135 870 \$	46 996 \$	355 710 \$	1 016 882 \$	1 466 362 \$

7. PROVISION CUMULÉE ET CONTRIBUTION POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES ET POUR PERTES

	2006	2005
Solde au début	6 169 742 \$	5 729 503 \$
Radiations de l'exercice :		
Prêts accordés par la Société	388 973	47 581
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	78 203	303 581
	467 176	351 162
Provision de l'exercice :		
Prêts accordés par la Société	660 855	(532 350)
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	72 179	1 587 754
Garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	(86 978)	(264 003)
	646 056	791 401
Solde à la fin	6 348 622 \$	6 169 742 \$

	2006	2005
La provision cumulée et la contribution pour créances irrécouvrables et pour pertes se subdivisent comme suit :		
Prêts accordés par la Société (note 11)	3 764 983 \$	3 493 101 \$
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises (note 11)	1 848 701	1 854 725
	5 613 684	5 347 826
Garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises *	734 938	821 916
	6 348 622 \$	6 169 742 \$

* Inclut la contribution de 375 000 \$ pour pertes sur la garantie d'un emprunt relative au financement d'une entreprise.

8. FRAIS D'ADMINISTRATION

	2006	2005
Traitements et avantages sociaux	6 748 714 \$	6 666 675 \$
Honoraires professionnels	94 348	156 830
Déplacements, représentation et congrès	157 134	129 684
Loyers	597 370	593 353
Assurances	32 625	32 892
Frais de bureau et papeterie	357 182	314 714
Publicité et promotion	225 218	161 939
Perte sur aliénation d'immobilisations	900	470
Amortissement des immobilisations	380 905	295 375
Autres frais	81 492	86 258
	8 675 888 \$	8 438 190 \$

9. PATRIMOINE IMMOBILIER – FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	2006	2005
Traitements et avantages sociaux	354 676 \$	352 074 \$
Honoraires professionnels	114 897	103 729
Déplacements, représentation et congrès	3 588	3 746
Taxes	415 998	412 186
Assurances	131 092	138 098
Électricité et chauffage	264 347	268 934
Entretien et réparations	723 695	644 145
Frais de bureau et papeterie	27 244	21 891
Amortissement des immobilisations	1 117 400	1 052 642
Autres frais	134 184	121 968
	3 287 121 \$	3 119 413 \$

10. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont constitués de billets promissaires et d'une acceptation bancaire. Ils sont comptabilisés au coût et ils portent intérêt à des taux se situant entre 3,67 % et 4,10 %.

11. PRÊTS ET AUTRES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

	2006		2005	
	Montant	Provision pour pertes (note 7)	Montant net	Montant net
Actions ordinaires votantes	450 000 \$	-\$	450 000 \$	450 000 \$
Prêts et débetures	16 267 234	641 901	15 625 333	15 614 852
Prêts et débetures douteux				
Prêts accordés par la Société	3 431 529	3 123 082	308 447	1 171 772
Prêts résultant de l'exécution de garanties d'emprunt relatives au financement des entreprises	6 268 884	1 848 701	4 420 183	4 501 296
	26 417 647 \$	5 613 684 \$	20 803 963 \$	21 737 920 \$

Tous les prêts accordés par la Société portent intérêt à un taux variable. Le taux d'intérêt effectif des prêts au 31 mars 2006, calculé selon une moyenne pondérée, est de 7,58 %, soit le taux préférentiel plus 2,33 %.

Ces prêts autres que les prêts douteux, viennent à échéance au cours des exercices se terminant le 31 mars :

2007	8 686 487 \$
2008	1 012 280
2009	1 741 909
2010	1 184 042
2011	439 238
2012 et plus	2 561 377
	15 625 333 \$

12. PLACEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE

	2006	2005
Participation, au coût dévalué, à titre de commanditaire dans une société en commandite dont l'activité est d'investir dans des entreprises qui œuvrent dans le secteur de la culture. La Société continue d'exister jusqu'au 24 octobre 2006, à moins qu'elle ne soit dissoute avant cette date conformément à la convention. *	7 400 000 \$	7 400 000 \$
Participation, à la valeur de consolidation, à titre de commanditaire et commandité dans une société en commandite dont l'activité est d'offrir aux entreprises culturelles des outils de financement spécialisés. La Société continue d'exister jusqu'au 31 mars 2009, à moins qu'elle ne soit dissoute avant cette date conformément à la convention. **	8 128 697	8 430 082
	15 528 697 \$	15 830 082 \$

* Les commanditaires considèrent la possibilité de prolonger la durée de la société en commandite.

** Includ des bénéfices réalisés de 21 803 \$ et non réalisés de 130 494 \$.

13. IMMOBILISATIONS

	2006		2005	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Immobilisations corporelles				
Restaurations	18 046 345 \$	4 999 904 \$	13 046 441 \$	13 719 408 \$
Réparations majeures *	4 272 958	2 314 871	1 958 087	1 836 182
Mobilier de bureau	574 524	328 804	245 720	227 383
Équipement	278 871	218 502	60 369	63 251
Matériel informatique	833 076	695 532	137 544	142 892
Améliorations locatives	478 441	259 884	218 557	227 102
Œuvres d'art	48 798	–	48 798	48 798
	24 533 013	8 817 497	15 715 516	16 265 016
Immobilisations incorporelles				
Logiciels **	1 819 049	897 805	921 244	811 194
	26 352 062 \$	9 715 302 \$	16 636 760 \$	17 076 210 \$

* Includ des actifs de 121 918 \$ comptabilisés au coût qui ne sont pas amortis puisque qu'ils ne sont pas en opération au 31 mars 2006.

** Includ des actifs de 49 900 \$ comptabilisés au coût qui ne sont pas amortis puisque qu'ils ne sont pas en opération au 31 mars 2006.

14. MARGES DE CRÉDIT

La Société dispose, auprès d'une institution financière, d'une marge de crédit de 2 M\$ autorisée par un décret du gouvernement du Québec. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel pour un terme ne pouvant dépasser un an.

La Société est autorisée, par décret du gouvernement du Québec, à contracter des emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 353 500 \$ pour maintenir en bon état les édifices faisant partie de son parc immobilier. Les emprunts peuvent être contractés auprès d'une institution financière ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec et portent intérêt à taux variable ou fixe, sans excéder le taux préférentiel, pour un terme ne pouvant dépasser un an.

15. REVENUS REPORTÉS

	2006	2005
Financement intérimaire des crédits d'impôt (note 24)		
Solde au début	(382 843)\$	(208 668)\$
Montant net des radiations / encaissements (déboursés) sur les dossiers en défaut	183 048	(106 833)
Déficit des revenus d'honoraires sur les frais d'opérations	(193 245)	(67 342)
Solde à la fin	(393 040)	(382 843)
Subventions reportées (note 3)	20 291 601	20 705 369
Autres revenus reportés	289 667	1 057 971
	20 188 228 \$	21 380 497 \$

16. AVANCES À LONG TERME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2006	2005
Avance du gouvernement du Québec, portant intérêt au taux de rendement du placement dans la société en commandite déduction faite d'une somme représentant 35 % de ce rendement, remboursable lors de la dissolution de la société en commandite ou au plus tard le 31 décembre 2006.	10 000 000 \$	10 000 000 \$
Avance du gouvernement du Québec, portant intérêt au taux de rendement du placement dans la société en commandite jusqu'à un maximum annuel égal au taux préférentiel, remboursable lors de la dissolution de la société en commandite ou au plus tard le 31 décembre 2011.	8 000 000	8 000 000
	18 000 000 \$	18 000 000 \$

17. DETTES À LONG TERME

	2006	2005
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,771 %, remboursable par versements annuels de 342 398 \$ jusqu'au 3 juin 2014 et par un versement de 2 396 786 \$ le 3 juin 2014 dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	5 135 971 \$	5 435 776 \$
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,617 %, remboursable par versements annuels de 416 308 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015 et par un versement de 2 081 538 \$ le 1 ^{er} décembre 2015 dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	5 828 306	6 200 901
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,654 %, remboursable par versements annuels de 790 718 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2008 dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	2 372 154	3 162 873
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,837 %, remboursable par versements annuels de 41 631 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013 dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	333 046	374 677
Emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, 4,323 %, remboursable par versements annuels de 172 288 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 1 550 588 \$ le 1 ^{er} octobre 2012 dont le paiement en capital et intérêt est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur le montant de la subvention prévu pour le remboursement de cet emprunt.	2 584 314	–
	16 253 791 \$	15 174 227 \$

Les montants des versements en capital à effectuer sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2007	1 763 342 \$
2008	1 763 342
2009	1 763 342
2010	972 624
2011	972 624
2012 à 2015	9 018 517
	16 253 791 \$

18. CAPITAL

Au 31 mars 1995, le capital-actions de la Société générale des industries culturelles, organisme du gouvernement, devient le capital de la Société.

19. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés au bilan :

	2006	2005
Encaisse	1 700 198 \$	– \$
Placements temporaires	18 817 930	18 239 863
Découvert bancaire	–	(536 703)
	20 518 128 \$	17 703 160 \$

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 1 152 207 \$ (2005 : 1 263 692 \$).

20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 335 308 \$ (2005 : 250 728 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIES ET VACANCES

	2006			2005
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début	113 412 \$	665 276 \$	778 688 \$	789 424 \$
Charge de l'exercice	158 029	500 382	658 411	690 784
Prestations versées au cours de l'exercice	(157 921)	(484 557)	(642 478)	(701 520)
Solde à la fin	113 520 \$	681 101 \$	794 621 \$	778 688 \$

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. La Société procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur de l'encaisse, des placements temporaires, des aides remboursables, des débiteurs, des billets à terme, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des créditeurs, des intérêts courus et des montants à verser en vertu des programmes d'aide financière est équivalente à la valeur comptable étant donné qu'il s'agit d'éléments à court terme.

Dans le cas des prêts à taux variable, la juste valeur estimative est présumée correspondre à la valeur comptable. Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable étant donné que la provision fait l'objet d'une réévaluation continue.

La juste valeur du placement de 7,4 M\$ dans une société en commandite, des avances à long terme du gouvernement du Québec et des actions ordinaires votantes ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ces types d'instruments financiers.

La juste valeur des subventions à recevoir du gouvernement du Québec ne peut être évaluée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'investissement financier.

La juste valeur des dettes à long terme de 16,3 M\$ (2005 : 15,2 M\$) du Fonds de financement du gouvernement du Québec s'établissait à 16,5 M\$ (2005 : 15,8 M\$) et est fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour des émissions semblables ayant la même durée résiduelle.

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux, ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement et indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

23. ENGAGEMENTS

- a) Les montants non déboursés sur les prêts autorisés au 31 mars 2006 totalisent 11,6 M\$ (2005 : 7,8 M\$).
- b) Les engagements minimums exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation des locaux de la Société sont les suivants :

2007	619 662 \$
2008	619 662
2009	619 662
2010	464 747
	2 323 733 \$

24. ÉVENTUALITÉS

- a) La Société garantit le remboursement d'emprunts ou de dettes contractés par des entreprises auprès d'institutions financières dans le cadre du financement des entreprises et du programme de financement intérimaire des crédits d'impôt. Les engagements maximaux de ces garanties se répartissent comme suit :

	2006	2005
Financement des entreprises *	10 127 751 \$	10 935 600 \$
Financement intérimaire des crédits d'impôt remboursables à la production cinématographique et télévisuelle québécoise, à la production de titres multimédias, à la production d'enregistrements sonores, à l'édition de livres et à la production de spectacles **	12 922 360	14 452 277
	23 050 111 \$	25 387 877 \$

* La provision cumulée pour pertes relative à ces garanties est présentée à la note 7 des états financiers.

** Les sommes à récupérer sur les dossiers en défaut au 31 mars 2006 sont de 3 828 072 \$. Les pertes éventuelles basées sur le taux de perte historique des 5 dernières années sont estimées à 263 368 \$. Toutes pertes relatives aux garanties accordées en vertu de ce programme seront remboursées par le gouvernement du Québec.

- b) À la suite de l'adoption de la Loi sur l'équité salariale le 21 novembre 1996, la Société doit effectuer une démarche d'évaluation de différents corps d'emploi. À la date de préparation des états financiers, la Société n'est pas en mesure d'évaluer le montant qu'elle pourrait devoir déboursier, le cas échéant, étant donné que les travaux relatifs à cette démarche ne sont pas encore complétés. En conséquence, aucun montant n'a été constaté aux états financiers.
- c) Diverses affaires judiciaires et extrajudiciaires entamées par ou contre la Société sont actuellement en cours. De l'avis de la Société, le dénouement de ces affaires ne peut avoir d'incidence importante sur sa situation financière et sur les résultats de ses opérations.

25. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2006.

*Liste des entreprises
ou des professionnels qui ont reçu
du soutien financier de la SODEC*

LISTE DES ENTREPRISES
OU DES PROFESSIONNELS QUI ONT REÇU
DU SOUTIEN FINANCIER DE LA SODEC

CINÉMA ET PRODUCTION TÉLÉVISUELLE	82
DISQUE ET SPECTACLE DE VARIÉTÉS	93
LIVRE ET ÉDITION SPÉCIALISÉE	102
MÉTIERS D'ART	106
EXPORTATION ET RAYONNEMENT CULTUREL	110

CINÉMA ET PRODUCTION TÉLÉVISUELLE

PROGRAMME D'AIDE À LA SCÉNARISATION

Volet 1 : aide sélective aux scénaristes et aux scénaristes-réalisateurs

Nature de l'aide : investissement

NOM DU PROFESSIONNEL	OBJET	\$
ANTAKI, JOSEPH	PIRES BASSESSES, LES	5 000
BARICHELLO, RUDY	LIDIA & FORTUNATO	15 000
BLAQUIÈRE, DENIS	PLANÈTE POUBELLE	15 000
BOUCHARD, JACQUES E.	CHASSE-GALERIE : LE SEPTIÈME PASSAGER	9 000
BRIEN, GILLES	FACTEUR TEMPS, LE	10 000
CAVALIERI, FÉLICIA	RANG 9	20 000
COULBOIS, JEAN-CLAUDE	TRACES DE MARCEL OPHULS, LES	16 000
FORCIER, ANDRÉ	NÉMÉSIS	24 500
ISACSSON, MAGNUS	MÉMÉ POWER	15 000
JEAN, RODRIGUE	SANS TITRE	15 000
KATRAPANI, PHYLLIS	ANNA OKI	10 000
LACHAPELLE, LUCIE	À L'AUBE DES JOURS	15 000
LAGANIÈRE, CAROLE	CAMELOTS	10 000
LEWIS, JEFFERSON	DERMOT'S GHOST	24 500
MALLET, MARILU	SUR LES TRACES DE MARGUERITE YOURCENAR	20 000
MORIN, DANIEL	HOLLYWOOD FREAK	15 000
MULLINS, CATHERINE	INNU OF SHESHATSHIU, THE / INNUS DE SHESHATSHIU, LES	15 000
NGUYEN, KIM	AK 47	19 500
NGUYEN, KIM	TRUFFE	20 000
PARENT, DOMINIQUE	GREFFE, LA	10 000
POLIQUIN, CAROLE	FEMMES VIOLÉES, TERRE BRÛLÉE	15 000
POLIQUIN, CAROLE	MA CLASSE D'ACCUEIL	10 000
POOL, LÉA	ENFANT PRODIGE, L'	20 000
TREMBLAY, STÉPHANE	DERNIER VOYAGE, LE	14 000
		362 500

Volet 2 : aide aux entreprises de production

Volet 2.1 : aide sélective aux entreprises de production du secteur privé

Nature de l'aide : investissement

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
3090-5178 QUÉBEC INC. (PALOMAR)	UN ÉTÉ SANS POINT NI COUP SÛR	40 000
3090-5178 QUÉBEC INC. (PALOMAR)	YEAR DOLLY PARTON WAS MY MOM, THE	21 000
3773621 CANADA INC. (ZONE FILMS)	ÉBLOUISSEMENT, L'	11 000
3773621 CANADA INC. (ZONE FILMS)	GAGNANTS, LES	7 975
3773621 CANADA INC. (ZONE FILMS)	SOUS LA PLUIE	20 000
4114019 CANADA INC. (FILMS TRIBUTE, LES)	DEAD MONEY	11 300
9080-7140 QUÉBEC INC. (HUGO ET LE DRAGON) ET 9129-4181 QUÉBEC INC. (SARILA)	SARILA	25 000
9116-7502 QUÉBEC INC. (LYCAON PICTUS)	PARFAIT AMOUR, LE	12 500
9116-7502 QUÉBEC INC. (LYCAON PICTUS)	SYLVAINÉ OU L'ESPRIT DE LA FORÊT	12 500
AMÉRIQUE FILM INC.	ANATOMICA	25 000
AMÉRIQUE FILM INC.	HUMAN FLY, THE	15 000
ARGUS FILMS INC.	ELLES S'AIMENT	5 500
CIRRUS PRODUCTIONS INC.	5150, RUE DES ORMES	10 000

CIRRUS PRODUCTIONS INC.	C'EST LA FAUTE À LUC PICARD	20 000
CITÉ-AMÉRIQUE INC.	ROADHOGS	24 000
COMMUNICATIONS CHANTALE BUJOLD INC.	EL LATINO DEL NORTE	20 000
COMMUNICATIONS CHANTALE BUJOLD INC.	FÉLIX LECLERC...	20 000
COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX PLUS INC.	MAKING MINTY MALONE	10 000
EMBRYO PRODUCTIONS INC.	PIONNIERS DE LA NOUVELLE GAUCHE, LES	15 000
FILMS DE L'ISLE INC., LES	A GOOD THING ON A BAD DAY	20 000
FILMS DE L'ISLE INC., LES	HUMAINE DE VIE	15 000
FILMS DE L'ISLE INC., LES	KISS OF THE FUR QUEEN	10 000
FILMS DU BOULEVARD INC., LES	MEILLEURS VŒUX	8 760
FILMS DU BOULEVARD INC., LES	PRINCE DE MIGUASHA, LE	10 000
FILMS DU BOULEVARD INC., LES	TERRE ET LE SANG, LA	15 000
FILMS EX ÆQUO INC.	GROS ET DÉTAIL	12 000
FILMS MILAGRO INC.	A REAL MAN OF HONOUR	11 589
FILMS TROÏKA INC.	OTIS	15 000
FILMS VALKYRIE INC.	PROCHAIN ÉPISODE	15 000
FILMS VALKYRIE INC. ET G.P.A. FILMS INC.	PETITE FILLE QUI AIMAIT TROP LES ALLUMETTES, LA	13 000
FILMS ZINGARO INC., LES	CLUSTER	15 000
FILMS ZUNO INC.	CUISINIER TRANQUILLE, LE	15 000
FORUM FILMS INC.	DÉCHARGE	9 000
GROUPE ECP INC.	AU PAYS DES ENNEMIS DU CINÉMA	10 000
IMAGERIES P.B. LTÉE	IL ÉTAIT UNE FOIS UNE HISTOIRE...	25 000
JOSH FREED INC.	KIMBERLY'S RIGHTS: LEADING EDGE OR OVER THE EDGE?	9 000
LOCOMOTION FILMS INC.	BARBIER DE SAINTE-VILLE, LE	10 000
LOCOMOTION FILMS INC.	MILLIONNAIRE, LE	20 000
MACUMBA DOC. INC.	UNE MORT INSENSÉE	10 000
MÆDER INDUSTRIES INC. (ATOPIA)	FUMENG (FLOATING DREAMS)	15 225
MEDIA PRINCIPIA INC. ET 9120-5112 QUÉBEC INC. (ARRIMAGE PRODUCTION)	UN CAPITALISME SENTIMENTAL	11 900
MICROSCOPE INC.	MELLOW-DOUX, UN FILM SANS FUSIL	9 800
NANOUK FILMS LTÉE ET PRODUCTIONS MAD EYE INC., LES	EMBARRAS DU CHOIX, L'	14 000
OCÉAN DIFFUSION INC.	CINÉMA QUÉBÉCOIS	40 000
PRODUCTIONS AVENIDA INC.	FUNAMBULES, LES	11 500
PRODUCTIONS BBR INC.	DEAD OF WINTER, THE	8 000
PRODUCTIONS CASABLANCA INC.	SOUPES CÉLESTES, LES	20 000
PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES BORÉAL FILMS INC., LES	AMOUR INTERDIT, L'	8 000
PRODUCTIONS DE FILM DIONYSOS INC., LES	BLINDSIGHT	10 000
PRODUCTIONS DE LA CHASSE-GALERIE INC., LES	INCROYABLE HISTOIRE DES MACHINES À PLUIE, L'	3 500
PRODUCTIONS ÉQUINOXE INC., LES	BOSSÉ INC.	10 000
PRODUCTIONS ÉQUINOXE INC., LES	MONSIEUR MOUCHE	10 000
PRODUCTIONS ÉQUINOXE INC., LES	PIERRE, MARIE ET LE DÉMON	20 000
PRODUCTIONS ÉQUINOXE INC., LES ET PRODUCTIONS LAURE INC., LES	RÈGNE DE ROSE, LE	15 000
PRODUCTIONS INFORMACTION INC.	JUH'MAH, JOUR DE PRIÈRE	8 000
PRODUCTIONS INFORMACTION INC.	ORIGINES DE L'ART, LES	10 000
PRODUCTIONS INFORMACTION INC.	VANESSA OU LES ANNÉES FRAGILES	6 300
PRODUCTIONS ISCA INC., LES	AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD	6 000
PRODUCTIONS J INC.	PAROLES ET LIBERTÉ	9 000
PRODUCTIONS JEUX D'OMBRES INC., LES	ÉTÉS DE LA GUERRE, LES	10 000
PRODUCTIONS JEUX D'OMBRES INC., LES	FREE FALL	9 000
PRODUCTIONS JEUX D'OMBRES INC., LES	MY PRESENT AGE	15 000
PRODUCTIONS LA FÊTE INC., LES	UN PALAIS À FONDRIEL	9 500
PRODUCTIONS ORBI-XXI INC.	MURS DU SON, LES	10 000
PRODUCTIONS PARK EX INC.	À DIMANCHE PROCHAIN	10 000
PRODUCTIONS POINT DE MIRE INC., LES	GRANDE OURSE - LE FILM	25 000

PRODUCTIONS TOTALE FICTION INC.	HAPPY END	15 000
PRODUCTIONS TOUT ÉCRAN INC.	QUÉBEC DEPUIS 1608	10 000
PRODUCTIONS TOUT ÉCRAN INC.	SONDAGES : ENNEMIS DE L'INITIATIVE, LES	10 000
PRODUCTIONS VF INC.	COUPER COURT	8 000
PRODUCTIONS VIC PELLETIER INC., LES	CANADA EN AMOUR, LE	9 000
PRODUCTIONS VIC PELLETIER INC., LES	MAISON DU PÊCHEUR, LA	10 000
PRODUCTIONS VIC PELLETIER INC., LES	ROMAINE, LA	9 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	DÉSOMBÉIR	10 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	FEMME QUI NE SE VOYAIT PLUS ALLER : L'HISTOIRE DE MICHELINE CHAREST	10 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	MATERNITÉ CROISÉE	11 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	MONTRÉAL YIDDISH	10 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	TRIBUNS, LES	15 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	TUPPERWARE, RECETTE POUR LE SUCCÈS	12 500
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	VIE EN ROSE N'A PAS DIT SON DERNIER MOT, LA	12 500
QUATRIÈME VAGUE PRODUCTIONS INC. ÉT PRODUCTIONS ÉQUINOXE INC., LES	ÉTÉRÔS	15 000
SPECTRA ANIMATION INC.	TÉLESPHORE ET 'TIT EDVARD	10 000
TUTTI FRUTTI FILMS INC.	ENFANTS DE TCHERNOBYL, LES	8 000
VENT D'EST FILMS INC.	FLYBY AVEC ABSUB	15 000
ZONE3 INC.	CHERCHER LE VENT	25 000
		1 153 849

Volet 2.2 : aide sélective aux entreprises de production du secteur indépendant

Nature de l'aide : investissement

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
9054-3513 QUÉBEC INC. (FILMO)	LOST SONG	8 000
9120-5112 QUÉBEC INC. (ARRIMAGE PRODUCTIONS)	PROPOSITIONS DÉCENTES	2 000
9125-6396 QUÉBEC INC. (FILMS 53/12)	TOI	15 000
9151-1766 QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS MARYANNE ZÉHIL)	VALLÉE DES LARMES, LA	15 000
AMAZONE FILMS INC.	KRONIK	14 000
CROSS, ROY (FILMS DE FLATLAND, LES)	FALLING TO EARTH	9 800
FACTEUR 7 INC.	RELAIS, LE	15 000
FACTEUR 7 INC.	SOCCER DANS TOUS SES ÉTATS, LE	10 000
OCULUS.CA INC.	GIRL IN THE WHITE COAT, THE	5 000
PRODUCTION GAGNON ET MACEROLA	ÉPOUSÉE, L'	4 000
PRODUCTIONS BRAINS MOTION PICTURES INC., LES	CONFESSIONS OF A FAG HAG	10 000
PRODUCTIONS CASTOR & POLLUX INC., LES	INCROYABLE DESTIN DE MATHIEU-LE-TAMBOUR, L'	15 000
PRODUCTIONS CINÉ-PLURIELLES INC., LES	FASCINATION	20 000
PRODUCTIONS CREON (1991) INC.	THIRD MAN ON THE CROSS, THE	12 600
REYNA FILMS INC.	CHÂTEAU DE SABLE	12 500
		167 900

Volet 2.3 : aide corporative aux entreprises de production – long métrage de fiction

Nature de l'aide : investissement

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
CITÉ-AMÉRIQUE INC.	AIDE CORPORATIVE 2005-2008	125 000
FILMS VISION 4 INC., LES	AIDE CORPORATIVE 2005-2008	125 000
MAX FILMS INC.	AIDE CORPORATIVE 2005-2008	125 000
		375 000

PROGRAMME D'AIDE À LA PRODUCTION

Volet 1 : aide à la production de longs métrages de fiction

Volet 1.1 : aide sélective aux longs métrages de fiction – secteur privé

Nature de l'aide : investissement

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
4277252 CANADA INC.	BOYS IV, LES	250 000
4313402 CANADA INC. (ZOOFILMS INC.)	3 P'TITS COCHONS, LES	875 000
9105-9238 QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES BORÉAL FILMS INC., LES)	FARO, LA REINE DES EAUX	165 000
AMÉRIQUE FILM CTLM INC.	COMME TOUT LE MONDE	400 000
ATOPIA PRODUCTION INC.	IMITATION	600 000
ATOPIA PRODUCTION INC.	STILL LIFE	550 000
CONGORAMA INC.	CONGORAMA	1 225 000
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION ACPAV INC.	CE QU'IL FAUT POUR VIVRE	950 000
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION ACPAV INC.	RÊVES DE POUSSIÈRE	125 000
ÉQUINOXE-KIGALI INC.	UN DIMANCHE À KIGALI (AJOUT)	175 000
FILM RICHARD INC.	MAURICE RICHARD	1 500 000
FILMS DE L'ISLE INC., LES ET AVIVA COMMUNICATIONS INC.	PASSENGER, THE	43 513
FILMS THESE GIRLS INC.	THESE GIRLS	150 000
FILMS VISION 4 INC., LES	DUO	295 000
FORUM FILMS 2005 INC.	VOLEURS DE CHEVAUX	175 000
PRODUCTION PUFFBALL INC.	PUFFBALL	200 000
PRODUCTION TRIFFIE INC.	YOUNG TRIFFIE'S BEEN MADE AWAY WITH	80 000
PRODUCTIONS 23 INC., LES	DANS LES VILLES	600 000
PRODUCTIONS 23 INC., LES	DÉLIVREZ-MOI	750 000
PRODUCTIONS B.E.D.-QC INC.	BLACK EYED DOG	275 000
PRODUCTIONS BON COP / BAD COP INC.	BON COP / BAD COP	775 000
PRODUCTIONS CHEECH INC., LES	CHEECH	985 000
PRODUCTIONS GALAFILM (2000) INC., LES	RAGE DE L'ANGE, LA	950 000
PRODUCTIONS LE SECRET DE MA MÈRE INC.	SECRET DE MA MÈRE, LE	900 000
PRODUCTIONS MA FILLE MON ANGE INC., LES	MA FILLE, MON ANGE	800 000
STUDIO MAX FILMS INC.	GUIDE DE LA PETITE VENGEANCE	1 300 000
STUDIO MAX FILMS INC.	VIE SECRÈTE DES GENS HEUREUX, LA	950 000
		16 043 513

Volet 1.2 : aide sélective aux longs métrages de fiction – secteur indépendant

Nature de l'aide : investissement

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
4238125 CANADA INC. (FILMS SIAMOIS INC.)	VICTOR PELLERIN	327 000
6337147 CANADA INC. (PRODUCTIONS FILMGRAFIX, LES)	FOURTH LIFE, THE	415 900
9145-6921 QUÉBEC INC. (MIA PRODUCTIONS)	DE MA FENÊTRE SANS MAISON (AJOUT)	15 000
9165-9102 QUÉBEC INC.	LÂCHETÉ, LA	500 000
PRODUCTIONS SILO INC.	POINT, THE	332 500
		1 590 400

Volet 2 : aide à la production de courts métrages de fiction

Nature de l'aide : investissement

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
9138-0733 QUÉBEC INC. (CHAÎNE ALIMENTAIRE DU BORD DES BÊTES, LA)	NO VACANCY	75 000
FACTEUR 7 INC.	ALLER RETOUR	75 000
FACTEUR 7 INC.	MARDI MATIN QUELQUE PART	61 500
FACTEUR 7 INC.	SALE, THE	75 000
PRODUCTIONS COMPASS INC., LES (JOE BALASS PRODUCTIONS)	DERNIERS MOTS	75 000
PRODUCTIONS KORSAIR INC.	SOUVIENS-TOI DE M'AIMER...	30 000
UBERDO FILMS S.A.	RENDEZ-VOUS DANS L'INACHEVÉ	75 000
ULOTH, DAVID (PRODUCTIONS SURE SHOT, LES)	FIRST DAY OF MY LIFE, THE	27 000
		493 500

Volet 3 : aide à la production de documentaires

Nature de l'aide : investissement

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
4181743 CANADA INC. (CINE QUA NON MEDIA INC.)	B-SIDE SUCCESS: DICK DALE	9 100
4181743 CANADA INC. (CINE QUA NON MEDIA INC.)	ENTRE LES MAINS DE MICHEL TREMBLAY	67 000
4317882 CANADA INC. (PRODUCTION MISSION ANTARCTIQUE)	MISSION ANTARCTIQUE	100 000
AD HOC FILMS INC.	DIEU ET NOUS	15 000
AMAZONE FILMS INC.	DES NOUVELLES DU NORD	147 000
AMÉRIMAGE-SPECTRA INC.	À FLEUR DE PEAU - ALAN B. STONE ET LA PHOTO CULTURISTE	62 000
ARGUS FILMS INC.	VOYAGE DE NADIA, LE	32 000
BLUE STORM TÉLÉ INC.	CITADINS DU REBUT GLOBAL, LES	100 000
CITÉ-AMÉRIQUE INC.	TERMITES, LA TOUR INFERNALE	60 000
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION ACPAV INC.	UN SUR MILLE	22 000
DARK LULLABIES INC.	TRAVELLING LIGHT	50 000
FILM INTERNATIONAL REZOLUTION INC.	MOMMY, MOMMY	42 000
FILMS DE L'ISLE INC., LES	SAVANE AMÉRICAINE, LA	55 000
FILMS DU RAPIDE-BLANC INC.	PAS DE PAYS SANS PAYSANS (AJOUT)	10 000
FILMS DU TRICYCLE INC., LES	ÉCHANGE LIBRE	67 500
IDÉACOM INTERNATIONAL INC.	RURAUX DU 21 ^E , LES	60 000
ISLE-PRINCIPIA (USA) INC.	USA	200 000
KUNUK COHN PRODUCTIONS INC.	KIVIAQ VERSUS CANADA	25 000
MACUMBA DOC. INC.	PAIX, MAIS À QUEL PRIX?, LA	70 000
MACUMBA DOC. INC.	VOYAGE AU BOUT DE LA TORTURE	75 000
MAG 2 TV INC.	IP - LA VIE SURPRENANTE DE L'INFORMATION PERSONNELLE	15 000
PRODUCTION LE DERNIER CONTINENT INC.	DERNIER CONTINENT, LE	150 000
PRODUCTIONS 23 INC., LES	CARIBOU	75 000
PRODUCTIONS DE LA CHASSE-GALERIE INC., LES	COUNTRY	20 000
PRODUCTIONS IMAGES PLURIEL INC.	SUR LES TRACES DE LOUIS HÉMON	12 320
PRODUCTIONS INFORMACTION INC.	CHRONIQUES AFGHANES	50 000
PRODUCTIONS INFORMACTION INC.	DE FEU ET D'EAU	65 000
PRODUCTIONS INFORMACTION INC.	PARC LA FONTAINE	70 000
PRODUCTIONS ISCA INC., LES	FEMMES DE LA BRUKMAN, LES	48 500
PRODUCTIONS NOVA MÉDIA INC.	HUMANIMA	140 000
PRODUCTIONS PÉRIPHÉRIA INC.	TERRITOIRES / TERRITORIES	60 000
PRODUCTIONS PIXCOM INC.	MÉTROPOLIS 2	75 000
PRODUCTIONS ROCH BRUNETTE INC.	YA PAS D'ÂGE POUR L'AFRIQUE	15 000

PRODUCTIONS SHOOTFILMS INC., LES	MAÎTRES CHEZ EUX	27 000
PRODUCTIONS SHOOTFILMS INC., LES	PLANÈTE PRISE 2	100 000
PRODUCTIONS THALIE INC.	MYSTÈRES SANGLANTS DE L'OTS, LES	60 000
PRODUCTIONS VF INC.	LOCO LOCASS EN SYMPHONIE	50 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	BRÉSIL ET LE MONDE, LE	75 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	ÉCOLE À L'HÔPITAL, L'	9 500
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	EXILÉS DE GAÏA, LES	45 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	GUERRE CONTRE LE CANCER, LA	70 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	MILLE ET UNE HISTOIRES	42 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	MON HISTOIRE VOUS FAIT MAL ?...	40 000
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	ON N'A PAS DIT NOTRE DERNIER MOT	12 500
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	QUAND LA PEUR NOUS TIENT	9 770
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	QUAND LE CADRE NE CADRE PLUS	17 500
PRODUCTIONS VIRAGE INC., LES	RECETTE POUR LE SUCCÈS	20 000
PVP-FILMS INC.	HISTOIRE DE JACKIE VAUTOUR	5 000
RICHARD LAVOIE INC.	MIKE BIRCH, LE COW-BOY DES MERS	34 000
SHERPAS FILMS INC.	VRAIS PERDANTS... LA SUITE, LES	60 000
TÉLÉ-VISION I INC.	CŒURS BATAILLEURS	50 000
TUTTI FRUTTI FILMS INC.	BÂTISSEURS D'AILLEURS	30 000
TUTTI FRUTTI FILMS INC.	ENFANTS DE TCHERNOBYL, LES	58 000
TUTTI FRUTTI FILMS INC.	OPÉRATION JULES VERNE	78 000
VDS PRODUCTION INC.	VOLEURS D'ENFANCE, LES	75 000
VUE DU LARGE INC.	VU DU LARGE 2	100 000
		3 132 690

PROGRAMME D'AIDE À LA PROMOTION ET À LA DIFFUSION

Volet 1 : aide aux entreprises de distribution

Volet 1.1 : aide à la mise en marché

Nature de l'aide : subvention ou aide remboursable

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	AIDE REMBOURSABLE	SUBVENTION	TOTAL
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	AMNÉSIE : L'ÉNIGME JAMES BRIGHTON		15 000	15 000
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	DE MA FENÊTRE SANS MAISON	5 000	15 000	20 000
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	MOTS BLEUS, LES		15 000	15 000
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	NEUVAINES, LA	20 000	15 000	35 000
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	PURE	5 000	15 000	20 000
ALLIANCE ATLANTIS VIVAFILM INC.	RAGE DE L'ANGE, LA	20 000	15 000	35 000
AMAZONE FILMS INC.	GILLES CARLE OU L'INDOMPTABLE IMAGINAIRE		6 000	6 000
ATOPIA DISTRIBUTION INC.	JIMMYWORK	5 000	15 000	20 000
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	FAMILIA	15 000	15 000	30 000
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	HISTOIRE DE FAMILLE	5 000	15 000	20 000
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	SAINTS-MARTYRS-DES-DAMNÉS	15 000	15 000	30 000
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	VIE AVEC MON PÈRE, LA	5 000	15 000	20 000
DISTRIBUTION FUNFILM INC.	QUAND LA MER MONTE...		12 000	12 000
FILMOPTION INTERNATIONALE INC.	KAMATAKI	15 000	15 000	30 000
FILMS ÉQUINOXE INC., LES	CHEVALIERS DU CIEL, LES	5 000	15 000	20 000
FILMS SÉVILLE INC., LES	5 X 2	5 000	15 000	20 000

GRUPE INTERVENTION VIDÉO DE MONTRÉAL INC.	MISE EN MARCHÉ GIV – 2005-2006		10 000	10 000
LOCOMOTION DISTRIBUTION INC.	BONZAÏON		6 000	6 000
PRODUCTIONS ÉRÉZI INC., LES	OPÉRATION RETOUR		15 000	15 000
PRODUCTIONS MULTI-MONDE INC.	MUSIQUES REBELLES AMERICAS		5 000	5 000
REMSTAR DISTRIBUTION INC.	KIRIKOU ET LES BÊTES SAUVAGES	10 000	15 000	25 000
VIDÉO FEMMES	MISE EN MARCHÉ VIDÉO FEMMES 2005-2006		27 000	27 000
VIDÉOGRAPHE INC.	LEMOYNE		9 046	9 046
VIDÉOGRAPHE INC.	MISE EN MARCHÉ 2005-2006		35 000	35 000
			130 000	350 046
				480 046

Volet 1.2 : aide au tirage de copies

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	NEUVAINÉ, LA	12 826
9012-6640 QUÉBEC INC. (K-FILMS AMÉRIQUE INC.)	SOMETHING LIKE HAPPINESS	5 000
ALLIANCE ATLANTIS VIVAFILM INC.	AVION, L'	15 936
ALLIANCE ATLANTIS VIVAFILM INC.	CHUTE, LA	15 628
ALLIANCE ATLANTIS VIVAFILM INC.	RAGE DE L'ANGE, LA	22 203
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	FAMILIA	24 000
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	HISTOIRE DE FAMILLE	15 000
CHRISTAL FILMS DISTRIBUTION INC.	SAINTS-MARTYRS-DES-DAMNÉS	24 000
FILMOPTION INTERNATIONALE INC.	KAMATAKI	3 024
FILMS ÉQUINOXE INC., LES	CHEVALIERS DU CIEL, LES	10 000
FILMS ÉQUINOXE INC., LES	ENTRE SES MAINS	4 237
FILMS SÉVILLE INC., LES	36, QUAI DES ORFÈVRES	13 222
FILMS SÉVILLE INC., LES	5 X 2	6 100
FILMS SÉVILLE INC., LES	BOUDU	14 000
FILMS SÉVILLE INC., LES	CRUSTACÉS ET COQUILLAGES	1 875
FILMS SÉVILLE INC., LES	DON'T MOVE (ÉCOUTE-MOI)	2 680
FILMS SÉVILLE INC., LES	JOYEUX NOËL	15 260
FILMS SÉVILLE INC., LES	RÔLE DE SA VIE, LE	2 237
FILMS SÉVILLE INC., LES	VA VIS ET DEVIENS	2 980
		210 208

Volet 2 : aide aux exploitants de salles

Volet 2.1 : aide aux salles parallèles

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
ANTITUBE	PROJECTION DES PROJECTIONS 2005-2006	8 421
ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES DU QUÉBEC	DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU PLUS DE L'ACPQ 2005-2006	120 000
ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES DU QUÉBEC	PROJECTEUR VIDÉO ACPQ	7 500
ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES DU QUÉBEC	PUBLICITÉ DES MEMBRES DE L'ACPQ 2005-2006	98 845
CAFÉ-THÉÂTRE LE GRAFFITI	CINÉ-CLUB CAFÉ-THÉÂTRE LE GRAFFITI	25 000
CENTRE DU CINÉMA PARALLÈLE INC.	CINÉMA PARALLÈLE 2005	65 000
CINÉMABOULE	ZOOM SUR LE CINÉMA QUÉBÉCOIS	1 000
PARALCEIL	PROJECTIONS PARALCEIL 2005-2006	15 000
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE TERREBONNE	CINÉMA DE RÉPERTOIRE AU THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE	15 000
SOFILM CINÉMA PARALLÈLE	ACQUISITION PROJECTEUR MULTIMÉDIA	5 594
		361 360

Volet 2.2 : aide aux salles de cinéma commerciales

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
2157-5154 QUÉBEC INC. (CINÉMA LE CLAP)	MAGAZINE LE CLAP	43 205
CINÉMA LOUISE INC.	AMÉLIORATION VISUELLE ET SONORE	1 873
CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE INC., LES	CINÉMA RÉPERTOIRE HIVER 2006	1 675
		46 753

Volet 3 : aide aux projets spéciaux

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
ACADÉMIE CANADIENNE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION (SECTION QUÉBEC) INC.	ACTIVITÉ ANNUELLE / FONDATION CLAUDE JUTRA 2005	5 000
ACADÉMIE CANADIENNE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION (SECTION QUÉBEC) INC.	GÉMEUX 2005	70 000
ACADÉMIE CANADIENNE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION (SECTION QUÉBEC) INC.	GÉNIE 2006	10 000
ALEX FILMS INC.	STATISTIQUES 2006-2007	4 500
CINÉ QUÉBEC	CINÉ QUÉBEC 2006	10 000
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, LA	INVENTAIRE DÉPÔT SODEC	10 500
DIGIMART - LE MARCHÉ INTERNATIONAL DU CINÉMA NUMÉRIQUE	DIGIMART 2005	75 000
GRANDE NUIT DU CINÉMA, LA	JUTRA 2006	182 500
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, L' (STATISTIQUE QUÉBEC)	CONTRIBUTION À L'OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	60 000
INTERNATIONAL DU CINÉMA DE L'ESTRIE, L'	TERRASCOPE 2005	11 000
NANOUC FILMS LTÉE	COFFRET DVD MICHEL BRAULT	25 000
OBSERVATOIRE DU DOCUMENTAIRE	FORUM 2005 : COMMENT REJOINDRE LES PUBLICS	7 000
QUÉBEC AUDIOVISUEL INC.	DICTIONNAIRE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS 2006	25 000
		495 500

Volet 4 : aide aux festivals et aux événements cinématographiques

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
CARAVANE FILMS PRODUCTIONS (PRODUCTIONS CARAVANE FILMS, LES)	REGARD SUR LE COURT MÉTRAGE 2006	50 000
CARROUSEL INTERNATIONAL DU FILM DE RIMOUSKI INC., LE	CARROUSEL DE RIMOUSKI 2005	110 000
FESTIVAL CINÉ 7	FESTIVAL DU FILM DE SEPT-ÎLES 2006	10 000
FESTIVAL DE CINÉMA DES 3 AMÉRIQUES (FC3A)	FESTIVAL DE CINÉMA DES 3 AMÉRIQUES 2006	110 000
FESTIVAL DE FILMS CINEMANIA	CINEMANIA 2005	11 000
FESTIVAL DU FILM DE L'OUTAOUAIS	FESTIVAL DU FILM DE L'OUTAOUAIS 2006	20 000
FESTIVAL DU FILM INTERNATIONAL DE BAIE-COMEAU (CINOCHÉ) INC.	CINOCHÉ 2006	14 000
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM POUR ENFANTS DE MONTRÉAL	FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS DE MONTRÉAL 2006	12 000
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART (FIFA)	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR L'ART 2006	65 000
FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINÉMA ET DES NOUVEAUX MÉDIAS (FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA)	FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA 2005	200 000
PRODUCTIONS SCÉNAT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (FESTIVAL DU CINÉMA INTERNATIONAL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE)	FESTIVAL DU CINÉMA INTERNATIONAL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2005	90 000
PRODUCTIONS TOUT COURT	FESTIVAL DU FILM COURT DE VICTO 2005	5 000
REGROUPEMENT POUR LE FESTIVAL DE CINÉMA DE MONTRÉAL, LE	FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE MONTRÉAL 2005	425 000

RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL	RENCONTRES INTERNATIONALES DU DOCUMENTAIRE DE MONTRÉAL 2005	60 000
RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS, LES	RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS 2006	198 000
TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE	FESTIVAL DU FILM ET DE LA VIDÉO AUTOCHTONES 2005	18 000
		1 398 000

PROGRAMME D'AIDE AUX JEUNES CRÉATEURS 2005-2006

Volet 1 : aide à la scénarisation

Nature de l'aide : investissement

NOM DE L'ENTREPRISE OU DU PROFESSIONNEL	OBJET	\$
6213871 CANADA INC. (BLUE BUS PRODUCTIONS)	ZOMBERGMAN	5 000
9097-4767 QUÉBEC INC. (FILMS CAMERA OSCURA, LES)	URGENCES NATIONALES, LES	7 000
ALBERT, GENEVIÈVE	CRISE D'INFLATION	3 000
ANCTIL, GABRIEL	TERRA GASPÉSIA	4 275
ANTAYA, PAUL	CRIME	3 000
AVIVA COMMUNICATIONS INC.	BOISVERT	9 000
BEERLI, VANESSA-TATJANA	ANGES DU SOUS-SOL, LES	3 850
BOHBOT, FREDERIC (PRODUCTIONS BUNBURY, LES)	ONCE A NAZI...	6 000
BOUCHARD, MIRYAM	PLAFONDS EN DISENT LONG, LES	6 000
CANTY, DANIEL	HORODATEUR	4 000
CHO, KAREN (IMAGINATION WORKS)	REFUGE	5 000
DESGAGNÉ, MARTIN	PEINTURE DE GUERRE	7 000
ENTREPRISES COSMODÉON INC., LES	JULIETTE ET WILLIE	6 000
ENTREPRISES COSMODÉON INC., LES	PERLE	3 000
FILMS BY-PASS, LES	MONSIEUR L'HERMITTE	4 000
FILMS DU TRICYCLE INC., LES	FRÈRE DE LA GRANDE OURSE, LE	4 000
FLORENT, HÉLÈNE	CAUCHEMAR	4 000
FORTIN, GUILLAUME	FARRELL	9 000
FOURNIER, FRANÇOIS	BLOOD ON THE TRACK	2 700
GARDNER, MARTIN	JE POUR NOUS	6 000
GERMAIN-THÉRIEN, CHLOÉ	MINE DE RIEN	3 500
GOUDROUFFE, DIANA	QUÉBÉCOIS, MOI ?	5 000
GRENIER, DOMINIQUE (ELKAOS FILMS)	MAINS PROPRES, LES	4 000
HOFFMAN, JAMES	WORKSHOP, THE	2 500
KARUNA, ANTOINETTE	SWIMMING LESSONS	3 750
LAING, ERIN	WELCOME TO MY WORLD	7 000
LAM, MICHEL	TRACES, LES	2 950
LANOUILLE-TURGEON, YAN ET GULLINI, ANDRÉ	REMORDS	4 750
LAUZON, MYLÈNE	QUAND MÊME LE DIABLE NE SAIT PLUS DIRE NON	4 000
LEMIEUX, PHILIPPE	COMBIEN DE TEMPS ME RESTE-T-IL POUR CONSTRUIRE UNE PISCINE ?	4 000
LUTCHMEDIAL, FAISAL	USELESS THINGS	3 000
MANEVSKAIA, RADMILA	ENTRE DEUX MONDES	3 500
MARCEAU, KARINA	POUR OU CONTRE QUOI ?	6 000
MATTHEWS, KORBETT (7 TH EMBASSY (FILM))	INDIA SPACE PROJECT, THE	8 000
MATTHEWS, KORBETT (7 TH EMBASSY (FILM))	MAN WHO CROSSED THE SAHARA, THE	4 000
MIMAJI PRODUCTIONS INC.	MARIA	9 000
MORIN, SÉBASTIEN	FLAMANT NOIR	2 500

NADEAU, JEAN-FRANÇOIS	PRINTEMPS	2 500
CEIL MÉTAL FILM INC.	TOWARDS THE END OF TIME	6 000
OUELLET, RAFAËL	DERRIÈRE MOI	6 000
PARIS, MIREILLE	VESTIAIRE, LE	4 000
PLANTE, RENAUD	SAINT-BELMONT	4 000
PRODUCTIONS DES FILMS DE L'AUTRE INC., LES	ÉCOUTEUR, L'	3 000
PRODUCTIONS INFORMATION INC.	À CONTRE-COURANT	6 500
PRODUCTIONS JEUX D'OMBRES INC., LES	DOIGT DANS L'ŒIL, LE	7 000
PRODUCTIONS KINESIS INC., LES	COMMENT T'EXPLIQUER	4 875
PRODUCTIONS PÉRIPHÉRIA INC.	AFRIQUE HIP HOP, L'	10 000
QUESSY, GENEVIÈVE	ROUTE 138	3 750
QUI VIVRA VERRA FILMS INC.	IDÉES CROCHES, LES	6 500
RAVAGE/TERRITOIRES VIDÉO S.E.N.C.	SCHEFFERVILLE/DU SUD DANS LE NORD	7 000
RODRIGUEZ, SANDRA	DRAGUE MASALA	7 000
SIKORSKI, ANNA	MISSING	3 750
SIMARD, DOMINIC ÉTIENNE	CHROMOZOME (X-Y-Z)	3 500
SIMARD, GENEVIÈVE	DERNIÈRE DOSE, LA	3 950
TANDEM MULTIMÉDIA INC.	TROUBLE WITH TRENTON, THE	9 000
TARDIF, MATHIEU	MIGRATION	4 000
TCHETCHENIGBO, AURIELLE	SI DE LA MAIN DROITE TU FOUETTES L'ENFANT	2 700
WINCENTY, DANIEL (CHAÎNE DE MONTAGE)	ROMAN CANDLE	7 000
		291 300

Volet 2 : aide à la production

Nature de l'aide : investissement

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
9081-3148 QUÉBEC INC. (PRODUCTION LE GOÛT DES JEUNES FILLES)	DOIGT DANS L'ŒIL, LE	82 000
9097-4767 QUÉBEC INC. (FILMS CAMERA OSCURA, LES)	CIGARETTE SHOP	70 000
9097-4767 QUÉBEC INC. (FILMS CAMERA OSCURA, LES)	GRANDS, LES	63 500
9143-3201 QUÉBEC INC. (PRODUCTION DIGITALE)	HOME RUN	60 000
9167-2014 QUÉBEC INC. (FILMS MANGO)	SUR LA ROUTE D'ABOKE	85 000
AMAZONE FILMS INC.	TROIS ROIS	42 000
AMAZONE FILMS INC.	ZEITLOST	70 000
CHLOROFILM INC.	FILIATION, LA	46 500
COPTI, MARIE-HÉLÈNE	JACK ET JACQUES	3 500
DOUBLE TROUBLE FILMS S.E.N.C.	DEADSPACE	4 000
FILMS GADJO DILO, LES	VOIX DE KALKERI, LES	40 000
MACHINE ÉCRAN INC., LA	AU CŒUR BRISÉ	60 000
METAFILMS INC.	EAUX MORTES, LES	70 000
CEIL MÉTAL FILM INC.	BASEMENT TAPES	74 000
CEIL MÉTAL FILM INC.	UP YOUR YANGTZE!	80 000
PRODUCTIONS ANAMNÉSQUES S.E.N.C., LES	BALLADE DES ENFARINÉS, LA	36 500
PRODUCTIONS DU COLONEL FONDANT INC.	29 JOURS, 12 HEURES, 49 MINUTES ET 3 SECONDES	73 000
PRODUCTIONS INFORMATION INC.	DERNIERS NOMADES, LES	60 000
PRODUCTIONS KINESIS INC., LES	SUNDAY AFTERNOON	53 225
PRODUCTIONS OTTOBLIX INC.	PETIT OISEAU VA SORTIR, LE	25 000
VERBOMATRICES INC., LES	ET SI... L'ESPACE D'UN INSTANT	2 000
VIDÉO FEMMES	QUÉBEC, LIEU DE PASSAGE DE CULTURES	45 000
		1 145 225

Volet 3 : aide à la distribution et aux projets spéciaux

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
7 ^E ART/DISTRIBUTION INC.	MUSOYA – MALGRÉ LE SILENCE	5 000
9136-6922 QUÉBEC INC.	NEXT: A PRIMER ON URBAN PAINTING	2 000
BANDE VIDÉO ET FILM DE QUÉBEC, LA	FESTIVAL VIDÉASTE RECHERCHÉ.E – 15 ^E ÉDITION	5 000
BANDE VIDÉO ET FILM DE QUÉBEC, LA	TOURNÉE VIDÉASTE RECHERCHÉ.E – 14 ^E ÉDITION	5 000
CONSEIL DE LA CULTURE DE LA RÉGION DE QUÉBEC	FORMATION CONTINUE	4 000
CONSEIL QUÉBÉCOIS DES ARTS MÉDIATIQUES	FORMATION SUR LA SOUMISSION D'ŒUVRES AUX FESTIVALS	2 000
DISTRIBUTIONS NETIMA LTÉE	RADIO	5 000
DISTRIBUTIONS NETIMA LTÉE	UNE CHAPELLE BLANCHE ET QUELQUES ÉCLATS D'AUBE	8 000
ÉCRAN BLANC	ÉTATS DU MONDE	5 000
ENTREPRISES COSMODÉON INC., LES	LIBERTÉ CONDITIONNELLE	5 000
FILMS DE L'AUTRE, LES	CONSULTATIONS JEUNES PRODUCTEURS (MONTRÉAL) 2005-2006	2 880
FILMS DU TRICYCLE INC., LES	UNE ÂME NUE GLISSE À L'EAU VIVE	5 000
INFORMATION FILMS INC.	GENOCIDE IN ME, THE	5 000
LOCOMOTION DISTRIBUTION INC.	AU CŒUR BRISÉ	5 000
MAINFILM	ATELIERS DE RÉALISATEURS-PRODUCTEURS	7 000
NIHIL PRODUCTIONS INC.	ÉTATS NORDIQUES, LES	5 000
PRODUCTIONS PÉRIPHÉRIA INC.	ADIEUX, LES	5 000
PVP-FILMS INC.	ON PERD DU TERRAIN	4 000
		84 880

DISQUE ET SPECTACLE DE VARIÉTÉS

PROGRAMME D'AIDE AUX ENTREPRISES DU DISQUE ET DU SPECTACLE DE VARIÉTÉS

Volet 1 : secteur industriel – aide globale

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
154848 CANADA INC. (DISQUES ARTISTE ENR., LES / ÉDITIONS ARTISTE PLUS, LES)	DISQUES, GÉRANCE	27 500
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	35 000
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING)	SPECTACLES, GÉRANCE	16 000
9045-1170 QUÉBEC INC. (DISQUES STOMP, LES)	DISQUES, SPECTACLES	8 500
AGENCE STATION BLEUE INC., L'	GÉRANCE/AGENCE	24 500
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE, DVD	174 000
CONSULTART PIERRE BERTRAND INC.	GÉRANCE	27 000
DÉJÀ MUSIQUE INC. (DKD DISQUES / DKD! SPECTACLES)	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE, DVD	110 000
DIFFUSION I MÉDIA INC.	DISQUES	20 000
DIFFUSION YFB INC.	DISQUES, DVD	75 000
DISQUES ATLANTIS INC., LES	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	78 000
DISQUES ATMA INC.	DISQUES	117 500
DISQUES AUDIOGRAMME INC., LES	DISQUES	162 000
DISQUES EFFENDI INC.	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	36 000
DISQUES INDICA INC., LES (EMPIRE KEROZEN)	DISQUES	61 500
DISQUES JUSTIN TIME INC., LES	DISQUES	65 500
DISQUES PASSEPORT INC., LES (PASSEPORT MULTIMÉDIA)	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	33 000
DISQUES TOX INC., LES	DISQUES, GÉRANCE	51 000
DISTRIBUTION AMBIANCES MAGNÉTIQUES ETCETERA INC.	DISQUES	27 500
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	155 500
FOULESPIN MUSIQUE INC.	DISQUES	18 700
GÉNÉRATION INC.	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	19 000
GESTION JUSTE POUR RIRE INC. (GROUPE ROZON – FILMS ROZON)	SPECTACLES, GÉRANCE	146 500
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES – GSI MUSIQUE)	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE, DVD	131 500
GROUPE ANALEKTA INC. (ANALEKTA FLEUR DE LYS)	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	180 000
INTERMÈDE COMMUNICATIONS INC. (GROUPE INTERMÈDE, LE)	DISQUES	10 000
ISBA MUSIC ENTERTAINMENT INC.	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	40 500
MANAGEMENT ENCORE INC.	SPECTACLES, GÉRANCE	64 500
MUSIQUE ORANGE INC.	DISQUES, GÉRANCE	26 100
NOVEM COMMUNICATIONS INC.	DISQUES	60 500
PRESTE INC.	SPECTACLES	11 000
PRODAT INC. (DISQUES VICTOIRE, LES)	DISQUES, SPECTACLES	33 500
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	GÉRANCE	11 500
PRODUCTIONS BROS INC., LES	DISQUES, GÉRANCE	41 500
PRODUCTIONS BYC LTÉE, LES (CAFÉ DU VIEUX CLOCHER)	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	33 500
PRODUCTIONS DE L'ONDE INC.	DISQUES, SPECTACLES	27 200
PRODUCTIONS FAIS PAS LE FOU INC.	SPECTACLES, GÉRANCE	24 000
PRODUCTIONS FOLLE AVOINE INC., LES (GÉANT BEAUPRÉ MUSIQUE / MUSIQUE DE L'AUTOROUTE 13)	DISQUES	19 800
PRODUCTIONS JACQUES K. PRIMEAU INC., LES	DISQUES, GÉRANCE, DVD	46 100
PRODUCTIONS JEAN-PIER DOUCET INC.	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	39 500
PRODUCTIONS LIBRETTO INC., LES	SPECTACLES	20 000
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	53 300

PRODUCTIONS MILLE-PATTES INC., LES	DISQUES, GÉRANCE	27 000
PRODUCTIONS OCTANT INC., LES	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE, DVD	43 500
PRODUCTIONS PHANEUF INC., LES	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE, DVD	95 700
PRODUCTIONS PIERRE TREMBLAY INC. (DISQUES DOUBLE)	DISQUES	15 000
PRODUCTIONS ROMARTIS INC.	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	18 000
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	23 000
TACCA MUSIQUE INC.	DISQUES, SPECTACLES	113 200
ZONE3 INC.	DISQUES, SPECTACLES	92 500
		2 791 100

Volet 2 : secteur industriel – aide aux projets

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
2846-2059 QUÉBEC INC. (CONSULT'ART CONSEILLER EN ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES)	MORAN, CLAUDE DESROCHERS – PRODUCTION PROMOTION DISQUES, VIDÉOCLIP	8 000
6206531 CANADA INC. (ENVISION MANAGEMENT AND PRODUCTIONS)	KID KOALA, LEDERHOSEN LUCIL – GÉRANCE	8 000
9013-9700 QUÉBEC INC. (PRÛCHE LIBRE, LA)	YVES LAMBERT, MARIE MARINE LÉVESQUE – PRODUCTION PROMOTION DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	12 000
9122-3784 QUÉBEC INC. (GESTION ARTISTIQUE OUIMET / LES PRODUCTIONS DU SINGE BLEU)	BOB WALSH – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLES, GÉRANCE	8 000
9144-1022 QUÉBEC INC. (IMPRESARIA)	LHASA, YVES DESROSIERS, MARA TREMBLAY, BIA – GÉRANCE	10 000
AGENCE SPHÈRE INC.	MÉLANIE RENAUD, LES RESPECTABLES – PROMOTION DISQUES, VIDÉOCLIP, PRODUCTION PROMOTION SPECTACLES, GÉRANCE	10 000
ARGOS PRODUCTION INC.	STEVE DIAMOND, ANDRÉ GAGNON – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLES, GÉRANCE	10 000
BOULEV'ART INC.	GÉRANCE	15 000
C4 PRODUCTIONS INC.	FRED FORTIN, GALAXIE 500, LES DALES HAWERCHUK – DISQUES, VIDÉOCLIP, SPECTACLES, GÉRANCE	14 000
CORPORATION SERFIM INC.	LYNDA THALIE – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLE	7 000
DISQUES ARTIC INC.	EVA – PROMOTION DISQUE	5 000
GESTION AVANTI CINÉ VIDÉO INC.	DOMINIC ET MARTIN, MARTIN ROZON, FRANKY, JEAN-FRANÇOIS MERCIER, HUMOUR DÉPÔT – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLES	18 000
GESTION BERNARD THERRIault INC. (NOTE MUSIK)	BARATTE À BEURRE, LA – PRODUCTION PROMOTION DISQUE	6 000
GREGG MUSIQUE INC.	ARTHUR L'AVENTURIER – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLE	6 000
GROUPE ARCHAMBAULT INC. (DISQUES MUSICOR)	DISQUES	20 000
JAJOU PRODUCTIONS (2004) INC.	GAÏA, LOUIS LARIVIÈRE, CAFÉ MÉLIES, COYOTE – PROMOTION DISQUES, VIDÉOCLIPS, GÉRANCE	12 000
KONFIT MUSIQUE INC.	RÉMY SALO, THE BOX – PRODUCTION PROMOTION DISQUES	6 000
L-A BE INC. (EDITIONS L-A BE / PRODUCTIONS L-A BE)	KARLOF ORCHESTRA, LE – PRODUCTION PROMOTION DISQUES VIDÉOCLIP, PRODUCTION PROMOTION SPECTACLE, GÉRANCE	5 000
LCQ PRODUCTIONS INC.	SYLVIE DESGROSEILLIERS – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLE	8 000
MANAGEMENT EXACT INC.	BEN ET JARROD, SERIC – GÉRANCE	6 000
PRODUCTIONS 3PM INC.	PIERRE LAPOINTE – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLE	8 000
PRODUCTIONS BENANNAH INC., LES	ANNIE BROCOLI, ANICK JEAN – DISQUES, DVD, GÉRANCE	17 000
PRODUCTIONS DIVERSO INC., LES	GINO QUILICO, ENS. MONTRÉAL TANGO, PAUL AHMARANI, MICHEL CUSSON – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLES, GÉRANCE	8 000
PRODUCTIONS DIVINE ANGEL INC., LES	IMA – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLE, GÉRANCE	5 000
PRODUCTIONS J (SPECTACLES) INC.	SPECTACLES, GÉRANCE	20 000
PRODUCTIONS NEW ROCK INC., LES (DISQUES NEW ROCK)	PISTOLETS ROSES, LES – PRODUCTION PROMOTION DISQUE, VIDÉOCLIP, GÉRANCE	6 000
PRODUCTIONS – ÉDITIONS MARC LABELLE INC., LES (PRODUCTIONS AMÉRIX)	H'SAO, KLEZTORY – PROMOTION SPECTACLES, GÉRANCE	10 000
PROJECTART INC.	GÉRANCE	3 000
SUMMUM COMMUNICATIONS INC.	MARIE-THÉRÈSE FORTIN – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLE	5 000
		276 000

Volet 3 : secteur para-industriel

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
2853-7447 QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS JEAN-MARC CHAPUT)	PRODUCTION SPECTACLES, GÉRANCE	17 000
3095665 CANADA INC. (PRODUCTIONS LALALÈRE, LES)	PETITE JACINTHE – PROMOTION DISQUE INCLUANT VIDÉOCLIP, PRODUCTION SPECTACLE	9 000
4041976 CANADA INC. (DISQUES SUBSONIK, LES/SUBSONIK)	KULCHA CONNECTION – PRODUCTION PROMOTION DISQUE, VIDÉOCLIP, GÉRANCE	8 000
6324606 CANADA INC. (DANAGEMENT)	SOCALLED – GÉRANCE	4 000
9069-7707 QUÉBEC INC. (DISQUES VOXTONE)	CAÏMAN FU – PROMOTION DISQUE, SPECTACLE, VIDÉOCLIP	6 000
9 ^E VAGUE INC.	OCÉANE, DAMIEN ROBITAILLE – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLES, GÉRANCE	10 000
ANONYME MÉDIAS (PRODUCTIONS ANONYME)	CYAN FICTION – GÉRANCE	3 000
ASSUIED, SABINE (PRODUCTIONS INTY, LES)	IVY – GÉRANCE	5 000
BISSONNETTE, ELI (DISQUES DARE TO CARE, LES)	MALAJUBE – PROMOTION DISQUE INCLUANT VIDÉOCLIP	5 000
BONSON SENC (BONSOUND)	CHAMPION, MALAJUBE, CALL ME POUPÉE – GÉRANCE	7 000
CAMERON, PATRICK (CAMERON MANAGEMENT)	LYNDA THALIE, DOMINIC DAGENAIS – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLES, GÉRANCE	7 000
CARRIER, FRANÇOIS (PRODUCTIONS FRACAS / PRODUCTIONS COLYA-KOO)	FRANÇOIS CARRIER – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLE	4 000
CARRIÈRE, MARTINE (DISQUES ÉLÉPHANT : JAZZ EN CONCERT)	DAVE TURNER, GODS OF TASTE – PRODUCTION PROMOTION DISQUES – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLES	10 000
CASSIDY, PAULE-ANDRÉE (PRODUCTIONS PAC, LES)	PAULE-ANDRÉE CASSIDY – PRODUCTION PROMOTION DISQUE, SPECTACLE	8 000
CLOUTIER, JACQUES (PRODUCTIONS FROGABOUM)	MARYJACK – PRODUCTION DISQUE	6 000
COOPÉRATIVE DE SERVICES ARTISTIQUES « LES FAUX-MONNAYEURS »	MANOUCHE, LES TIREUX D'ROCHES, G ARSENAULT, TOMAS JENSEN ET LES FAUX-MONNAYEURS – PRODUCTION DE SPECTACLE, GÉRANCE	7 000
COOPÉRATIVE DE TRAVAIL « BUZZ CUIVRES FARFELUS »	BUZZ CUIVRES FARFELUS – PRODUCTION PROMOTION DISQUE	5 000
DISQUES LEILA INC., LES	JAMIL – PRODUCTION PROMOTION DISQUE, VIDÉOCLIP, SPECTACLE	10 000
DISQUES TOUT CRIN INC.	VLADIMIR SIDOROV, MATT HERSKOWITZ – PRODUCTION PROMOTION DISQUES, GÉRANCE	10 000
DUFOUR, YVON (SOMME – SOCIÉTÉ D'ORGANISATION MULTI-MÉDIA ET D'ÉVÈNEMENT ENRG.)	CLAUDE McKENZIE, BLUES GITAN, RAOUL, FINALDI – DISQUES, SPECTACLES, GÉRANCE	15 000
FILMS GILLES CARLE INC., LES	CHLOÉ STE-MARIE – PRODUCTION PROMOTION DISQUE	7 000
FORTIN, STÉPHANE (PRODUCTIONS JCF)	JULIE CARON, GUY NANTEL, JASMIN ROY, ALEXANDRE PÉPIN, ÉRIC MÉNARD – GÉRANCE	7 000
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	HAANG UPPS, SUBURBS, EXTERIO, PHENOMEN, LE SKIEUR FLUO – PRODUCTION PROMOTION DISQUES, VIDÉOCLIPS, GÉRANCE	9 000
GESTION NULAND INC.	THOMAS HELLMAN, NATHALIE CORA, FRANÇIS COVAN – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLES, GÉRANCE	12 000
GROUPE SISMIQUE INC.	ROCK HARVEY – GÉRANCE	4 000
INUKSHUK PRODUCTIONS INC.	PRODUCTION PROMOTION DISQUES, PROMOTION DE CATALOGUE	7 000
JEAN-MAÎTRE, JOHANNE (PRODUCTIONS DOWNSHOW, LES)	LUCENDA GUERRIER – PROMOTION DISQUE, VIDÉOCLIP	4 000
NOËL, CHRISTIAN (BATCHEF COMMUNICATIONS)	GÉRANCE	10 000
POULIN, DANY (EURECKA DIVERTISSEMENTS / UNISPEC PRODUCTIONS)	AMÉLIE VEILLE – GÉRANCE	5 000
PRODUCTION PROXENETT	PHILIPPE B. – PROMOTION DISQUE, VIDÉOCLIP	5 000
PRODUCTIONS ALAIN CARON INC., LES (DISQUES NORAC, LES)	ALAIN CARON – PRODUCTION PROMOTION DISQUE	8 000
PRODUCTIONS ARS MUSICA INC., LES	MIREILLE PROULX – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLE	2 000
PRODUCTIONS DU CHIEN, LES	MONSIEUR MONO, LES CHIENS – PROMOTION DISQUES, VIDÉOCLIPS, PRODUCTION SPECTACLES	6 000
PRODUCTIONS EARLY-MUSIC.COM INC., LES	CLAIRE GUIMOND – PRODUCTION PROMOTION DISQUES – PROMOTION DE CATALOGUE	8 000

PRODUCTIONS FIG INC.	TRIO DE GUITARES DE MONTRÉAL, HAÏKU, TRIO ET APPASIONATA – PRODUCTION PROMOTION DISQUES	10 000
PRODUCTIONS MALADE DE MUSIQUE ENR, LES	GAUDREAU-TOUZEL, NANCY DUMAIS – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLES	1 600
PRODUCTIONS MALAJUBE, LES	MALAJUBE – PRODUCTION DISQUE	5 000
PRODUCTIONS MARIE BUJOLD INC.	GEORGES LANGFORD, MARIE-CLAIRE SÉGUIN, STÉPHANE CÔTÉ – GÉRANCE, STÉPHANE CÔTÉ – PRODUCTION DISQUE	11 000
PRODUCTIONS OMBU INC.	MINNA RE SHIN, SKYE CONSORT – PRODUCTION PROMOTION DISQUES	10 000
PRODUCTIONS TEMPO PRIMO INC., LES	BERNARD PRIMEAU ET LE MONTRÉAL JAZZ ENSEMBLE – PRODUCTION PROMOTION DISQUE	10 000
PROMOTION, CONSULTATION J.L. INC.	FRANCE D'AMOUR – PRODUCTION PROMOTION SPECTACLE	6 000
R & R MUSIK	OL1KU, RAY RAY, LES ARCHITEKTS, DJ BLAST – GÉRANCE	5 000
RÉNÉLIQUE, SARA (SARA RÉNÉLIK)	SARA RÉNÉLIK – PRODUCTION PROMOTION DISQUE	7 000
TRILOGIE MUSIQUE INC.	DISQUES, GÉRANCE	14 000
VEGA, BORIS (ATTITUDE MUSIK MANAGEMENT)	SARA RÉNÉLIK, WESLEY LOUISSAINT – GÉRANCE	6 000
		335 600

Volet 4 : soutiens additionnels

Volet 4.2 : soutien additionnel à la tournée

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
112317 CANADA LIMITÉE (MUSI-ART)	MARTINE SAINT-CLAIR (2004-2005)	10 350
154848 CANADA INC. (DISQUES ARTISTE ENR., LES / ÉDITIONS ARTISTE PLUS, LÈS)	MARIE-PIER PERREAULT	5 696
2853-7447 QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS JEAN-MARC CHAPUT)	LAURENCE JALBERT	11 365
3095665 CANADA INC. (PRODUCTIONS LALALÈRE, LES)	PETITE JACINTHE	2 976
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	COLECTIVO	11 125
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	COLECTIVO (2004-2005)	1 800
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	JORANE	3 188
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	JORANE (2004-2005)	13 875
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING)	TRIO FRANÇOIS BOURASSA	4 718
9045-1170 QUÉBEC INC. (DISQUES STOMP, LES)	ÉRIC PANIC	2 812
9045-1170 QUÉBEC INC. (DISQUES STOMP, LES)	ÉRIC PANIC (2004-2005)	5 325
9045-1170 QUÉBEC INC. (DISQUES STOMP, LES)	GENERAL RUDIE	1 512
9045-1170 QUÉBEC INC. (DISQUES STOMP, LES)	PLANET SMASHERS (2004-2005)	9 000
9122-3784 QUÉBEC INC. (GESTION ARTISTIQUE OUMET / LES PRODUCTIONS DU SINGE BLEU)	BOB WALSH	2 439
9122-3784 QUÉBEC INC. (GESTION ARTISTIQUE OUMET / LES PRODUCTIONS DU SINGE BLEU)	BOB WALSH (2004-2005)	9 188
9 ^e VAGUE INC.	CATHERINE MAJOR	6 910
9 ^e VAGUE INC.	DAMIEN ROBITAILLE	2 822
9 ^e VAGUE INC.	NILDA FERNANDEZ	3 080
9 ^e VAGUE INC.	YVES MARCHAND	3 743
AGENCE STATION BLEUE INC., L'	GIORGIO CONTE (2004-2005)	2 700
AGENCE STATION BLEUE INC., L'	INTAKTO	6 524
AGENCE STATION BLEUE INC., L'	QUARTANGO (2004-2005)	2 888
BRAULT, GINA (GINA BRAULT IMPRESARIA)	LHASA (2004-2005)	7 800
C4 PRODUCTIONS INC.	DALES HAWERCHUK, LES	7 644
C4 PRODUCTIONS INC.	FRED FORTIN (2004-2005)	24 139
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	ALAIN CARON (2004-2005)	4 013
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	CHARLES DUBÉ	14 619
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	COWBOYS FRINGANTS, LES	16 874

COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	COWBOYS FRINGANTS, LES (2004-2005)	33 675
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	DIANE TELL	6 528
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	DOROTHÉE BERRYMAN (2004-2005)	9 337
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	DUMAS	20 510
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	DUMAS (2004-2005)	12 718
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	GINETTE AHIER (2004-2005)	4 013
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	JÉRÔME MINIÈRE (2004-2005)	4 613
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	JONATHAN PAINCHAUD	6 129
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	MARA TREMBLAY	4 178
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	MARA TREMBLAY (2004-2005)	5 437
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	PIERRE FLYNN (2004-2005)	1 200
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	RENÉE ROBITAILLE	2 232
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	ROBERT CHARLEBOIS	11 641
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	STEPHEN FAULKNER	5 876
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	STEPHEN FAULKNER (2004-2005)	450
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	SUSIE ARIOLI	9 163
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	SUSIE ARIOLI (2004-2005)	825
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	TOUS LES GARÇONS ET LES FILLES	9 465
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	URBAIN DESBOIS (2004-2005)	300
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	VÉRONIC DICAIRE (2004-2005)	3 975
CONSULTART PIERRE BERTRAND INC.	CORAL EGAN	6 071
CONSULTART PIERRE BERTRAND INC.	CORAL EGAN (2004-2005)	4 487
CONSULTART PIERRE BERTRAND INC.	DANIELLE ODDERA (2004-2005)	338
CORPORATION SERFIM INC.	MARTINE SAINT-CLAIR	7 597
DÉJÀ MUSIQUE INC. (DKD DISQUES / DKD ! SPECTACLES)	BOOM DESJARDINS (2004-2005)	17 437
DÉJÀ MUSIQUE INC. (DKD DISQUES / DKD ! SPECTACLES)	DANY BÉDAR	9 330
DÉJÀ MUSIQUE INC. (DKD DISQUES / DKD ! SPECTACLES)	DANY BÉDAR (2004-2005)	16 238
DÉJÀ MUSIQUE INC. (DKD DISQUES / DKD ! SPECTACLES)	JONAS (2004-2005)	12 038
DIFFUSION YFB INC.	ÉRIC LAPOINTE	5 270
DIFFUSION YFB INC.	ÉRIC LAPOINTE (2004-2005)	16 537
DIFFUSION YFB INC.	FLORENT VOLLANT (2004-2005)	7 014
DIFFUSION YFB INC.	HUGO LAPOINTE (2004-2005)	21 185
DISQUES PASSEPORT INC., LES (PASSEPORT MULTIMÉDIA)	KAÏN	9 324
DISQUES TOUT CRIN INC.	POILÉPLUME (2004-2005)	3 300
DISQUES TOUT CRIN INC.	VLADIMIR SIDOROV (2004-2005)	3 487
DUFOUR, YVON (SOMME – SOCIÉTÉ D'ORGANISATION MULTI-MÉDIA ET D'ÉVÈNEMENT ENRG.)	BLUES GITAN	4 960
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	BÏA (2004-2005)	2 700
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	DENIS DROLET, LES (2004-2005)	4 200
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	JIM CORCORAN (2004-2005)	16 921
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	LOUISE FORESTIER (2004-2005)	9 488
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	STEFIE SHOCK (2004-2005)	10 800
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	TAÏMA	11 678
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	TAÏMA (2004-2005)	7 988
ÉQUIPE SPECTRA INC., L'	YANN PERREAU	12 359
GÉNÉRATION INC.	ALEXANDRE BELLiard	10 180
GÉNÉRATION INC.	CHARLES DUBÉ (2004-2005)	5 625
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES – GSI MUSIQUE)	DANIEL LAVOIE (2004-2005)	6 975
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES – GSI MUSIQUE)	JEAN-PIERRE FERLAND (2004-2005)	39 975
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES – GSI MUSIQUE)	MARIE-JO THÉRIO	4 788
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES – GSI MUSIQUE)	TOMÁS JENSEN (2004-2005)	7 687

GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES – GSI MUSIQUE)	TOMÁS JENSEN	15 917
GESTION SON IMAGE INC. (ÉDITIONS GESTION SON IMAGE, LES – GSI MUSIQUE)	YVON DESCHAMPS ET JUDY	18 575
GROUPE ANALEKTA INC. (ANALEKTA FLEUR DE LYS)	ANGÈLE DUBEAU ET LA PIÈTA	5 940
GROUPE ANALEKTA INC. (ANALEKTA FLEUR DE LYS)	ANGÈLE DUBEAU ET LA PIÈTA (2004-2005)	4 088
GROUPE M.P.L. INC. (MPL SPECTACLES)	PATOU (2004-2005)	600
PRESTE INC.	ANIK JEAN	5 806
PRESTE INC.	ARSENIQ 33 (2004-2005)	4 388
PRESTE INC.	CAPITAINE RÉVOLTE (2004-2005)	5 775
PRESTE INC.	DOBACARACOL (2004-2005)	30 330
PRESTE INC.	GRIMSKUNK	7 670
PRESTE INC.	GRIMSKUNK (2004-2005)	5 362
PRESTE INC.	KODIAK (2004-2005)	6 487
PRESTE INC.	POLÉMIL BAZAR	13 658
PRESTE INC.	POLÉMIL BAZAR (2004-2005)	1 575
PRESTE INC.	RUE KÉTANOU, LA (2004-2005)	4 950
PRESTE INC.	TROIS ACCORDS, LES	9 352
PRESTE INC.	TROIS ACCORDS, LES (2004-2005)	4 200
PRODAT INC. (DISQUES VICTOIRE, LES)	BENOÎT ARCHAMBAULT (2004-2005)	1 875
PRODAT INC. (DISQUES VICTOIRE, LES)	LUC DE LAROCHELLIÈRE (2004-2005)	1 013
PRODAT INC. (DISQUES VICTOIRE, LES)	MES AÏEUX	23 700
PRODAT INC. (DISQUES VICTOIRE, LES)	MES AÏEUX (2004-2005)	13 500
PRODUCTIONS 3PM INC.	PIERRE LAPOINTE	21 994
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	GILLES VIGNEAULT (2004-2005)	900
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	MACARONI TOUT GARNI (2004-2005)	7 125
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	OCÉANE (2004-2005)	10 800
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	YANN PERREAU (2004-2005)	4 200
PRODUCTIONS BENANNAH INC., LES	ANNIE BROCOLI (2004-2005)	5 775
PRODUCTIONS BROS INC., LES	MARCO CALLIARI	20 710
PRODUCTIONS BROS INC., LES	MONON'C SERGE	4 999
PRODUCTIONS BROS INC., LES	MONON'C SERGE (2004-2005)	8 663
PRODUCTIONS BROS INC., LES	PAT THE WHITE	14 413
PRODUCTIONS BROS INC., LES	PAT THE WHITE (2004-2005)	8 754
PRODUCTIONS BROS INC., LES	STEPHEN BARRY BAND	5 276
PRODUCTIONS BROS INC., LES	STEPHEN BARRY BAND (2004-2005)	225
PRODUCTIONS BYC LTÉE, LES (CAFÉ DU VIEUX CLOCHER)	VINCENT VALLIÈRES (2004-2005)	12 150
PRODUCTIONS DE L'ONDE INC.	BORI	7 054
PRODUCTIONS DE L'ONDE INC.	CATHERINE MAJOR (2004-2005)	2 400
PRODUCTIONS DE L'ONDE INC.	JEAN-FRANÇOIS GROULX (2004-2005)	4 575
PRODUCTIONS J INC. (GROUPE INVITRO INC.)	MARIE-ÉLAINE THIBERT (2004-2005)	40 000
PRODUCTIONS JEAN-PIER DOUCET INC.	LUCE DUFAULT	7 936
PRODUCTIONS JEAN-PIER DOUCET INC.	LUCE DUFAULT (2004-2005)	11 700
PRODUCTIONS MALADE DE MUSIQUE ENR, LES	GAUDREAU-TOUZEL	5 711
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	FRED PELLERIN	7 710
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	FRED PELLERIN (2004-2005)	3 450
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	JOCELYN BÉRUBÉ (2004-2005)	2 025
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	KAREN YOUNG (2004-2005)	1 125
PRODUCTIONS MICHELINE SARRAZIN INC.	MARIE-CLAIRE SÉGUIN (2004-2005)	675
PRODUCTIONS OCTANT INC., LES	CLAIRE PELLETIER (2004-2005)	17 100
PRODUCTIONS OCTANT INC., LES	MARIE-MICHÈLE DESROSIERS (2004-2005)	525
PRODUCTIONS OCTANT INC., LES	SURÔÏT (2004-2005)	1 800
PRODUCTIONS PHANEUF INC., LES	CLAUDE DUBOIS	11 240
PRODUCTIONS PHANEUF INC., LES	CLAUDE DUBOIS (2004-2005)	4 050

PRODUCTIONS PHANEUF INC., LES	NICOLA CICCONE	3 520
PRODUCTIONS PHANEUF INC., LES	NICOLA CICCONE (2004-2005)	3 675
PRODUCTIONS ROMARTIS INC.	ENSEMBLE ROMULO LARREA	3 341
PRODUCTIONS ROMARTIS INC.	ENSEMBLE ROMULO LARREA (2004-2005)	4 612
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	CHARBONNIERS DE L'ENFER, LES (2004-2005)	5 850
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	MAUVAIS SORT (2004-2005)	5 100
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	RICHARD PETIT	4 668
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	THIERRY ROMANENS (2004-2005)	5 775
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	VESSE DU LOUP, LA	6 463
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	YVES LAMBERT (2004-2005)	2 100
PRODUCTIONS-ÉDITIONS MARC LABELLE INC., LES (PRODUCTIONS AMÉRIX)	H'SAO	9 431
PRODUCTIONS-ÉDITIONS MARC LABELLE INC., LES (PRODUCTIONS AMÉRIX)	H'SAO (2004-2005)	8 594
PRODUCTIONS-ÉDITIONS MARC LABELLE INC., LES (PRODUCTIONS AMÉRIX)	KLEZTORY (2004-2005)	2 925
RÉSEAU DES ORGANISATEURS DE SPECTACLES DE L'EST DU QUÉBEC	PRIX DE L'AUDACE 2005	3 000
SUMMUM COMMUNICATIONS INC.	MAALESH	4 095
SUMMUM COMMUNICATIONS INC.	MARIE-THÉRÈSE FORTIN	11 784
SUMMUM COMMUNICATIONS INC.	TRIO TRAD (2004-2005)	11 401
ZONE3 INC.	CABARET	11 325
ZONE3 INC.	EXODE	6 049
ZONE3 INC.	LYNDA LEMAY	21 436
ZONE3 INC.	MARIO PELCHAT (2004-2005)	5 512
		1 227 844

PROGRAMME DE SENSIBILISATION À LA CHANSON ET DE DIFFUSION POUR LE MILIEU COLLÉGIAL

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
2846-2059 QUÉBEC INC. (CONSULT'ART CONSEILLER EN ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES)	SURCHARGE	3 226
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	COLECTIVO (2004-2005)	4 127
9069-7707 QUÉBEC INC. (DISQUES VOXTONE)	CAÏMAN FU	748
9069-7707 QUÉBEC INC. (DISQUES VOXTONE)	CAÏMAN FU (2004-2005)	2 894
9069-7707 QUÉBEC INC. (DISQUES VOXTONE)	LA-RÉ-VOLT	710
9096-3737 QUÉBEC INC. (TNT PRODUCTIONS)	ALAIN-FRANÇOIS (2004-2005)	3 913
ANONYME MÉDIAS (PRODUCTIONS ANONYME)	SAVEUR MARMELADE	460
BALCONADE S.E.N.C., LA	BALCONADE, LA	400
BEAULIEU, VINCENT (PRODUCTIONS VINCENT BEAULIEU)	AQUAPLANE	2 836
BILODEAU, MARILIE	PREMIÈRE PARTIE DE LA CHANGO FAMILY	125
BLAIS, DANIEL (MARTINI MUSIQUE)	240 DL	3 603
BONSON SENC (BONSOUND)	BREASTFEEDERS, LES	1 380
BONSON SENC (BONSOUND)	CALL ME POUPEE	345
BONSON SENC (BONSOUND)	COMME UN HOMME LIBRE	489
BONSON SENC (BONSOUND)	MALAJUBE	2 144
BONSON SENC (BONSOUND)	PHILIPPE B	345
BOURRASQUE CELTIQUE	BOURRASQUE CELTIQUE	7 656
BOURRASQUE CELTIQUE	BOURRASQUE CELTIQUE (2004-2005)	3 303
C4 PRODUCTIONS INC.	CHIENS, LES (2004-2005)	863
C4 PRODUCTIONS INC.	DALES HAWERCHUK, LES	6 608
C4 PRODUCTIONS INC.	FRED FORTIN - SPECTACLE ATELIER (2004-2005)	3 593
C4 PRODUCTIONS INC.	KARKWA (2004-2005)	8 589

CÉGEP DE SAINTE-FOY	VINCENT VALLIÈRES (2004-2005)	491
CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE CARLETON	LES TROIS ACCORDS (2004-2005)	197
CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE CARLETON	VINCENT VALLIÈRES (2004-2005)	478
CONSULTART PIERRE BERTRAND INC.	PHILÉMON (2004-2005)	744
CORDE DE BOIS SENC, LA	CORDE DE BOIS, LA	971
DESROSIERS, LÉONIE MYRIAM (FAMA COMMUNICATIONS)	HURLEVENT	575
DESROSIERS, LÉONIE MYRIAM (FAMA COMMUNICATIONS)	SYNCOP	1 068
DESROSIERS, LÉONIE MYRIAM (FAMA COMMUNICATIONS)	SYNCOP (2004-2005)	181
DISQUES EFFENDI INC.	CAROLE THERRIEN (2004-2005)	827
DISQUES PASSEPORT INC., LES (PASSEPORT MULTIMÉDIA)	KAÏN	17 147
DISQUES PASSEPORT INC., LES (PASSEPORT MULTIMÉDIA)	KAÏN (2004-2005)	1 600
DISQUES PORTAPHONE, LES	BLEU (2004-2005)	1 850
DISQUES TOX INC., LES	PHILOSONIC (2004-2005)	4 666
DUBÉ, DAVID (HIGH LIFE MUSIC / LES DISQUES H L M)	01 ÉTRANJJ (2004-2005)	288
DUBÉ, DAVID (HIGH LIFE MUSIC / LES DISQUES H L M)	01 ÉTRANJJ	1 315
DUBÉ, DAVID (HIGH LIFE MUSIC / LES DISQUES H L M)	DANIEL RUSSO GARRIDO	716
DUBÉ, DAVID (HIGH LIFE MUSIC / LES DISQUES H L M)	SANS PRESSION	798
DUBÉ, DAVID (HIGH LIFE MUSIC / LES DISQUES H L M)	SIR PATHÉTIK	453
DUBÉ, DAVID (HIGH LIFE MUSIC / LES DISQUES H L M)	VICE VERSET	392
FERRON, MARTIN (CEM PRODUCTIONS)	MARTIN FERRON / PORTEURS D'Ô! (2004-2005)	7 818
FERRON, MARTIN (CEM PRODUCTIONS)	MARTIN FERRON / PORTEURS D'Ô!	8 058
FRENETTE, MARTIN (DUPLICATIONS)	JENNI FERAND	561
FUCHS, JESSY (SLAM DISQUES)	EXTERIO	8 516
GÉNÉRATION INC.	ALEXANDRE BELLIARD	4 690
GROUPE GIME INC.	72 RIVIÈRE-ROUGE	690
KITCHOSE	KITCHOSE BAND	4 174
LAMONTAGNE, ALAIN (AFL PRODUCTIONS)	ALAIN-FRANÇOIS	2 329
MALENFANT, ANTOINE	CARTOUSH – 1 ^{RE} PARTIE (2003-2004)	150
MUSIQUE ORANGE INC.	YVON KREVÉ (2004-2005)	374
NOËL, CHRISTIAN (BATCHEF COMMUNICATIONS)	FLYING VOMIT	595
NOËL, CHRISTIAN (BATCHEF COMMUNICATIONS)	MARIONET X	1 765
NOËL, CHRISTIAN (BATCHEF COMMUNICATIONS)	PÉPÉ ET SA GUITARE	5 845
NOËL, CHRISTIAN (BATCHEF COMMUNICATIONS)	PÉPÉ ET SON ORCHESTRE	2 852
OLIFANT MUSIQUE INC.	PHILIPPE GÉLINAS – SPECTACLE-ATELIER	2 659
PRESTE INC.	ABSOLU	595
PRESTE INC.	AKUMA (2004-2005)	854
PRESTE INC.	DOBACARACOL (2004-2005)	2 603
PRESTE INC.	GRIMSKUNK – SPECTACLE-CONFÉRENCE (2004-2005)	3 308
PRESTE INC.	KODIAK	2 128
PRESTE INC.	KODIAK (2004-2005)	949
PRESTE INC.	PÉPÉ ET SA GUITARE (2004-2005)	3 701
PRESTE INC.	PSYCHOTIC 4 (2004-2005)	115
PRESTE INC.	TROIS ACCORDS, LES (2004-2005)	8 702
PRESTE INC.	VULGAR DÉLI (2004-2005)	1 093
PRODUCTION PROXENETT	BREASTFEEDERS (2004-2005)	2 908
PRODUCTIONS ARTISTIQUES SAPHIR	DILEMME	600
PRODUCTIONS BROS INC., LES	KARLOF ORCHESTRA	1 515
PRODUCTIONS BROS INC., LES	KARLOF ORCHESTRA (2004-2005)	1 737
PRODUCTIONS BROS INC., LES	LOI DES CACTUS, LA	5 427
PRODUCTIONS BYC LTÉE, LES (CAFÉ DU VIEUX CLOCHER)	VINCENT VALLIÈRES (2004-2005)	13 560
PRODUCTIONS CÉGEPs ROCK, LES	18 ^E ÉDITION DU CONCOURS	5 000
PRODUCTIONS CÉGEPs ROCK, LES	FRANK ET SES POTES	1 150
PRODUCTIONS C-SHOW INC., LES	POLLY-ESTHER (2004-2005)	484

PRODUCTIONS DUA (THÉÂTRE PETIT CHAMPLAIN / MAISON DE LA CHANSON)	PROMOTION – KARKWA ET LE KARLOF ORCHESTRA (2004-2005)	908
PRODUCTIONS LAURENCE JALBERT INC., LES	LAURENCE JALBERT – SPECTACLE-CONFÉRENCE (2004-2005)	5 967
PRODUCTIONS NEW ROCK INC., LES (DISQUES NEW ROCK)	MAJOR LEE	511
PRODUCTIONS NEW ROCK INC., LES (DISQUES NEW ROCK)	PISTOLETS ROSES (2004-2005)	335
PRODUCTIONS ON S'EN FOUT SENC, LES	COLONISEUX, LES	788
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	SIMON GAUTHIER	1 005
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	SIMON GAUTHIER (2004-2005)	4 139
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	VENT DU NORD, LE	3 054
PRODUCTIONS SERGE PARÉ INC.	VENT DU NORD, LE (2004-2005)	1 797
RÉSEAU DES ORGANISATEURS DE SPECTACLES DE L'EST DU QUÉBEC	RENCONTRE ROSEQ AUTOMNE 2005	2 000
RÉSEAU INTERCOLLÉGIAL DES ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES DU QUÉBEC	BOURSES RÉSIDENCE ARTISTIQUE 2006	2 000
ROY, DAVID (PRODUCTIONS DU ROY, LES)	ALEX JONES (2004-2005)	1 937
ROY, DAVID (PRODUCTIONS DU ROY, LES)	ANDRÉ	3 778
ROY, DAVID (PRODUCTIONS DU ROY, LES)	ANDRÉ (2004-2005)	1 488
SAINT-YVES, PIERRE-ALEXANDRE (ENSEMBLE CERCAMON, L')	ENSEMBLE CERCAMON	1 049
TRIO BORIS	TRIO BORIS (2004-2005)	2 043
ZONE 4	CHANGO FAMILY, LA (2004-2005)	6 218
ZONE 4	JENNI FERAND (2004-2005)	546
ZONE 4	OZTARA	6 638
		246 820

PROGRAMME D'AIDE AUX ASSOCIATIONS ET AUX REGROUPEMENTS NATIONAUX – DOMAINE DU DISQUE

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE DE L'HUMOUR	GALA LES OLIVIER 2006	47 000
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA VIDÉO (ADISQ)	CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA VALEUR DE LA MUSIQUE	45 000
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA VIDÉO (ADISQ)	CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA VALEUR DE LA MUSIQUE – SAINT-VALENTIN 2006	45 000
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA VIDÉO (ADISQ)	FONCTIONNEMENT	157 500
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA VIDÉO (ADISQ)	RENCONTRES PROFESSIONNELLES DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA RADIO, LES 2005	91 000
GUILDE DES MUSICIENS DU QUÉBEC, LA	100 ^E ANNIVERSAIRE DE LA GUILDE DES MUSICIENS DU QUÉBEC	5 000
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, L' (STATISTIQUE QUÉBEC)	CONTRIBUTION À L'OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	20 000
RÉSEAU INDÉPENDANT DES DIFFUSEURS D'ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES UNIS (RIDEAU) INC.	SACRÉ TALENT !	17 500
SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE LA RELÈVE MUSICALE DE L'ESPACE FRANCOPHONE (SOPREF/ LOCAL DISTRIBUTION)	FONCTIONNEMENT	30 000
		458 000

PROGRAMME D'AIDE À LA DIFFUSION EN VARIÉTÉS

Volet 1 : aide aux événements nationaux et internationaux

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
ALCHIMIES, CRÉATIONS ET CULTURES (FESTIVAL DU MONDE ARABE)	3 000
CHANSON EN FÊTE DE SAINT-AMBROISE INC.	12 500
COLLECTIF 08 (FESTIVAL DE MUSIQUE ÉMERGENTE)	3 000
COUP DE CŒUR FRANCOPHONE	72 000
CRÉATIONS ETC. (VUE SUR LA RELÈVE PROFESSIONNELLE DES ARTS DE LA SCÈNE)	7 000
FESTI BLUES (FESTIBLUES INTERNATIONAL DE MONTRÉAL)	15 000
FESTIVAL DE LA CHANSON DE GRANBY INC., LE	120 000
FESTIVAL DE LA CHANSON DE TADOUSSAC	36 000
FESTIVAL DE LA CHANSON ET DE L'HUMOUR LE TREMLIN DE DÉGELIS	3 000
FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC INC.	427 500
FESTIVAL D'HUMOUR DE QUÉBEC INC.	30 000
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL INC., LE (FESTIVAL DES FESTIVALS)	285 000
FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE POP MONTRÉAL	6 000
FESTIVAL JUSTE POUR RIRE	285 000
FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL INC., LES	195 000
FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL INC., LES	25 000
FRANCOUVERTES, LES	5 000
MEG : LE MONTRÉAL ÉLECTRONIQUE GROOVE INC., LE	35 000
MUSIQU'EN NOUS INC. (FESTIVAL DE MUSIQUE DE LA PETITE-NATION)	34 000
SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE LA DANSE TRADITIONNELLE QUÉBÉCOISE	3 000
SOCIÉTÉ POUR L'AVANCEMENT DE LA CHANSON D'EXPRESSION FRANÇAISE, LA	50 000
TERRES EN VUES, SOCIÉTÉ POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE AUTOCHTONE	14 000
VILLAGE EN CHANSON DE PETITE-VALLÉE (FESTIVAL EN CHANSONS DE PETITE-VALLÉE)	93 500
	1 759 500

Volet 2 : aide à la programmation d'un diffuseur

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL INC., LE (FESTIVAL DES FESTIVALS)	42 500
PRODUCTIONS DUJA (THÉÂTRE PETIT CHAMPLAIN / MAISON DE LA CHANSON)	110 000
VIEUX CLOCHER DE MAGOG (1982) INC., LE	61 000
	213 500

LIVRE ET ÉDITION SPÉCIALISÉE

PROGRAMME D'AIDE AUX ENTREPRISES DU LIVRE ET DE L'ÉDITION SPÉCIALISÉE

Volet 1 : aide à l'édition et à la promotion

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
123546 CANADA INC. (ÉDITIONS STROMBOLI)	3 217
2433-0953 QUÉBEC INC. (HUMANITAS)	1 848
3321185 CANADA INC. (ÉDITIONS VARIA, LES)	9 622
9059-6214 QUÉBEC INC. (ÉCRITS DES HAUTES TERRES, LES)	1 897
9061-5956 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS ACADEMIE IMPACT)	20 331
9084-7344 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS LES ALLUSIFS, LES)	9 553
9092-1545 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS DU 42 ^E PARALLÈLE, LES)	1 954
9104-6698 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS SYLVAIN HARVEY)	6 761
91439 CANADA LTÉE (ÉDITIONS DE MORTAGNE)	53 826
ART GLOBAL INC.	16 022
ARTISTOCRATES INC., LES	1 610
ATHÉNA ÉDITIONS INC.	2 593
BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE INC. (BQ)	27 312
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	36 980
BORÉAL EXPRESS LTÉE, LE	56 610
BROQUET INC.	6 078
CARTOTEK GEO INC.	1 635
CENTRE INTERNATIONAL DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION HAÏTIENNE, CARAÏBÉENNE ET AFRO-CANADIENNE (CIDIHCA), LE (ÉDITIONS DU C.I.D.I.H.C.A., LES)	2 469
CHAPUT, BENOÎT (OIE DE CRAVAN, L')	2 541
DRAMATURGES ÉDITEURS INC.	2 553
ÉCRITS DES FORGES, LES	41 039
ÉDITIONS « UN MONDE DIFFÉRENT » LTÉE, LES	8 285
ÉDITIONS ADA INC.	1 556
ÉDITIONS ADAGE INC., LES	9 435
ÉDITIONS ALEXANDRE STANKÉ INC.	7 804
ÉDITIONS ALIRE INC., LES	45 213
ÉDITIONS ANNE SIGIER INC.	19 282
ÉDITIONS ASTED INC., LES	1 925
ÉDITIONS AU CARRÉ INC., LES	806
ÉDITIONS BEHAVIORA INC.	841
ÉDITIONS BERGER A.C. INC.	2 428
ÉDITIONS CHOUETTE (1987) INC., LES	39 167
ÉDITIONS COOPÉRATIVES ALBERT SAINT-MARTIN DE MONTRÉAL, LES (ÉDITIONS SAINT-MARTIN)	11 945
ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC., LES	56 610

ÉDITIONS DE LA FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP, LES	4 885
ÉDITIONS DE LA HUIT, LES	1 188
ÉDITIONS DE LA PAIX INC.	10 879
ÉDITIONS DE LA PLEINE LUNE, LES	4 424
ÉDITIONS DE L'INSTANT MÊME INC., LES	12 726
ÉDITIONS DES INTOUCHABLES INC., LES	56 610
ÉDITIONS DU CRAM INC., LES	2 214
ÉDITIONS DU NOROÏT LTÉE	21 249
ÉDITIONS DU PASSAGE INC., LES	5 607
ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE INC., LES	6 456
ÉDITIONS DU SEPTENTRION INC., LES	37 134
ÉDITIONS DU SOLEIL DE MINUIT INC., LES	1 792
ÉDITIONS ÉCOSOCIÉTÉ INC., LES	12 981
ÉDITIONS FIDES INC.	56 610
ÉDITIONS FOULIRE INC., LES	9 025
ÉDITIONS GBL, LES	12 292
ÉDITIONS GID INC., LES	18 071
ÉDITIONS HÉRITAGE INC., LES	56 289
ÉDITIONS HOMARD LTÉE, LES	2 491
ÉDITIONS HURTUBISE H M H LTÉE	56 610
ÉDITIONS J.C.L. INC., LES	37 910
ÉDITIONS LAUZIER INC., LES	5 034
ÉDITIONS LE DAUPHIN BLANC INC., LES	20 318
ÉDITIONS LES 400 COUPS INC.	49 522
ÉDITIONS LES HERBES ROUGES	3 703
ÉDITIONS LES HEURES BLEUES INC.	4 737
ÉDITIONS LIBER INC.	5 316
ÉDITIONS MARCHAND DE FEUILLES MONTRÉAL-PARIS INC.	6 996
ÉDITIONS MESSAGERS DES ÉTOILES INC., LES	659
ÉDITIONS MICHEL QUINTIN INC., LES	31 676
ÉDITIONS MULTIMÉDIA ROBERT DAVIES INC.	1 912
ÉDITIONS MULTIMONDES INC., LES	24 192
ÉDITIONS PHIDAL INC.	17 493
ÉDITIONS PIERRE TISSEYRE INC.	30 244
ÉDITIONS PLANÈTE REBELLE INC., LES	19 328
ÉDITIONS POINT DE FUITE INC.	2 087
ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE INC., LES (QA INTERNATIONAL)	56 610
ÉDITIONS QUEBECOR MÉDIA INC.	56 610
ÉDITIONS SEDES LTÉE, LES	408
ÉDITIONS THÉMIS INC.	2 219
ÉDITIONS TRANSCONTINENTAL INC., LES	8 269
ÉDITIONS TRIPTYQUE INC., LES	12 066
ÉDITIONS TROIS-PISTOLES INC., LES	9 783
ÉDITIONS VENTS D'OUEST (1993) INC.	15 547
ÉDITIONS XYZ (PUBLICATIONS XYZ)	53 758
GROUPE VILLE-MARIE LITTÉRATURE INC., LE	56 610
GUÉRIN ÉDITEUR LTÉE	14 857
GUIDES DE VOYAGES ULYSSE INC., LES	3 096
GUY SAINT-JEAN ÉDITEUR INC.	46 998
LANCTÔT ÉDITEUR INC.	29 940
LEMÉAC ÉDITEUR INC.	56 610

LIDEC INC.	2 108
LIVRES DC (ENTREPRISES DCAD, LES)	1 648
LOUISE COURTEAU ÉDITRICE INC.	6 119
LOUP DE GOUÏTIÈRE INC., LE	6 335
LUX ÉDITEUR S.A.	2 757
MÉDIASPAUL (ÉDITIONS MÉDIASPAUL / LIBRAIRIE MÉDIASPAUL / ÉDITIONS PAULINES)	13 016
PLUME D'OIE ÉDITION-CONCEPT INC., LA	2 908
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, LES (PUM)	16 899
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, LES	10 943
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, LES	26 911
PRESSES INTER-UNIVERSITAIRES INC., LES	3 454
PRODUCTION ÉDITION ASMS INC. (ÉDITIONS NOUVELLES AMS)	10 440
PRODUCTIONS G.G.C. LTÉE, LES	3 394
PUBLICATION MNH INC.	4 328
PUBLICATIONS CHANT DE MON PAYS INC.	1 747
RAFFIN PUBLICATIONS INC. (ÉDITIONS DU ROSEAU)	12 147
SABORD, REVUE CULTURELLE, LE	3 504
SEPTEMBRE ÉDITEUR, S.E.N.C. (ÉDITIONS LA PRESSE, LES)	32 975
SOGIDES LTÉE	56 610
SOULIÈRES ÉDITEUR, INC.	36 531
VEUVE NOIRE, ÉDITRICE INC., LA	2 499
	1 843 062

Volet 2 : aide à l'édition spécialisée

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
4049560 CANADA INC. (PRESSES AVALON)	4 823
CLICART INC.	7 750
ÉDITIONS DE VILLERS INC.	9 178
ÉDITIONS DOBERMAN INC., LES (ÉDITIONS YPPAN ENR., LES)	14 724
ÉDITIONS GALERIE L'IMAGERIE (E.G.I.) INC., LES	5 580
ÉDITIONS MER ET MONDE INC., LES	7 595
PELLETEURS DE NUAGES INC., LES	10 074
	59 724

Volet 3 : aide à la traduction

Volet 3.1 : œuvres littéraires

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
9061-5956 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS ACADEMIE IMPACT)	2 228
9084-7344 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS LES ALLUSIFS, LES)	4 520
9104-6698 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS SYLVAIN HARVEY)	6 300
9104-6698 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS SYLVAIN HARVEY)	7 725
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	1 556
BORÉAL EXPRESS LTÉE, LE	9 000
BORÉAL EXPRESS LTÉE, LE	1 725
BORÉAL EXPRESS LTÉE, LE	2 786

ÉCRITS DES FORGES, LES	2 816
ÉDITIONS DE LA PAIX INC.	2 092
ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE INC., LES	1 859
ÉDITIONS HURTUBISE H M H LTÉE	5 400
ÉDITIONS QUEBECOR MÉDIA INC.	4 125
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, LES	9 000
SOGIDES LTÉE	1 614
SOGIDES LTÉE	4 185
SOGIDES LTÉE	1 541
	68 472

Volet 3.2 : extraits d'œuvres littéraires

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	487
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	1 000
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	149
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	264
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	248
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	149
BORÉAL EXPRESS LTÉE, LE	1 000
ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC., LES	1 000
ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC., LES	900
ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC., LES	450
ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC., LES	300
ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC., LES	563
ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC., LES	375
ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC., LES	375
ÉDITIONS HURTUBISE H M H LTÉE	952
GUY SAINT-JEAN ÉDITEUR INC.	1 000
	9 212

Volet 4 : participation aux salons du livre

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
9061-5956 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS ACADEMIE IMPACT)	4 800
91439 CANADA LTÉE (ÉDITIONS DE MORTAGNE)	1 750
ARTISTOCRATES INC., LES	5 000
BOOMERANG ÉDITEUR JEUNESSE INC.	5 000
BORÉAL EXPRESS LTÉE, LE	1 750
ÉCRITS DES FORGES, LES	1 100
ÉDITIONS ADA INC.	5 000
ÉDITIONS ALIRE INC., LES	4 800
ÉDITIONS ANNE SIGIER INC.	4 800
ÉDITIONS BERGER A.C. INC.	900
ÉDITIONS CHOUETTE (1987) INC., LES	500
ÉDITIONS DE LA COURTE ÉCHELLE INC., LES	600
ÉDITIONS DE LA PAIX INC.	5 000
ÉDITIONS DE LA PLEINE LUNE, LES	1 100
ÉDITIONS DE L'INSTANT MÊME INC., LES	300
ÉDITIONS DES INTOUCHABLES INC., LES	5 000

ÉDITIONS DU CRAM INC., LES	5 000
ÉDITIONS DU NOROÏT LTÉE	500
ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE INC., LES	600
ÉDITIONS DU SEPTENTRION INC., LES	2 700
ÉDITIONS ÉCOSOCIÉTÉ INC., LES	5 000
ÉDITIONS FIDES INC.	1 750
ÉDITIONS HÉRITAGE INC., LES	5 000
ÉDITIONS HURTUBISE H M H LTÉE	3 200
ÉDITIONS IMAGINE INC., LES	1 100
ÉDITIONS J.C.L. INC., LES	5 000
ÉDITIONS LE DAUPHIN BLANC INC., LES	1 400
ÉDITIONS LES 400 COUPS INC.	2 050
ÉDITIONS LES HERBES ROUGES	600
ÉDITIONS LES HEURES BLEUES INC.	300
ÉDITIONS MARIE-FRANCE LTÉE	2 400
ÉDITIONS MICHEL QUINTIN INC., LES	5 000
ÉDITIONS PIERRE TISSEYRE INC.	5 000
ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE INC., LES (QA INTERNATIONAL)	5 000
ÉDITIONS SCIENCES ET CULTURE INC.	5 000
ÉDITIONS SEDES LTÉE, LES	1 250
ÉDITIONS TRIPTYQUE INC., LES	900
ÉDITIONS VENTS D'OUEST (1993) INC.	800
ÉDITIONS XYZ (PUBLICATIONS XYZ)	300
GROUPE VILLE-MARIE LITTÉRATURE INC., LE	5 000
GUÉRIN ÉDITEUR LTÉE	5 000
GUY SAINT-JEAN ÉDITEUR INC.	1 100
LANCTÔT ÉDITEUR INC.	1 300
LIDEC INC.	5 000
LOUP DE GOUÏTIÈRE INC., LE	1 750
MÉDIASPAUL (ÉDITIONS MÉDIASPAUL / LIBRAIRIE MÉDIASPAUL / ÉDITIONS PAULINES)	1 100
PRESSES INTER-UNIVERSITAIRES INC., LES	300
PROLOGUE INC. (ÉDITIONS MOMENTUM)	5 000
SABORD, REVUE CULTURELLE, LE	300
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES PÉRIODIQUES CULTURELS QUÉBÉCOIS	5 000
SOGIDES LTÉE	5 000
SOULIÈRES ÉDITEUR, INC.	5 000
	148 100

Volet 6 : aide au transport de livres au Québec

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
1861-9064 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE-PAPETERIE CAMPANILOISE)	1 050
2637-4207 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE HARVEY)	1 200
2755-5267 QUÉBEC INC. (SERVICE SCOLAIRE DE ROUYN INC.)	1 200
3094-2569 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE DU NOUVEAU MONDE)	1 050
3598403 CANADA INC. (LIBRAIRIE ROSE-MARIE)	925
9024-0839 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE BOUTIQUE VÉNUS)	1 200

9032-0011 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE DU PORTAGE)	1 050	LIBRAIRIE L'ALPHABET INC.	1 200
9066-3667 QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE CÔTE-NORD)	1 350	LIBRAIRIE LES BOUQUINISTES M. & M. INC.	1 050
9076-7179 QUÉBEC INC. (AU ROYAUME DU LIVRE)	1 050	LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC.	1 050
ASSOCIATION COOPÉRATIVE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU (COOP F.-X.-GARNEAU)	1 050	LIBRAIRIE L'OPTION INC.	1 050
AU BOULON D'ANCRAGE INC.	1 200	LIBRAIRIE MARIE-LAURA INC., LA	1 050
BÉLAIR, LINDA (LIBRAIRIE A.B.C. ENR.)	1 050	LIBRAIRIE MORENCY INC.	1 050
BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE (ÉTABLISSEMENT KING OUEST – SHERBROOKE)	925	LIBRAIRIE RÉGIONALE (1982) INC.	1 050
BOUTIQUE DU LIVRE DE SAINTE-FOY INC.	1 050	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC. (ÉTABLISSEMENT SAINTE-FOY)	1 050
CHOUETTE LIBRAIRIE INC., LA	1 200	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC. (ÉTABLISSEMENT SHERBROOKE)	925
CLÉMENT MORIN & FILS INC.	925	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC. (ÉTABLISSEMENT VICTORAVILLE)	925
COOPÉRATIVE COLLÉGIALE ET UNIVERSITAIRE DE L'OUTAOUAIS (COOPÉRATIVE COLLÉGIALE DE L'OUTAOUAIS « COOPCO »)	925	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC. (ÉTABLISSEMENT GATINEAU)	925
COOPÉRATIVE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (ZONE UNIVERSITÉ LAVAL)	1 050	LIBRAIRIE TABACADO INC.	1 350
DISTRIBUTION ROGER VAILLANT INC. (LIBRAIRIE RÉFLEXION)	925	LIBRAIRIE TOME UN INC.	1 050
DUBÉ, JEAN-CLAUDE (LIBRAIRIE GÉMINI)	1 050	LIBRAIRIE VAUGEOIS INC., LA	1 050
ÉDITIONS ANNE SIGIER INC.	1 050	LIBRAIRIES DU CENTRE DU QUÉBEC INC. (LIBRAIRIE SAINT-JEAN ENR. – VICTORAVILLE)	925
ENTREPRISES CULTURELLES DE LA BAIE-DES-CHALEURS INC., LES (LIBER (LIBRAIRIE GÉNÉRALE))	1 350	MÉDIASPAUL – LIBRAIRIE MÉDIASPAUL – SHERBROOKE	925
ENTREPRISES GAGNON & PROVENÇAL INC., LES (LIBRAIRIE J.A. BOUCHER, LA)	1 050	MÉGABURO INC.	1 050
ENTREPRISES GILLES GENEST INC., LES (LIBRAIRIE SELECT)	1 050	PAPETERIE COMMERCIALE DE VAL D'OR INC. (PAPETERIE COMMERCIALE AMOS)	1 200
ENTREPRISES-JEUNESSES DU LAC POUCE INC., LES (CENTRE DE DOCUMENTATION RELIGIEUSE « LA SOURCE »)	1 050	PRUD'HOMME, LOUIS M. (LIBRAIRIE LOUIS-FRÉCHETTE)	925
ÉQUIPEMENTS DE L'EST INC., LES (LIBRAIRIE PLAISANCE)	1 350	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC. (LIBRAIRIE SERVIDEC)	1 200
GALERIE DU LIVRE (VAL D'OR) INC.	1 200	SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA LIBRAIRIE PANTOUTE INC. (ÉTABLISSEMENT VIEUX-QUÉBEC – RUE SAINT-JEAN – LIBRAIRIE PANTOUTE)	1 050
GIASSON, SYLVIANE (GALERIE DU LIVRE ENR., LA)	1 050		76 275
GLOBE TROTTER 2000 INC. (GLOBE TROTTER LA LIBRAIRIE DU VOYAGE)	1 050		
GRUPE ARCHAMBAULT INC. (ÉTABLISSEMENT DES ÉRABLES – SHERBROOKE)	925		
GRUPE ARCHAMBAULT INC. (ÉTABLISSEMENT GATINEAU)	925		
GRUPE ARCHAMBAULT INC. (ÉTABLISSEMENT LACROIX – SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE)	1 050		
GRUPE ARCHAMBAULT INC. (ÉTABLISSEMENT LAURIER – SAINTE-FOY)	1 050		
GRUPE ARCHAMBAULT INC. (ÉTABLISSEMENT TALBOT – CHICOUTIMI)	1 050		
HIBOU-COUP INC., L'	1 200		
LIBRAIRIE A À Z INC.	1 200		
LIBRAIRIE A. L'ÉCUYER INC.	925		
LIBRAIRIE ALPHA INC.	1 350		
LIBRAIRIE BLAIS INC.	1 200		
LIBRAIRIE CENTRALE LTÉE	1 200		
LIBRAIRIE CHARBOURG INC.	1 050		
LIBRAIRIE CHOUINARD INC.	1 050		
LIBRAIRIE COOPÉRATIVE DU CÉGEP DE SAINTE-FOY	1 050		
LIBRAIRIE DE LA CHAUDIÈRE INC.	1 050		
LIBRAIRIE DU NORD INC.	1 200		
LIBRAIRIE DU SOLEIL DE HULL INC.	925		
LIBRAIRIE GÉNÉRALE FRANÇAISE (D.O.) INC.	1 050		
LIBRAIRIE H. FOURNIER INC.	1 050		
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ INC.	1 050		
LIBRAIRIE LA MAISON ANGLAISE INC.	1 050		

Volet 7 : aide aux projets collectifs et aux événements

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE / OBJET	\$
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (QUÉBEC ÉDITION) / JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE 2005	50 000
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA LIBRAIRIE INDÉPENDANTE / « LE LIBRAIRE »	25 000
BOUQUINISTES DU SAINT-LAURENT INC., LES / FONCTIONNEMENT 2005-2006	35 000
CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES (C.R.S.B.P.) DE LA GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE INC. / ENTENTE SPÉCIFIQUE – PROJET LE FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE	44 500
FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE LAVAL / PROJETS COLLECTIFS ET ÉVÉNEMENTS	10 000
SALON DU LIVRE DE RIMOUSKI, LE / ENTENTE SPÉCIFIQUE – BAS-ST-LAURENT « ON RELIE LE BAS-DU-FLEUVE »	15 000
SOCIÉTÉ DE PROMOTION DU LIVRE (S.P.L) INC. / PROJETS COLLECTIFS ET ÉVÉNEMENTS	25 000
	204 500

PROGRAMME D'AIDE AUX SALONS DU LIVRE

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
SALON DU LIVRE DE LA CÔTE-NORD INC.	50 000
SALON DU LIVRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE	58 000
SALON DU LIVRE DE L'ESTRIE (S.L.E.) INC.	55 000
SALON DU LIVRE DE L'OUTAOUAIS INC.	77 000
SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL INC.	82 500
SALON DU LIVRE DE RIMOUSKI, LE	49 500
SALON DU LIVRE DE TROIS-RIVIÈRES (RÉGION 04) INC.	49 500
SALON DU LIVRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, LE	60 000
SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC	82 500
	564 000

PROGRAMME D'AIDE AUX ASSOCIATIONS ET AUX REGROUPEMENTS NATIONAUX – DOMAINE DU LIVRE

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE / OBJET	\$
ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS DE LIVRES EN LANGUE FRANÇAISE A.D.E.L.F. INC. / FONCTIONNEMENT	28 700
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LANGUE ANGLAISE DU QUÉBEC / FONCTIONNEMENT	14 400
ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC / FONCTIONNEMENT	48 000
ASSOCIATION DES LIBRAIRES DU QUÉBEC / PERFECTIONNEMENT DES LIBRAIRES	45 000
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (QUÉBEC ÉDITION) / FONCTIONNEMENT	48 000
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES SALONS DU LIVRE INC. (A.Q.S.L.) / FONCTIONNEMENT	24 000
FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES QUÉBÉCOISES EN MILIEU SCOLAIRE (COOPSCO) / FONCTIONNEMENT	24 200
FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES QUÉBÉCOISES EN MILIEU SCOLAIRE (COOPSCO) / PERFECTIONNEMENT DES LIBRAIRES	40 000
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, L' (STATISTIQUE QUÉBEC) / CONTRIBUTION À L'OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	10 000
SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA BTLF INC. (BTLF) / FONCTIONNEMENT	300 000
	582 300

MÉTIERS D'ART

PROGRAMME D'AIDE AUX ARTISANS ET AUX ENTREPRISES

Volet 1 : aide aux artisans professionnels et
aux entreprises intermédiaires
en métiers d'art

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE OU DU PROFESSIONNEL	\$
171548 CANADA INC. (GUÉDINES EN FOLIE, LES)	987
4108850 CANADA INC. (COLLECTIONS ON & ON ÉCOLO-CHIC, LES)	4 000
9006-5848 QUÉBEC INC. (BOUTIQUE D'ART TENDANCE)	8 000
9008-5077 QUÉBEC INC. (FEU VERRE)	3 258
9120-3158 QUÉBEC INC. (MICHELLE BEAUDOIN CADEAUX)	7 000
ART DU CUIVRE, L'	1 471
ATELIER BERNARD CHAUDRON INC.	5 000
ATELIER DE CÉRAMIQUE SAINT-ELME (CENTRE DES ARTS DU FEU, LE)	4 387
ATELIER LIBELLULE S.E.N.C.	1 295
BEAUCHAMP, DANIEL	2 650
BEAULIEU, MICHEL (ÉBÉNISTERIE MICHEL BEAULIEU – LE CASTOR ÉBÉNISTE)	1 400
BÉLANGER, ALAIN (MEUBLES DU LOFT, LES)	3 124
BETTINGER, PHILIPPE	1 860
BONMATIN, FRÉDÉRIQUE	2 915
BOUCHARD, SYLVIE	2 000
BOUCHER, LYNE	1 200
BOULANGER, JAKO	1 250
BOYER, LUCIE (DESSINE-MOI UN MOUTON)	2 340
BRUNELLE ET PÉRUSSE INC.	6 000
CÉRAMISTE TOMMY ZEN DESIGNER INC.	8 000
CLAUS, BARBARA (MEMENTO MORII DESIGN)	3 000
COLLECTIONS MARIOUCHE INC., LES	4 875
COMITÉ DE MISE EN VALEUR DU LIN (CASERNE DU LIN, LA)	1 500
COMTOIS, GENEVIÈVE	1 250
COUPAL, FRANCIS	8 000
DANIELLE NAULT DESIGNER INC.	2 500
DAVID, PATRICIA	1 225
DE BELLEFEUILLE, MICHEL	2 097
DESIGN SCHLEEHE INC.	5 000
DOIRON, DONALD	4 600
DOMINIQUE OUZILLEAU INC.	8 000
DUPÉRE, FRANÇOISE (MADEMOISELLE CHARLOTTE)	4 000
ÉBÉNISTERIE D'ART ROLAND NOTH INC.	1 813
ÉMERANCE INC.	1 933
ENVERS DESIGN INC.	4 500
ESCALIÉTEUR INC., L'	15 000
FORGET, JEAN-MARC	600
GAMACHE, YVES	1 500

GENEVIÈVE DOSTALER INC.	4 000
GRÉGOIRE, LUCIE	1 669
GUÉRIN, KINO	2 000
LABRIE, NADINE	1 075
LACOMBE, JEAN-FRANÇOIS	400
LE GRAND, LOUIS	900
LEBLOND, PATRICK	3 293
LÉTOURNEAU, SANDRA	1 443
MARCOTTE, MAUREEN ET McKENZIE, DAVID	3 500
MARTEL, ANDRÉ	6 000
MARTINEAU, DANIEL	2 000
Mc NEIL, ROBERT	5 000
MERCURE-GAGNON, ALEXANDRE (ÉBÉNISTERIE MONTANA ENR.)	2 500
MORIN TARDIF DESIGNERS (MORIN TARDIF)	2 063
MOSE, CAROL	3 147
MURRAY, PAULA	2 080
OUELLET, ANDRÉ	700
PAQUET, DANIELLE (C'EST FOU L'ART ENR.)	2 000
PARADIS, MICHEL (CRÉATION PAR-ART-DIS ENR.)	2 000
PASSELANDE, DANIEL (COLLECTION DIAGONAL)	3 820
PATENAUDE, SOPHIE (TIRIGOLO)	3 000
PERRAULT, GILLES (ATELIER PETITE CALIFORNIE)	4 100
POISSANT, GILBERT	8 000
PROULX, KATHLEEN	8 000
REEVES, CATHERINE	3 296
RÉNOVATION YVES COULOMBE INC. (LUKA PERCUSSION)	4 000
RIVEST, ÉVELYNE (ÉVELYNE RIVEST CÉRAMISTE)	2 192
ROY, FERNAND	1 053
SAVOIE, MAURICE	2 200
TOUPIN, NORMAND (MUSÉE INCROYABLE, LE)	749
TOUVERRE INC. (VERRERIE D'ART TOUVERRE)	5 000
TREMBLAY, MICHEL (ATELIER THERMIC ENR.)	1 000
VENTES CORINNE SERRUYA INC., LES (OPHELIE)	3 758
VERRERIE DE LA MÉDUSE INC., LA	7 500
	242 968

Volet 2 : aide aux artisans et aux entreprises en démarrage

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE OU DU PROFESSIONNEL	\$
ATELIER L'ÉTABLI INC.	4 000
BEALE, CAROLINE (CAROLINE BEALE - DESIGNER VERRIER)	7 000
BEAUCHESNE, SONIA	1 250
BÉRUBÉ, JEAN-PHILIPPE	741
BLAIS, PIERRE	1 273
BUSQUE, NADINE	1 934
CARON, FRÉDÉRIC (METALICART)	2 500
CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (ATELIER FUSION)	8 000

DANSEREAU, LAURIE	2 000
FORTIN, RACHEL (RACHEL F.)	2 500
FRANÇOISE ZAREMBA, CRÉATIONS ET MESURES INC.	3 000
GUINDON, ÉLIANE	1 500
HUBERT, CAROLINE	809
JASMIN, ANNE-VALÉRIE	3 500
LACHANCE, KARINE	386
LEHOUX, ELISABETH	1 200
NIEMAN, PAUL	3 000
RÉMOND PRÉCIEUX MÉTABOIS SNC	1 281
ROBERT, DOMINIQUE	1 050
RODRIGUE, KARINE	822
SAINT-GEORGES, MARIE-ÈVE	743
SIMARD, MARTIN (SYMBOLE ÉBÉNISTERIE D'ART)	5 000
	53 489

Volet 3 : aide aux projets collectifs et aux événements de commercialisation

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE OU DU PROFESSIONNEL	\$
1001 POTS INC.	25 000
9003-6716 QUÉBEC INC. (GALERIE D'ART L'IMPRÉVU)	5 000
9128-2764 QUÉBEC INC. (ARTS D'ICI)	3 276
9131-7271 QUÉBEC INC. (BOUTIQUE L'ART D'ICI)	6 127
ANTOINE, NATHALIE (POTERIE MANU REVA)	3 051
ARRIMAGE CORPORATION CULTURELLE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	8 000
ARTÉBOIS INC.	3 000
ARTISTES DANS LEUR MILIEU	5 000
ASSOCIATION DES ARTISANS DU BAS-RICHELIEU INC., L'	1 500
ASSOCIATION DES CÉRAMISTES DE QUÉBEC	4 000
CENTRE MATERIA	15 000
CHAPUT, DIANE (DÉCIBELLES)	1 500
CIRCUIT DES ARTS MEMPHRÉMAGOG, LE	4 000
CONSEIL DE LA CULTURE DE LA GASPÉSIE	12 000
CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CRC ABITIBI-TÉMISCAMINGUE)	4 000
CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES (CONSEIL DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DES LAURENTIDES)	8 000
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (GALERIE DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC, LA - BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	10 000
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (GALERIE DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC, LA - BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	10 000
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (GALERIE DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC, LA - BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	50 000
COOPÉRATIVE D'ARTISANAT L'EMPREINTE DE MONTRÉAL (EMPREINTE, L')	8 000
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE BONAVENTURE, LA (MUSÉE ACADIEN DU QUÉBEC À BONAVENTURE)	12 000

CORPORATION DES MÉTIERS D'ART DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	15 000
CORPORATION MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC EN ESTRIE INC.	15 000
DENTELLE QUÉBEC (QUEBEC LACE)	3 150
GUYOMARC'H, NOËL (GALERIE NOËL GUYOMARC'H, BIJOUX D'ART)	2 000
MARSOLAIS, LUCILE (DÉCO ET CÉTÉRA)	2 000
MARSOT, JACQUES	3 500
MÉTIERS D'ART/ BAS-SAINT-LAURENT	15 000
MÉTIERS D'ARTS DE LANAUDIÈRE	7 000
ORLÉANS, L'ÎLE OUVERTE	3 500
PRODUCTIONS INTERFACE DESIGN INC., LES (SALON INTERNATIONAL DU DESIGN DE MONTRÉAL - SIDIM)	35 000
ROUTE DES ARTS	3 000
SOCIÉTÉ ÉCONOMUSÉE DU QUÉBEC	8 000
SUR LE CHEMIN DES ARTISANS	4 000
TOUR DES ARTS	4 000
TOURNÉE DES 20, LA	4 262
VIEUX-MÉTIERS, LES MÉTIERS VIVANTS, LES	8 000
VIGNOBLE DE L'ORPAILLEUR INC.	3 500
	334 366

Volet 4 : participation aux salons de métiers d'art

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE OU DU PROFESSIONNEL	\$
171548 CANADA INC. (GUÉDINES EN FOLIE, LES)	600
9131-4658 QUÉBEC INC. (CRÉATION OSMOSE)	300
ARSENAULT, LINE	300
ART DU CUIVRE, L'	300
ATELIER BERNARD CHAUDRON INC.	300
ATELIER DE CÉRAMIQUE PROUX ET POULIN INC. (POT AUX ROSES, LE)	300
ATELIER LIBELLULE S.E.N.C.	300
BEAUCHESNE, SONIA	300
BLAIS, PIERRE	300
BOULANGER, JAKO	1 000
COMITÉ DE MISE EN VALEUR DU LIN (CASERNE DU LIN, LA)	300
DANSEREAU, LAURIE	300
GENEVIÈVE DOSTALER INC.	300
GUÉRIN, KINO	500
LABRIE, NADINE	300
LAFRENIÈRE, MELISSA (INDUSTRIE MISSY)	300
LANGLOIS, ROBERT	300
MARTINEAU, DANIEL	300
MATHIEU, ÉRIC (ÉRIC MATHIEU, DESIGNER VERRIER)	300
Mc NEIL, ROBERT	600
MORIN TARDIF DESIGNERS (MORIN TARDIF)	300
OUELLET, ANDRÉ	600
PARENT, JANINE	300
PASSELANDE, DANIEL (COLLECTION DIAGONAL)	300

PATENAUDE, SOPHIE (TIRIGOLO)	600
PELLERIN, MICHEL (GUITARES PELLERIN, LES)	600
PLANAS, VIRGINIE (MANIFEST DESIGN)	300
RÉMOND PRÉCIEUX MÉTABOIS SNC	500
RIVEST, ÉVELYNE (ÉVELYNE RIVEST CÉRAMISTE)	800
RODRIGUE, KARINE	300
ROY, FERNAND	300
TALBOT, ALAIN (COF... COFFRETIER D'ART)	300
TOUVERRE INC. (VERRERIE D'ART TOUVERRE)	500
TREMBLAY, ANNIE-CÉCILE	600
VALLÉE, ISOLINE (ATELIER ISO)	700
	14 500

PROGRAMME D'AIDE AUX ÉCOLES-ATELIERS

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
CENTRE DE CÉRAMIQUE-POTERIE BONSECOURS INC.	20 000
CENTRE DE CÉRAMIQUE-POTERIE BONSECOURS INC.	95 000
CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION EN MÉTIERS D'ART (ÉCOLE NATIONALE DE LUTHERIE)	5 000
CENTRE DE RECHERCHE ET DE DESIGN EN IMPRESSION TEXTILE DE MONTRÉAL (CENTRE DE DESIGN TEXTILE DU QUÉBEC)	20 000
CENTRE DE RECHERCHE ET DE DESIGN EN IMPRESSION TEXTILE DE MONTRÉAL (CENTRE DE DESIGN TEXTILE DU QUÉBEC)	95 000
CENTRE DES MÉTIERS DU CUIR DE MONTRÉAL	20 000
CENTRE DES MÉTIERS DU CUIR DE MONTRÉAL	90 000
CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (ATELIER FUSION)	7 000
CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (ATELIER FUSION)	20 000
CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (ATELIER FUSION)	105 000
CENTRE DES TEXTILES CONTEMPORAINS DE MONTRÉAL, LE	10 000
CENTRE DES TEXTILES CONTEMPORAINS DE MONTRÉAL, LE	20 000
CENTRE DES TEXTILES CONTEMPORAINS DE MONTRÉAL, LE	95 000
ÉCOLE DE JOAILLERIE DE MONTRÉAL (E.J.M.)	20 000
ÉCOLE DE JOAILLERIE DE MONTRÉAL (E.J.M.)	100 000
ÉCOLE DE JOAILLERIE DE QUÉBEC	20 000
ÉCOLE DE JOAILLERIE DE QUÉBEC	88 000
INSTITUT QUÉBÉCOIS D'ÉBÉNISTERIE	20 000
INSTITUT QUÉBÉCOIS D'ÉBÉNISTERIE	78 000
MAISON DES MÉTIERS D'ART DE QUÉBEC	7 000
MAISON DES MÉTIERS D'ART DE QUÉBEC	60 000
MAISON DES MÉTIERS D'ART DE QUÉBEC	254 000
	1 249 000

PROGRAMME DE SOUTIEN AU MARCHÉ DE L'ART

Volet 1 : exposition

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
164677 CANADA INC. (GALERIE ELENA LEE VERRE D'ART)	1 500
4122861 CANADA INC. (GALERIE ORANGE ART CONTEMPORAIN)	6 000
9005-6292 QUÉBEC INC. (GALERIE TROIS POINTS)	5 000
9015-3123 QUÉBEC INC. (GALERIE LILIAN RODRIGUEZ)	6 500
9133-0126 QUÉBEC INC. (GALERIE LÁCERTE - ART CONTEMPORAIN)	5 000
ART MÛR (GALERIE ART MÛR)	3 500
CHASSE-SPLEEN DIFFUSION INC. (GALERIE SIMON BLAIS)	8 000
ESTHÉSIO ART CONTEMPORAIN	3 000
GALERIE ÉRIC DEVLIN INC.	1 500
GALERIE RENÉ BLOUIN S.C.C.	4 500
GALERIE ROGER BELLEMARE INC. (MAXIMUM 500)	4 500
GRAFF DIFFUSION LTÉE	7 000
POIRIER, SYLVIANE (SYLVIANE POIRIER ART CONTEMPORAIN)	10 500
YAHOUA, JOYCE (GALERIE JOYCE YAHOUA)	4 000
	70 500

Volet 2 : exportation

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
164677 CANADA INC. (GALERIE ELENA LEE VERRE D'ART)	25 000
4122861 CANADA INC. (GALERIE ORANGE ART CONTEMPORAIN)	8 000
9005-6292 QUÉBEC INC. (GALERIE TROIS POINTS)	12 000
9015-3123 QUÉBEC INC. (GALERIE LILIAN RODRIGUEZ)	10 500
9133-0126 QUÉBEC INC. (GALERIE LÁCERTE-ART CONTEMPORAIN)	20 000
ART MÛR (GALERIE ART MÛR)	4 500
CHASSE-SPLEEN DIFFUSION INC. (GALERIE SIMON BLAIS)	14 000
ESTHÉSIO ART CONTEMPORAIN	5 000
GALERIE ÉRIC DEVLIN INC.	23 000
GALERIE RENÉ BLOUIN S.C.C.	23 000
GALERIE ROGER BELLEMARE INC. (MAXIMUM 500)	9 460
GRAFF DIFFUSION LTÉE	10 000
PIERRE-FRANÇOIS OUELLETTE ART CONTEMPORAIN INC.	27 000
POIRIER, SYLVIANE (SYLVIANE POIRIER ART CONTEMPORAIN)	2 000
YAHOUA, JOYCE (GALERIE JOYCE YAHOUA)	4 000
	197 460

PROGRAMME D'AIDE AUX ASSOCIATIONS ET AUX REGROUPEMENTS NATIONAUX - DOMAINE DES MÉTIERS D'ART

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	\$
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (GALERIE DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC, LA - BUREAU D'EXPORTATION - MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	800 000
	800 000

EXPORTATION ET RAYONNEMENT CULTUREL

PROGRAMME D'AIDE À L'EXPORTATION ET AU RAYONNEMENT CULTUREL

Volet 1 : Sodexport – entreprise

Nature de l'aide : aide remboursable

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
9061-5956 QUÉBEC INC. (ÉDITIONS ACADEMIE IMPACT)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS : CANADA, ÉTATS-UNIS ET EUROPE (FRANCOPHONE ET ANGLOPHONE)	25 000
COLLECTIONS MARIOUCHE INC., LES	ACTIVITÉS DE COMMERCIALISATION 2005-2007	50 000
CORPORATION CINÉGRUPE (418613-3 CANADA INC.)	EXPLOITATION DU CATALOGUE – MARCHÉ INTERNATIONAL	50 000
CORPORATION IMAGE ENTERTAINMENT INC.	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS : INTERNATIONAL	35 000
DISQUES ATMA INC.	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS : INTERNATIONAL	50 000
DOMINO FILM AND TELEVISION INTERNATIONAL LTD (FILM ET TÉLÉVISION DOMINO INTERNATIONAL LTÉE)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS 2005-2006 : CANADA ET EUROPE	20 000
ÉCRITS DES FORGES, LES	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS : CANADA ET INTERNATIONAL	50 000
FILMS SÉVILLE INC., LES	DISTRIBUTION ET COMMERCIALISATION DU CATALOGUE	100 000
FORUM 5 INC.	COMMERCIALISATION DU CATALOGUE ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL	100 000
GRUPE ARCHAMBAULT INC. (DISQUES MUSICOR)	DÉVELOPPEMENT DE LA CARRIÈRE DE MARIE-ÉLAINE THIBERT, MARIE-MAI ET STÉPHANIE LAPOINTE	25 000
GRUPE MULTI-MÉDIA DU CANADA, DISTRIBUTION AUDIOVISUELLE INC., LE (GMC VIDÉO - MGC)	COMMERCIALISATION DU CATALOGUE 2005-2007	60 000
JEAN-LUC BOUDREAU FACTEUR DE FLÛTES INC.	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS : EUROPE ET ÉTATS-UNIS	30 000
MAX FILMS INTERNATIONAL INC. (MAX FILMS DISTRIBUTION / MAX FILS MULTIMÉDIA)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS 2005-2007 : CANADA, ÉTATS-UNIS, EUROPE	100 000
PERRAULT, GILLES (ATELIER PETITE CALIFORNIE)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS : CANADA, ÉTATS-UNIS ET FRANCE	17 000
PIXCOM INTERNATIONAL INC. (PIXCOM)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS : INTERNATIONAL	90 000
PRODUCTIONS 3PM INC.	DÉVELOPPEMENT DE LA CARRIÈRE DE PIERRE LAPOINTE	25 000
REGROUPEMENT POUR LE FESTIVAL DE CINÉMA DE MONTRÉAL, LE	FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE MONTRÉAL 2005	100 000
VENTES CORINNE SERRUYA INC., LES (OPHELIE)	DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS ET COMMERCIALISATION : INTERNATIONAL	25 000
VIVAVISION INC.	DISTRIBUTION ET COMMERCIALISATION DU CATALOGUE : INTERNATIONAL	50 000
		1 002 000

Volet 2 : Sodexport – projet

Nature de l'aide : subvention ou aide remboursable

NOM DE L'ENTREPRISE OU DU PROFESSIONNEL	OBJET	\$
Subvention		
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING)	FOLQUÉBEC : ACTIVITÉS INTERNATIONALES 2005-2006	27 000
CENTRE DE CÉRAMIQUE-POTERIE BONSECOURS INC.	TERRES DU QUÉBEC – PARIS	10 000
COOPÉRATIVE DE TRAVAIL BURE ET LINON	MISE EN MARCHÉ ÉTATS-UNIS – SALON ONE OF A KIND CHICAGO	2 000
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	PRIX DIFFUSEURS EUROPÉENS/SODEC – YANN PERREAU	8 500
SOCIÉTÉ POUR L'AVANCEMENT DE LA CHANSON D'EXPRESSION FRANÇAISE, LA	LE GRAND 8 – ÉDITION 2005-2006	15 000
	SOUS-TOTAL SUBVENTION	62 500

Aide remboursable

9013-9700 QUÉBEC INC. (PRÛCHE LIBRE, LA)	MONSIEUR LAMBERT ET LE BÉBERT ORCHESTRA – PROSPECTION FRANCE, DANEMARK, NORVÈGE	5 000
AGENCE SPHÈRE INC.	PROSPECTION EN EUROPE – MÉLANIE RENAUD	5 000
ARTISANAT HAMEL INC.	DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉ – ONTARIO	20 000
DANIELLE NAULT DESIGNER INC.	DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉ – ONTARIO	10 000
DISQUES ARTIC INC.	GENEVIÈVE CHAREST – PROSPECTION EN FRANCE	2 000
DISQUES MÉGA INC., LES (MÉGA)	JEAN-GUY LACROIX – PROSPECTION EN FRANCE	2 000
DUPÉRÉ, FRANÇOISE (MADEMOISELLE CHARLOTTE)	DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ AMÉRICAIN	15 000
ENVERS DESIGN INC.	DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ AMÉRICAIN	15 000
PRODUCTIONS ROMARTIS, LES	DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ INTERNATIONAL – ROMULO LARREA TANGO ENSEMBLE	20 000
PRODUCTIONS ZAC INC.	C.R.A.Z.Y. – MISE EN MARCHÉ ET PROMOTION EUROPE	10 000
	SOUS-TOTAL AIDE REMBOURSABLE	104 000
		166 500

Volet 2.1 : aide à la tournée hors Québec**Nature de l'aide : subvention**

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	GROUPE COLECTIVO – TOURNÉE AU MEXIQUE	13 232
9006-4890 QUÉBEC INC. (AVALANCHE PRODUCTIONS)	JORANE – TOURNÉE EUROPÉENNE	21 768
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING)	GENTICORUM – TOURNÉE À GLASGOW EN ÉCOSSE	3 476
9021-3109 QUÉBEC INC. (DIRECTION D'ARTISTES FLEMING)	GENTICORUM – TOURNÉE AU MOYEN-ORIENT	7 200
AGENCE STATION BLEUE INC., L'	LES VOIX HUMAINES – MUSICORA 2006	4 734
AGENCE STATION BLEUE INC., L'	QUATUOR ALCAN - TOURNÉE AU DANEMARK	5 019
BOULEV'ART INC.	QUATUOR MOLINARI – SALON DE LA MUSIQUE MUSICORA 2006	5 648
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	DUMAS – TOURNÉE EN FRANCE	10 000
COMPAGNIE LARIVÉE, CABOT, CHAMPAGNE, LA (TRIBU, LA)	LES COWBOYS FRINGANTS – TOURNÉE EN FRANCE	25 000
DISQUES EFFENDI INC.	CAROLE THERRIEN – TOURNÉE EN FRANCE	11 325
DISQUES EFFENDI INC.	JOEL MILLER – TOURNÉE CANADIENNE	10 000
DISQUES EFFENDI INC.	MICHEL DONATO – TOURNÉE EN EUROPE	13 675
DISQUES INDICA INC., LES (EMPIRE KEROZEN)	DOBACARACOL – TOURNÉE EN AUSTRALIE	25 000
DUFOUR, YVON (SOMME – SOCIÉTÉ D'ORGANISATION MULTIMÉDIA ET D'ÉVÉNEMENTS ENRG.)	BLUES GITAN – TOURNÉE EN FRANCE	8 450
GESTION JUSTE POUR RIRE INC. (GROUPE ROZON – FILMS ROZON)	JUSTE POUR RIRE – TOURNÉE EN FRANCE	20 657
GESTION NULAND INC.	THOMAS HELLMAN – TOURNÉE EN FRANCE	10 000
GROUPE ANALEKTA INC. (ANALEKTA FLEUR DE LYS)	ANGÈLE DUBEAU ET LA PIÈTA – TOURNÉE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS	25 000
PRESTE INC.	KODIAK – TOURNÉE EN ONTARIO	7 498
PRESTE INC.	KODIAK – TOURNÉE EN ONTARIO	17 502
PRODUCTIONS 3PM INC.	PIERRE LAPOINTE – TOURNÉE EN FRANCE	13 460
PRODUCTIONS ALAIN CARON INC., LES (DISQUES NORAC, LES)	ALAIN CARON – TOURNÉE EUROPÉENNE 2005	21 510
PRODUCTIONS ALIAS PERDU INC., LES (PRODUCTIONS PAC, LES)	PAULE-ANDRÉE CASSIDY – TOURNÉE EN FRANCE ET EN SUISSE	5 844
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	CATHERINE MAJOR – TOURNÉE EN FRANCE	10 000
PRODUCTIONS ANACROUSE INC.	YANN PERREAU – TOURNÉE EN FRANCE	10 000
PRODUCTIONS DE L'ONDE INC.	EDGAR BORI – TOURNÉE EN FRANCE	12 485
PRODUCTIONS MALAJUBE, LES	MALAJUBE – TOURNÉE EN FRANCE	9 833
PRODUCTIONS McPOP6 INC.	LES PETITES TOUNES – TOURNÉE EN FRANCE	13 923
PRODUCTIONS MILLE-PATTES INC., LES	LA BOTTINE SOURIANTE – TOURNÉE EN AUSTRALIE	25 000
PRODUCTIONS ORA INC., LES	IKS – TOURNÉE EUROPÉENNE	7 496

PRODUCTIONS TEMPO PRIMO INC., LES	BERNARD PRIMEAU MONTRÉAL JAZZ ENSEMBLE – TOURNÉE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE	17 850
PRODUCTIONS-ÉDITIONS MARC LABELLE INC., LES (PRODUCTIONS AMÉRIX)	H'SAO – TOURNÉE EN AUSTRALIE ET EN NOUVELLE-ZÉLANDE	13 320
PRODUCTIONS-ÉDITIONS MARC LABELLE INC., LES (PRODUCTIONS AMÉRIX)	KLEZTORY – TOURNÉE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE ET EN ALBERTA	4 950
TACCA MUSIQUE INC.	CHARLES DUBÉ – TOURNÉE EN FRANCE	10 693
ZONE3 INC.	CATHERINE DURAND – TOURNÉE EN FRANCE	10 000
		431 548

Volet 3 : présence collective dans les marchés et foires et autres activités de rayonnement culturel

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE OU DU PROFESSIONNEL	OBJET	\$
Présence collective		
ASSOCIATION DES GALERIES D'ART CONTEMPORAIN (MONTRÉAL)	LIBRES ÉCHANGES MONTRÉAL / LYON	5 000
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (QUÉBEC ÉDITION)	CONTRIBUTION SPÉCIALE – SALON DU LIVRE DE PARIS 2006	20 000
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES (QUÉBEC ÉDITION)	PROTOCOLE 2005-2006	499 900
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'INDUSTRIE DU DISQUE, DU SPECTACLE ET DE LA VIDÉO	PROTOCOLE 2005-2006	140 000
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION – MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	MISSION AU SALON DE LA MUSIQUE ET DU SON 2005	3 400
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION – MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	MUSICORA 2006 – STAND QUÉBEC	16 600
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION – MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	PROTOCOLE 2005-2006	80 000
HORIZON QUÉBEC INC.	PROTOCOLE 2005-2006	425 000
	COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC – CANNES 2005	182 937
	MARCHÉ DU DOCUMENTAIRE SUNNY SIDE OF THE DOC 2005 – MARSEILLE	30 400
	SOUS-TOTAL PRÉSENCE COLLECTIVE	1 403 237
Rayonnement culturel		
4046862 CANADA INC. ET MICROSCOPE INC.	FAMILIA – FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LOCARNO	1 700
CITÉ-AMÉRIQUE INC.	CQ2 – FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE SHANGHAI	1 825
CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC (BUREAU D'EXPORTATION – MÉTIERS D'ART QUÉBEC/BE-MAQ)	ASSISES DES MÉTIERS D'ART	1 000
CÔTÉ, DENIS (NIHIL PRODUCTIONS)	LES ÉTATS NORDIQUES – FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LOCARNO	1 653
COUP DE CŒUR FRANCOPHONE	VOLET INTERNATIONAL	20 000
DIGIMART – LE MARCHÉ INTERNATIONAL DU CINÉMA NUMÉRIQUE	DIGIMART 2005	25 000
DOYLE, HELEN	SOUPIRS D'ÂMES – FESTIVAL DE CRÉTEIL	1 345
FESTI BLUES (FESTIBLUES INTERNATIONAL DE MONTRÉAL)	DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS – EUROPE	3 000
FILMOPTION INTERNATIONALE INC.	KAMATAKI – FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN	2 000
FILMS EN VUE INC.	LA RUE ZONE INTERDITE – SOUS-TITRAGE	1 400
FILMS SÉVILLE INC., LES	LA NEUVAINÉ – FESTIVAL DE LOCARNO	1 650
FILMS SÉVILLE INC., LES	HORLOGE BIOLOGIQUE – SOUS-TITRAGE	3 000
GROUPE VILLE-MARIE LITTÉRATURE INC., LE	LES GRANDS CLASSIQUES DE LA LITTÉRATURE DU QUÉBEC	10 000
HORIZON QUÉBEC INC.	MISSIONS À L'ÉTRANGER – JAPON 2006	40 000
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, L' (STATISTIQUE QUÉBEC)	CONTRIBUTION À L'OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS – AFFAIRES INTERNATIONALES	10 000
LAGANIÈRE, CAROLE	VUES DE L'EST – INPUT 2005 SAN FRANCISCO	870
LIBRAIRIE DU QUÉBEC INC.	PROTOCOLE 2005-2006	40 000

LOCOMOTION DISTRIBUTION INC.	LES DERNIERS JOURS – SORTIE EN FRANCE	1 650
MEG : LE MONTRÉAL ÉLECTRONIQUE GROOVE INC., LE	MEG TOUR	20 000
MICHEL SÉGUIN (MICHEL SÉGUIN GESTION ARTISTIQUE)	PIERRE LAPOINTE – COULEURS FRANCOPHONES	1 000
NIHIL PRODUCTIONS INC.	LES ÉTATS NORDIQUES – SOUS-TITRAGE	2 500
PRODUCTIONS LÉA POOL INC., LES	HOMMAGE À LEA POOL – FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM GAY ET LESBIEN DE TURIN	1 100
PRODUCTIONS MULTI-MONDE INC.	MUSIQUES REBELLES AMERICAS – SOUS-TITRAGE EN ANGLAIS	2 800
PRODUCTIONS ZAC INC.	C.R.A.Z.Y. – GOLDEN GLOBES ET OSCARS	30 000
PRODUCTIONS ZAC INC.	C.R.A.Z.Y. – GIORNATE DEGLI AUTORITI, VENICE DAYS	5 500
REMSTAR DISTRIBUTION INC.	ELLES ÉTAIENT CINQ – SORTIE EN SALLES / BELGIQUE	4 200
RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS, LES	VOLET INTERNATIONAL 2004-2005	10 000
RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS, LES	VOLET INTERNATIONAL 2005-2006	11 000
ROSE, SÉBASTIEN	LA VIE AVEC MON PÈRE – FESTIVAL DE KARLOVY VARY	2 000
	AMERICAN FILM MARKET – LA VIE AVEC MON PÈRE ET C.R.A.Z.Y.	1 352
	ATELIER GRAND NORD 2005	5,459
	ATELIER GRAND NORD 2006	2 794
	BUREAU DE LIAISON DU CINÉMA DE L'ESPACE FRANCOPHONE	2 973
	CINÉFRANCO DE TORONTO 2005	722
	CINÉMA TOUT ÉCRAN / GENÈVE SELECT MARKET 2005	241
	COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC – BOURGES 2005	4 081
	COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC – CINÉMA DU QUÉBEC À PARIS	227 455
	COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC – CLERMONT-FERRAND 2006	18 181
	COMMISSARIAT EUROPÉEN DE LA SODEC – VISION DU RÉEL 2005	4 891
	COMMUNICATIONS – MATÉRIEL PROMOTIONNEL	10 870
	EXPÉDITIONS DANS DIVERS FESTIVALS	1 750
	EXPÉDITIONS DANS DIVERS FESTIVALS 2005-2006	18 967
	EXPOSITION LA TONNELLERIE DE BROUAGE – FRANCE	900
	FESTIVAL ÉCRANS NOIRS DU CINÉMA AFRICAIN ET FRANCOPHONE – CAMEROUN	429
	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'AUBAGNE	2 807
	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN	22 354
	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LOCARNO	1 258
	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE TORONTO 2005	2 132
	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FRANCOPHONE DE NAMUR	27 634
	LES LUMIÈRES 2006	1 486
	MISSION DE PRODUCTEURS DOCUMENTAIRES EN CHINE (GZDOC)	2 500
	MISSION PRODUCTEURS SUISSES	1 226
	QUÉBEC, UN AIR D'ÉTÉ À SAINT-MALO	2 700
	SACRÉS QUÉBÉCOIS – TOURNÉE EN EUROPE	127
	SAJE MONTRÉAL MÉTRO – MISSION COMMERCIALE FRANCE	5 000
	SALON DU LIVRE DE PARIS 2005	3 692
	SHOW CANADA 2005 – HALIFAX	2 050
	SUNNY SIDE OF THE DOC – RENCONTRES DE TORONTO 2005	1 347
	SUNNY SIDE OF THE DOC – RENCONTRES DE WASHINGTON 2006	2 728
SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA BTLF INC. (BTLF)	ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC ÉLECTRE	2 000
SOPREF SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DE LA RELÈVE MUSICALE DE L'ESPACE FRANCOPHONE (SOPREF / LOCAL DISTRIBUTION)	LANCEMENTS DU GUIDE PRATIQUE FRANCO-QUÉBÉCOIS DU DISQUE ET DU SPECTACLE	3 000
ULOTH, DAVID (PRODUCTIONS SURE SHOT, LES)	THE FIRST DAY OF MY LIFE – FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN	500
	SOUS-TOTAL RAYONNEMENT CULTUREL	641 799
		2 045 036

Volet 4 : relations internationales

Nature de l'aide : subvention

NOM DE L'ENTREPRISE	OBJET	\$
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LIBRAIRES FRANCOPHONES - QUÉBEC	SÉMINAIRE DE FORMATION AU CAIRE	6 560
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LIBRAIRES FRANCOPHONES - QUÉBEC	SÉMINAIRE D'ÉVALUATION DES FORMATIONS 2005 ET FORMATION DES FORMATEURS POUR LE PROGRAMME 2006	5 000
SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC	PARTENARIAT DES ÉDITEURS SERBES ET QUÉBÉCOIS	9 000
VUES D'AFRIQUE	JOURNÉES QUÉBEC-CANADA AU BURKINA FASO - 2005	12 500
	ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES	3 034
	COLLOQUE ZLÉA ET DIVERSITÉ CULTURELLE	10 000
		46 094

LES LOIS ET LES POLITIQUES D'APPLICATION GOUVERNEMENTALES

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE RELATIVE À L'EMPLOI ET À LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

Le 23 avril 1997, le conseil d'administration de la SODEC a adopté la politique linguistique de la Société. En fonction de l'expérience vécue, cette politique répond toujours aux objectifs poursuivis au moment de son adoption. La Société n'a été saisie d'aucun dossier spécifique relativement à l'application de cette politique.

LE PLAN D'ACTION SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Au cours de l'année 2005-2006, la Société a reçu sept demandes d'accès à l'information pour lesquelles les requérants ont invoqué les droits que leur confère la Loi d'accès à l'information. La Société a répondu favorablement à quatre de ces demandes ainsi qu'aux deux demandes d'information additionnelle formulées par les requérants. Trois demandes étaient en traitement au 31 mars et ont été traitées en début d'année. Un autre requérant nous a déposé une demande, non comptabilisée, dans un domaine qui n'était pas de notre compétence, et nous l'avons orienté à sa satisfaction vers l'interlocuteur pertinent. Signalons que trois des demandes étaient communes à plusieurs sociétés d'État et portaient sur de l'information au sujet de la gestion interne.

Une Politique sur l'utilisation des systèmes d'information par le personnel de la SODEC, adoptée en 2005, rappelle au personnel de la Société l'importance à accorder à la protection des renseignements personnels. De même, le resserrement du processus d'autorisation d'accès aux divers systèmes informatiques devrait contribuer à maintenir le niveau de protection de l'information actuellement colligée.

LES RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 18 décembre 1995, la Société a adopté un règlement établissant les règles de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration. Au cours de l'année, il n'y a eu aucun dossier litigieux relatif à l'application de ces règles porté à notre connaissance.

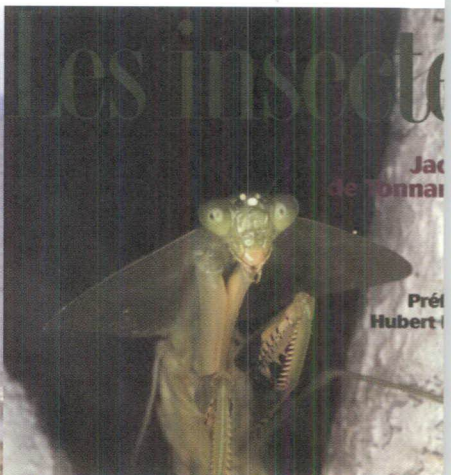
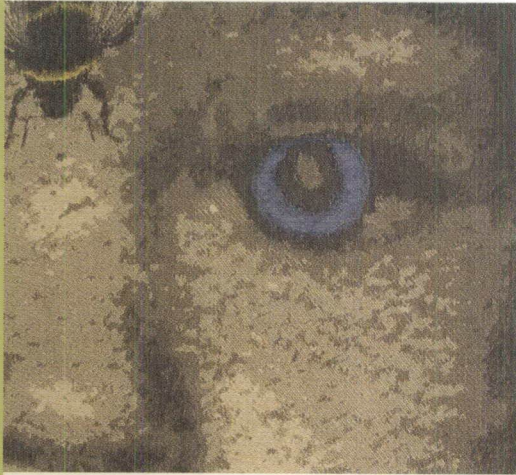
Le 18 novembre 2005, la Société a adopté un règlement établissant les règles de déontologie applicables aux membres des diverses commissions consultatives et du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle. Ces règles, identiques pour toutes les commissions, sont similaires à celles applicables aux membres du conseil d'administration et comportent certains ajustements pour tenir compte des particularités de leur mandat. Au cours de l'année, il n'y a eu aucun dossier litigieux relatif à l'application de ces règles porté à notre connaissance.

L'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

La SODEC s'est appliquée à respecter les programmes gouvernementaux d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les communautés culturelles et les personnes handicapées, lesquels ont pour objet d'éliminer les obstacles qui pourraient empêcher ces personnes d'accéder à des postes de la fonction publique. Au 31 mars 2006, l'effectif total était de 99 postes. De ce nombre, 70 postes étaient occupés par des femmes et répartis comme suit :

- 33 emplois professionnels sur 53;
- 34 emplois de personnel de bureau et de technicien sur 37;
- 3 des 6 postes de directeurs généraux.

Par ailleurs, un programme d'équité salariale a été amorcé au cours de l'exercice 2003-2004 avec la collaboration du syndicat. Ce programme a pour objectif de repérer d'éventuels écarts salariaux discriminatoires et de les corriger, le cas échéant. Ce programme s'est poursuivi au cours de l'exercice et devrait être complété d'ici l'automne 2006.



Les
LES ANNEXES

LA LISTE DES CONSULTANTS ET DES MEMBRES DES COMITÉS D'ÉVALUATION

Bailey, Clayton	Ferrari, Pepita	Nguyen, Kim
Baillargeon, Bruno	Fonfrède, Julien	Orreindy, Philippe
Balass, Joe	Fournier, Christian	Pageau, Pierre
Beaudet, Josée	Gauvreau-Tremblay, Dominique	Paquet, André
Beaudry, Jean-Marie	Gendron, Sylvie	Peich, Francesc
Beaugrand-Champagne, Valérie	Giroux, Nicole	Pelletier, Francine
Bissonnette, Sophie	Godbout, Lucie	Perron, Julie
Blicker, Seymour	Guy, Suzanne	Pérusse, Michèle
Boisvert, Nicole	Guy, Sylvain	Petit, Ginette
Bolduc, Mario	Hénaut, Dorothy	Plourde, Martin
Bouchard, Myriam	Homel, David	Poissant, Isabelle
Boucher, Bernard	Hussain, Karim	Potashnik, Jacob
Brault, Claude	Janelle, Roland	Pouliot, Lorraine
Cadieux, Micheline	Jean-Baptiste, Francine	Rafla, Myriam
Caron, Marielle	Kane, Jo-Ann	Raynauld, Isabelle
Castillo, Nardo	Kierans, Jennifer	Rœderer, Ségolène
Chollet, Mylène	Knafo, Julien	Roy, André
Clarke, Jocelyne	Lachapelle, Lucie	Salducci, Pierre
Clayton, Bailey	Langlois, Denis	Seille, Marie-Jan
Comeau, Nicolas	Laurendeau, Francine	Snider, Marie-Justine
Côté, Denis	Laurier, Nicole	Szigetvari, Zsolt
Dalbé, Jean-Marc	Lavoie, André	Tanguay, Stéphane
Dansereau, Fernand	Lavoie, Simon	Therrien, Gérard
De Luca, Teresa	Leclerc, François	Van Wijk, Peter
Décary, Marie	Lessard, Monique	Veaux-Logeat, Catherine
Dumont, Hélène	Lord, Jean-Sébastien	Waltzing, Francesca
Dutoit, Ivan	Marcotte, Jacques	Wexler, Gérald
Élie, Julien	McCready, Denis	Zavaglia, Nicolas

LA LISTE DES ÉTUDES ET DES RAPPORTS PUBLIÉS PAR LA SODEC DE 2001 À 2006

La SODEC publie régulièrement, sur son site Internet ou sur support papier, des études et autres communications qui viennent documenter la connaissance des industries culturelles et éclairer l'orientation de ses interventions. Ces publications sont produites directement par la Société ou avec sa collaboration financière ou son apport au plan de l'expertise. Voici la liste des documents publiés par la SODEC entre 2001-2002 et 2005-2006 :

BOUCHER, B. (consultant) (2005), *Un bilan du festival de films de Montréal (FIFM)*, rapport réalisé pour la SODEC, 57 pages.

GILL, A-M. (2005), *Les nouveaux supports dans le domaine de la musique : du SACD au DVD vidéo musical*, LES CAHIERS DE LA SODEC, 80 pages.

MÉNARD, M. (2005), *Éléments pour une économie des industries culturelles*, SODEC, 167 pages.

E & B DATA (2004), *Impact économique des tournages étrangers au Québec : analyse des retombées économiques d'une dépense de 10 millions de dollars effectuée au Québec dans le cadre de tournages étrangers*, étude réalisée pour le Forum métropolitain de l'industrie cinématographique et à laquelle la SODEC a apporté sa contribution au plan de l'expertise, 22 pages.

E & B DATA (2004), *Une filière d'envergure : la production audiovisuelle et les industries connexes dans la région de Montréal et au Québec*, rapport réalisé avec la contribution financière de la SODEC, de la Ville de Montréal, de Développement économique Longueuil, du Bureau du cinéma et de la télévision d'Argenteuil-Laurentides, du Bureau du film et de la télévision (Pôle Québec Chaudière-Appalaches), du Bureau du film et de la télévision de l'Estrie et du Conseil régional de développement de l'île de Montréal, 30 pages.

GARIÉPY, P. (consultante), GILL, A-M. (direction des travaux) (2004), *L'ingénierie linguistique et ses applications éventuelles à l'industrie du doublage*, SODEC, 36 pages.

HOULE, M. (consultant) (2004), *Commercialisation du patrimoine audiovisuel québécois*, étude réalisée pour la SODEC, 64 pages.

SECOR CONSEIL (2004), *Analyse des grands festivals de films au Canada*, étude réalisée pour la SODEC et Téléfilm Canada, 72 pages.

GEORGES POULIN & ASSOCIÉS (2003), *Rapport d'enquête sur le commerce électronique du disque par les entreprises indépendantes du Québec*, étude réalisée pour la SODEC, 77 pages.

JUTRAS, D., MÉNARD, M. (2003), *Le livre au Québec : les salons et le marché*, présentation faite lors du Salon du livre de Montréal, SODEC, 40 pages.

MÉNARD, M. (2003), *Le marché du disque classique : état de situation*, SODEC, 7 pages.

MÉNARD, M. (2003), *L'impact des opérations financières de la SODEC sur les revenus des artistes et des auteurs*, 36 pages.

MÉNARD, M. (économiste), MONTAMBEAULT, F. (stagiaire) (2003), *Les métiers d'art au Québec : esquisse d'un portrait économique*, LES CAHIERS DE LA SODEC, 52 pages.

CHAMPION, O. (consultant), JUTRAS, D. (direction des travaux), (2002), *Synthèse sur le comportement et les pratiques des consommateurs en matière de commerce électronique du disque et de la musique*, 39 pages.

GILL, A-M. (direction des travaux), MONTAMBEAULT, F. (stagiaire) (2002), *Les développements technologiques et numériques dans le domaine de la musique : état de situation*, LES CAHIERS DE LA SODEC, 50 pages.

JUTRAS, D. (2002), *Dix ans d'aide fiscale au cinéma et à la production télévisuelle au Québec*, LES CAHIERS DE LA SODEC, 18 pages.

MÉNARD, M. (2002), *L'industrie du disque et du spectacle de variétés au Québec : portrait économique des entreprises*, LES CAHIERS DE LA SODEC, 50 pages.

MÉNARD, M. (2002) *La librairie agréée au Québec : sur la concordance entre les critères d'agrément et la réalité économique*, LES CAHIERS DE LA SODEC, 30 pages.

MÉNARD, M. (2001), *Les chiffres des mots. Portrait économique du livre au Québec*, SODEC, 248 pages.

LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS

Cette déclaration d'engagement s'adresse aux citoyennes et citoyens du Québec : tout autant le citoyen qui nous a confié notre mission et fourni des ressources, que le client qui s'adresse directement à nous pour obtenir des services.

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) fait partie du réseau gouvernemental formé du ministère de la Culture et des Communications, de sociétés d'État, et d'organismes qui travaillent ensemble à favoriser l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture ainsi que le développement des communications. Ce réseau contribue également au rayonnement de la culture et des communications à l'étranger, fait la promotion du français comme langue commune des Québécoises et des Québécois, et favorise son influence dans le monde.

NOTRE MISSION

La SODEC a pour raison d'être de soutenir le développement, la production et la diffusion de la culture québécoise dans le champ des industries culturelles. La place faite aux représentants des domaines culturels au sein de sa structure administrative, notamment au sein de son conseil d'administration, de son comité exécutif et de ses diverses commissions consultatives, témoigne de son engagement à offrir des services adaptés aux besoins de sa clientèle et à les livrer conformément aux principes de cette déclaration.

NOTRE MANDAT

Créée en 1995, en vertu de la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, la SODEC a pour mandat spécifique de promouvoir et de soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer à accroître la qualité des produits et services de ces entreprises et leur compétitivité au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger.

La SODEC assume principalement ce mandat en développant une connaissance approfondie des entreprises qu'elle dessert et en la partageant avec l'ensemble des intervenants du milieu, en développant des stratégies et des programmes d'intervention pertinents, et en administrant divers programmes de soutien financier de façon efficace. La Société assume également la gestion et la mise en valeur d'un parc immobilier patrimonial, principalement concentré à Place-Royale, dans la ville de Québec.

NOTRE PUBLIC CIBLE ET NOS PARTENAIRES

Les interventions de la SODEC visent l'ensemble de la population québécoise. Il importe toutefois de préciser que celle-ci n'offre généralement pas de services directs aux personnes physiques. De par son mandat et ses objectifs, la Société s'adresse principalement à une clientèle formée d'entreprises, d'organismes et d'associations des domaines culturels.

En intervenant auprès des entreprises culturelles, la SODEC fait le pari que celles-ci développeront et préserveront un espace privilégié pour que le créateur et le public puissent se rencontrer, s'apprécier et se reconnaître. En misant sur des entreprises viables, la Société assure une meilleure garantie de juste rémunération pour les créateurs et les artisans. En soutenant l'essor d'entreprises dynamiques et performantes, elle contribue également au développement économique et social des Québécoises et des Québécois.

Les domaines d'intervention de la SODEC sont les industries du cinéma et de la télévision, du disque et du spectacle de variétés, du livre, des métiers d'art, des médias et des œuvres numériques interactives à contenu culturel. Dans le domaine patrimonial, outre ses relations avec les locataires résidentiels et commerciaux, la SODEC maintient des relations avec les divers intervenants intéressés à la restauration, à la mise en valeur et à l'animation des lieux historiques où se trouvent les immeubles qu'elle possède.

NOS SERVICES

La SODEC possède divers outils d'intervention qu'elle utilise en complémentarité, dans le but de soutenir le développement, la production, la diffusion, et l'exportation des produits culturels québécois. La variété des outils dont elle dispose lui permet d'adapter ses interventions aux différentes situations des entreprises. Ainsi la Société offre :

- du soutien financier par :
 - des programmes d'aide sous diverses formes, adaptés à chacun des domaines dans lesquels elle intervient;
 - un programme d'aide à l'exportation et au rayonnement culturel;
 - la gestion de l'admissibilité des entreprises et des œuvres aux mesures d'aide fiscale destinées aux entreprises culturelles;
- du financement spécialisé pour toute entreprise culturelle sous forme :
 - de prêt à terme;
 - de crédit renouvelable;
 - de garantie de prêt;
 - d'investissement au projet et de capital-actions;
- des études et des recherches pour suivre l'évolution des industries culturelles;
- des activités et des outils pour sensibiliser la population au dynamisme des entreprises culturelles et à leurs réalisations;
- des échanges avec les partenaires du milieu;
- la gestion et la mise en valeur d'immeubles patrimoniaux.

LES PRINCIPES QUI GUIDENT NOTRE FAÇON DE LIVRER NOS SERVICES

La SODEC désire continuer d'offrir des services adaptés aux besoins des entreprises culturelles et de le faire avec un souci constant d'améliorer son service à la clientèle. La qualité de notre prestation de services repose sur des principes de base partagés par l'ensemble du personnel, la direction et les représentants des milieux culturels qui siègent au conseil d'administration et aux différentes commissions consultatives.

LA PERSONNALISATION DES RAPPORTS

- Nous confions à une seule personne le soin de coordonner le traitement d'une demande, et cette personne se charge, au besoin, de fournir au requérant l'assistance requise et de le guider au bon endroit.
- En tout temps, nos clients connaissent l'identité de la personne responsable du traitement de leur dossier et peuvent communiquer avec elle.
- Nous répondons aux appels et aux demandes avec courtoisie et nous en faisons un suivi attentif.

L'ÉTABLISSEMENT D'UN PARTENARIAT RÉEL

- Nos stratégies de développement et nos programmes sont élaborés en consultation avec le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) et les diverses commissions instituées en vertu de la loi constitutive de la Société, où siègent des représentants issus des milieux culturels.
- Lorsque cela s'avère plus efficace, nous confions à des organismes associatifs la gestion de certaines opérations, comme c'est le cas dans l'encadrement de délégations d'entreprises québécoises à certaines activités de promotion à l'étranger.
- Nous publions diverses études sur l'état des industries culturelles et des secteurs qui les composent afin d'alimenter une meilleure connaissance de nos domaines d'intervention.
- Nous nous assurons que les délais accordés pour le dépôt des demandes d'assistance financière tiennent compte des calendriers d'activités de nos clientèles.

L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

- Nous avons des services d'accueil et de renseignement à Montréal et à Québec, et nous offrons une ligne téléphonique sans frais 1 800 accessible dans tout le Québec.
- Nous utilisons les moyens appropriés, y compris les nouvelles technologies de l'information, pour communiquer avec les citoyennes et les citoyens.
- Nous maintenons un site Internet à jour et de qualité qui assure un accès immédiat à une information pertinente.
- Nous visons une simplification adéquate des démarches administratives.
- Nous nous assurons que les besoins particuliers de notre clientèle, eu égard entre autres à leur localisation ou à des handicaps physiques, n'altèrent pas indûment leur accessibilité à nos services.

UNE RECHERCHE DE L'ÉQUITÉ

- Nous donnons à tous la même information claire et adéquate sur nos services et nos programmes.
- Nous fournissons des services professionnels à tous nos clients et traitons leur demande avec la même compétence et le même intérêt.
- Nous déterminons l'admissibilité à l'assistance financière selon des critères définis dans des programmes dont les paramètres sont publiés et selon les disponibilités financières de la Société. Nous appuyons nos décisions sur l'objectivité et nous les motivons.
- Nous publions notre politique en ce qui a trait à des services-conseils externes dans la gestion de nos programmes. Cette politique vise à assurer, entre autres, la sélection de consultants reconnus dans leur milieu pour leur professionnalisme, leur capacité d'analyse, leur rigueur intellectuelle, leur impartialité ainsi que leur ouverture d'esprit. Nous recherchons également une diversité des expériences, des orientations professionnelles ou artistiques et des origines régionales des membres de ces comités.

UNE GESTION TRANSPARENTE

- Nous rendons publics les critères et les normes de chacun des programmes administrés par la Société.
- Nous rendons publique la liste des bénéficiaires des différents programmes d'aide financière.
- Nous nous assurons que chaque client qui le demande reçoive une explication claire et complète des motifs qui justifient la décision prise à l'égard de sa demande.

LE RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ

- Nous veillons à la confidentialité des renseignements que nous détenons dans le respect des lois en vigueur au Québec.

LES COMPÉTENCES ET LE PROFESSIONNALISME

- Nous maintenons un savoir-faire basé sur des qualifications et des connaissances qui nous permettent de répondre adéquatement aux demandes et d'assurer la qualité de nos services.
- Nous nous faisons un devoir de mettre à jour ces connaissances, de façon à bien adapter nos interventions.
- Nous nous assurons que notre personnel possède l'information requise pour offrir un service de qualité.

LORSQUE VOUS COMMUNIQUEZ AVEC NOUS, VOICI LES OBJECTIFS QUE NOUS NOUS FIXONS :

AU TÉLÉPHONE

- nous identifier clairement, en précisant notre nom et notre direction générale;
- répondre de façon personnalisée à votre appel, avec politesse et courtoisie;
- vous diriger vers le bon interlocuteur;
- retourner votre appel dans les 48 heures;
- utiliser la messagerie téléphonique de façon à toujours vous laisser un message clair et lorsque nous devons nous absenter du bureau, à vous indiquer à qui vous adresser en cas de nécessité.

À LA RÉCEPTION DE NOS BUREAUX ADMINISTRATIFS

- vous diriger à votre arrivée vers la personne avec qui vous avez rendez-vous;
- lorsque vous vous présentez sans rendez-vous, vous diriger vers un membre du personnel qui pourra vous aider.

PAR COURRIER POSTAL OU ÉLECTRONIQUE

- pour toute demande adressée à la Société, vous en confirmer la réception et identifier un répondant qui assurera un suivi adéquat à votre demande, et ce, dans les meilleurs délais.

NOTRE SERVICE À LA CLIENTÈLE

L'équipe de la SODEC est soucieuse d'offrir des services de qualité et d'améliorer sa performance. Nous entendons procéder périodiquement à l'évaluation de la prestation de services que nous offrons.

Même si la responsabilité première qui consiste à respecter les engagements de cette déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens incombe à chacun des membres du personnel de la Société, toute plainte ou commentaire concernant le service à la clientèle pourra être adressée au Secrétariat à la qualité des services, à l'attention de :

Pierre Major

Direction générale planification, politiques et communications

215, rue Saint-Jacques, bureau 800

Montréal (Québec) H2Y 1M6

Télécopieur : (514) 841-8606

Courriel : qualite-service@sodec.gouv.qc.ca

Nous donnerons suite à toute plainte écrite, dans un délai inférieur à 30 jours ou, en situation exceptionnelle, nous vous informerons des motifs de tout retard et d'un nouvel échéancier.

La SODEC rendra compte du respect des engagements de cette déclaration dans son rapport annuel de gestion, déposé à l'Assemblée nationale.

POUR NOUS JOINDRE

À Montréal :

SODEC

215, rue Saint-Jacques, bureau 800

Montréal (Québec) H2Y 1M6

Téléphone : (514) 841-2200

Télécopieur : (514) 841-8606

Sans frais : 1 800 363-0401

À Québec :

SODEC

36 1/2, rue Saint-Pierre

Québec (Québec) G1K 3Z6

Téléphone : (418) 643-2581

Télécopieur : (418) 643-8918

À Paris :

SODEC

66, rue Pergolèse

75016 Paris

Téléphone : (33) 01 40 67 85 70

Télécopieur : (33) 01 40 67 85 79

L'adresse du site Internet de la SODEC est : www.sodec.gouv.qc.ca

Vous pouvez nous transmettre toute demande d'information via Internet à l'adresse suivante : info@sodec.gouv.qc.ca

La syntaxe du courriel de notre personnel est : prenom.nom@sodec.gouv.qc.ca

LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

Guidé par la Charte de la langue française, la Société est déterminée à intégrer les orientations gouvernementales relatives à l'emploi et à la qualité de la langue française, dans la réalisation quotidienne de sa mission.

La Société met donc de l'avant sa politique linguistique précisant les règles à suivre et les mesures à prendre pour atteindre son objectif.

La Société associe dans sa démarche tous les membres de son personnel qui, pris individuellement, réalisent une partie de sa mission. Aussi leur incombe-t-il de s'approprier comme priorité l'emploi d'un français de qualité, oralement, dans les textes ou autrement.

De la participation de tous, il résultera une action exemplaire auprès de nos partenaires et de nos concitoyens : un effet d'entraînement.

LA PORTÉE DE LA POLITIQUE ET LE CADRE JURIDIQUE

Le contenu de cette politique ne doit pas être considéré comme une interprétation juridique des dispositions de la Charte de la langue française qui lui sert de fondement.

LE PLAN

La politique linguistique de la Société est en quatre parties : les communications externes, les documents produits par la Société, la langue de travail et la qualité de la langue française.

Un comité de la politique linguistique, présidé par le directeur général de l'administration, est mis sur pied pour veiller à son application et suggérer des correctifs au besoin. Il comprend deux membres désignés par le directeur général de l'administration.

1. LES COMMUNICATIONS EXTERNES

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

La langue utilisée dans les communications verbales et écrites du personnel avec le public doit refléter le statut du français, langue officielle du Québec.

Les règles

COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES OU EN PERSONNE	La langue de premier contact avec le public, au téléphone ou en personne, est le français et tout membre du personnel, qui a l'initiative de la communication avec un citoyen, s'adresse d'abord à lui en français.
RÉPONDEURS ET BOÎTES VOCALES	Les messages enregistrés sur répondeurs téléphoniques ou au moyen de la messagerie vocale ne sont qu'en français. Il est possible d'utiliser d'autres langues à condition que le français soit prioritaire et accessible distinctement.
COMMUNICATIONS PAR ÉCRIT AVEC UNE PERSONNE PHYSIQUE	Quand un membre du personnel écrit à une personne physique au Québec et qu'il a l'initiative de la communication, il utilise le français. Toutefois, il peut utiliser une autre langue s'il a une indication de la préférence de la langue du correspondant. Quand un membre du personnel répond à une lettre rédigée dans une autre langue que le français par une personne physique, il peut répondre dans la langue de son correspondant.
COMMUNICATIONS AVEC DES PERSONNES MORALES AU QUÉBEC	Les communications écrites adressées à des personnes morales au Québec sont en français.

COMMUNICATIONS AVEC DES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES HORS QUÉBEC	<p>Quand la communication s'adresse à des personnes morales hors Québec, ayant un établissement au Québec et qui n'ont pas le français comme langue de fonctionnement, elle est faite en français, accompagnée d'une traduction présentée sur papier sans en-tête, sans signature, et portant la mention « traduction ».</p> <p>Quand la communication s'adresse à des personnes morales hors Québec, non établies au Québec et qui n'ont pas le français comme langue de fonctionnement, elle peut être faite dans une autre langue, sur papier avec en-tête et avec signature.</p>
GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAUX	Quand un membre du personnel communique par écrit avec le gouvernement fédéral ou le gouvernement d'une autre province, il utilise toujours et exclusivement le français. Une traduction peut être présentée sur papier sans en-tête, sans signature, et portant la mention « traduction ».
GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS	Quand la communication s'adresse à un gouvernement étranger, dont la langue de fonctionnement n'est pas le français, elle peut être faite dans une autre langue, sur papier avec en-tête et avec signature.
PERSONNES, COMMUNAUTÉS ET ORGANISMES AUTOCHTONES	La langue de communication est le français. Toutefois, la Société peut utiliser une autre langue dans ses rapports avec les personnes, communautés et organismes autochtones qui ne s'expriment pas en français.
CONFÉRENCES ET ALLOCUTIONS	Les présentations faites lors de conférences ou d'allocutions sont en français. Elles peuvent être dans une autre langue, sur autorisation du directeur général de l'administration, si elles sont faites dans le cadre d'activités internationales où il n'y a pas de service d'interprétation et où le français n'est pas la langue de l'activité.
ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX (salons, expositions, foires, etc.)	Lorsque la Société participe à une exposition, à une foire ou à un autre événement organisé partiellement ou entièrement avec son concours, elle s'assure que l'information la concernant soit au moins offerte en français.

2. LES DOCUMENTS PRODUITS PAR LA SOCIÉTÉ

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

En règle générale, la langue utilisée dans les textes et documents est le français.

Les règles

DOCUMENTS D'INFORMATION (dossiers de presse, formulaire, etc.)	<p>Dans le cas de documents destinés à une diffusion massive, ceux-ci peuvent être traduits dans d'autres langues mais sur des supports distincts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les communiqués, dossiers de presse et documents d'information, brochures, dépliants, dans le cadre d'activités internationales de la Société au Québec ou hors Québec; • les brochures, dépliants, formulaires et cartons d'invitation portant sur les activités et les programmes d'aide de la Société.
DIFFUSION DE TEXTES PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE ET SUR L'INFOROUTE	La communication de textes ou documents par courrier électronique et sur inforoute répond aux mêmes règles que les communications écrites.

CONTRATS, ENTENTES ET PROTOCOLES	<p>Les contrats, ententes et protocoles, signés au nom de la Société, sont en français. Il en est de même pour toutes les parties des plans et devis reliés à la signature d'un contrat, à une subvention, à un permis d'autorisation, à un certificat ou au respect d'une obligation contractuelle ou légale et, en règle générale, aux contrats qui s'y rattachent en sous-traitance.</p> <p>Si la Société contracte à l'extérieur du Québec, ces contrats, ententes et protocoles peuvent être signés sur demande dans une autre langue seulement, ou en deux versions, l'une en français, l'autre dans une autre langue, en autant que l'une ou l'autre soit reconnue aux fins d'interprétations éventuelles.</p> <p>Les contrats peuvent contenir une mention rappelant à l'autre partie ou aux autres parties impliquées que les dispositions de la Charte de la langue française et de ses règles doivent être respectées.</p>
DIPLÔMES, CERTIFICATS, PERMIS ET ATTESTATIONS	Les diplômes, certificats, permis et attestations sont en français.
PLACEMENTS MÉDIAS	Les publicités sont en français. Elles peuvent être faites dans une autre langue conformément aux dispositions de la Charte de la langue française. Les appels de candidatures sont en français. Toutefois, ils peuvent être dans une autre langue que le français, pour autant qu'ils soient rendus publics simultanément dans un autre organe d'information diffusant en français, et ce, dans des conditions de présentation au moins équivalentes.
AFFICHAGE	La Société n'utilise que le français dans l'affichage. Toutefois, l'affichage relatif à des activités similaires à celles d'entreprises commerciales peut être fait à la fois en français et dans une autre langue, conformément à la réglementation applicable.
APPEL D'OFFRES	Les appels d'offres sont en français. Toutefois, ils peuvent être dans une langue autre que le français si la Société s'adresse à l'extérieur du Canada.

3. LA LANGUE DU TRAVAIL

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Tout membre du personnel a le devoir d'utiliser un français correct et conforme au bon usage dans ses rapports avec ses collègues et avec le public.

Tout membre du personnel doit être informé des droits reconnus par la Charte de la langue française concernant la langue du travail.

Les règles

DÉSIGNATION DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	La Société, ses unités administratives et ses comités sont désignés uniquement par leur dénomination française.
DÉSIGNATION DES TITRES DE FONCTION ET DE LA SIGNALISATION	<p>Les titres de fonction du personnel sont désignés par leur seule dénomination française. Quant à la signalisation, autre que celle relative à la santé et à la sécurité, elle se fait uniquement en français dans les établissements de la Société.</p> <p>Les cartes professionnelles sont en français. Toutefois, dans le cadre d'activités internationales, elles peuvent être à la fois en français et dans une autre langue.</p>
CONDITIONS D'EMPLOI (connaissance du français et de l'anglais)	Tout candidat ou toute candidate à une fonction doit maîtriser la langue française. La Société se réserve la possibilité d'imposer, dans le processus de sélection, un examen de français. La Société peut exiger la connaissance d'une autre langue si elle est indispensable à une fonction.

PARTICIPATION
À DES RÉUNIONS

Les avis de convocation, les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions de la Société sont en français. Le personnel s'exprime en français dans les réunions avec d'autres administrations gouvernementales ou dans le cadre d'organisations internationales qui ont le français comme langue officielle ou langue de travail, et dans les réunions qu'il tient avec les représentants d'une entreprise établie au Québec. Dans les réunions, le personnel peut s'exprimer dans une langue autre que le français, dans le cadre d'activités internationales au Québec ou hors Québec, avec les représentants d'une entreprise non établie au Québec et avec des citoyens anglophones qui en font la demande. Si la Société convoque la réunion, le procès-verbal sera en français avec une version sur support distinct dans une autre langue, sur demande.

POSTES DE TRAVAIL

La Société vise à ce que les équipements et l'environnement des postes de travail soient en français.

LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'emploi d'un français de qualité doit être une priorité pour chacun des employés.

La Société entend promouvoir l'utilisation d'un français exemplaire dans ses communications et, à cette fin, sensibiliser son personnel à cette valeur essentielle.

Les règles

RÈGLE GÉNÉRALE

Tous les textes ou documents produits par le personnel de la Société doivent être rédigés avec le souci d'une langue claire et correcte. De plus, ils doivent respecter les avis de normalisation et tenir compte des recommandations de l'Office de la langue française en matière de terminologie.

PERFECTIONNEMENT

La Société offre à ses employés des cours de perfectionnement ou des activités destinés à améliorer la qualité du français.

DOCUMENTS DE
RÉFÉRENCE

La Société vise à ce que le personnel dispose des documents ou logiciels de référence nécessaires à la rédaction de textes dans un français de qualité. Le guide *Le Français au bureau* est une référence première.

RÉVISION
LINGUISTIQUE

La direction générale politiques, communications et relations internationales assure la révision linguistique des documents destinés au public ou reflétant l'image de la Société (brochures, dépliants, communiqués, rapport annuel, journal interne, etc.).

PROMOTION

La Société met de l'avant des activités visant à valoriser la qualité dans l'usage du français et à sensibiliser le personnel à cette valeur fondamentale.

LE CODE DE DÉONTOLOGIE

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE la Société a pour objet de promouvoir et soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles, y compris les médias, et de contribuer à accroître la qualité des produits et services et la compétitivité de ceux-ci au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Société est composé de membres provenant de diverses entreprises culturelles correspondant aux domaines de compétences de la Société;

ATTENDU QUE les administrateurs doivent, de par la loi constitutive de la Société, éviter toute situation de conflit d'intérêts réelle, potentielle ou apparente, agir avec intégrité, fidélité et sans parti pris dans l'accomplissement de leur devoir d'administrateur et respecter la confidentialité des informations qui leur sont transmises;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 15 de la loi, la Société détermine par règlement des règles de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration.

I. DEVOIRS ET OBLIGATIONS

1. L'administrateur doit agir avec bonne foi, compétence, diligence, impartialité, honnêteté et loyauté dans l'accomplissement de son devoir d'administrateur.
2. L'administrateur doit éviter toute situation de conflit d'intérêts réelle, potentielle ou apparente, de nature à entraver l'exercice de ses fonctions et la poursuite des buts de la Société.
3. L'administrateur dénonce, par écrit, au président de la Société, toute situation de conflit d'intérêts le concernant.
4. L'administrateur s'abstient de prendre part à toute délibération ou décision risquant d'être entachée par une situation de conflit d'intérêts.
5. L'administrateur doit, chaque année, informer, par écrit, le secrétaire de la Société de toute activité qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent ou qui pourrait l'empêcher de s'acquitter objectivement et de façon impartiale de son devoir.
6. L'administrateur, autre que le président du conseil, appelé ou invité à représenter officiellement la Société à l'externe doit, au préalable, obtenir l'autorisation expresse du président de la Société et il ne peut d'aucune manière lier autrement la Société.

Tout semblable engagement ou représentation au nom de la Société par un administrateur doit être compatible avec les buts, les orientations et les politiques de la Société.

7. L'administrateur adopte, dans ses relations envers le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle et les commissions instituées en vertu de la loi constitutive de la Société, une attitude empreinte de respect et d'ouverture dans le but d'assurer des échanges productifs et une collaboration fructueuse.
8. L'administrateur respecte la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ainsi que les décisions qui en découlent dans la mesure où elles ne sont pas encore publiques, de même que les informations qui lui sont communiquées ou transmises dans le cadre de ses fonctions.
9. L'administrateur ne peut utiliser, pour ses propres fins ou celles d'un tiers, l'information qu'il obtient en raison de ses fonctions.

II. CONFLIT D'INTÉRÊTS

- 10.** Constitue une situation de conflit d'intérêts celle où les intérêts de l'administrateur, de l'un de ses proches immédiats ou d'un tiers dans une entreprise culturelle ou une entreprise affiliée à ce dernier, entrent en conflit avec ses responsabilités d'administrateur ou est susceptible de compromettre l'impartialité, l'indépendance ou l'intégrité de l'administrateur dans l'exercice de ses fonctions.
- 11.** Constituent ainsi, mais de manière non limitative, un conflit d'intérêts les situations suivantes :
- l'utilisation, à des fins personnelles ou pour celles d'un proche immédiat ou d'un associé, d'informations confidentielles ou privilégiées auxquelles l'administrateur a accès dans le cadre de ses fonctions, de même que de biens, équipements et services de la Société;
 - l'utilisation par l'administrateur de ses prérogatives ou fonctions en vue de rechercher un gain ou un profit ou d'en retirer un avantage personnel ou pour conférer un tel avantage à un proche immédiat ou à un associé;
 - la participation à une délibération ou à une décision du conseil d'administration, sachant qu'un conflit réel ou potentiel ou apparent existe, afin de l'influencer et d'en retirer un gain personnel ou pour conférer un tel avantage à un proche immédiat ou à un associé;
 - la non-divulgence d'un intérêt dans une demande d'aide financière d'une entreprise culturelle ou lors de l'analyse d'une recommandation d'un comité d'évaluation relativement à une telle demande, lorsque celle-ci est sous étude par la Société;
 - le soutien indu à une entreprise culturelle dans ses rapports avec la Société, en vue d'accorder un traitement de faveur à cette entreprise;
 - la sollicitation d'une aide par l'administrateur pour un proche ou un associé.
- 12.** Par proche immédiat, on entend un membre de la famille immédiate de l'administrateur ou une personne avec laquelle l'administrateur maintient une relation intime.
- Constitue un associé, une personne avec laquelle l'administrateur détient ou partage directement ou indirectement un intérêt financier.
- 13.** L'administrateur directement ou en relation avec une entreprise culturelle à titre d'actionnaire, d'administrateur, de dirigeant, de conseiller, de contractant ou d'employé qui sollicite pour l'entreprise ou reçoit une aide financière de la Société ne se trouve pas en conflit d'intérêts si l'aide accordée à l'entreprise par la Société satisfait aux exigences suivantes :
- l'administrateur en cause ne participe, ni n'influence de quelque manière les délibérations et la décision de la Société;
 - l'aide a été accordée selon le processus décisionnel en vigueur au sein de la Société.
- 14.** Le secrétaire du conseil d'administration doit faire état dans le procès-verbal de la réunion du conseil de chaque cas de déclaration d'intérêt de l'administrateur, de son retrait de la réunion ou du fait qu'il n'a pas pris part à la discussion ou à la décision.

III. CONSEIL ET INFORMATION

- 15.** L'administrateur a droit à des services de conseil et d'information aux fins d'application du présent règlement.
- 16.** L'administrateur qui estime se trouver dans une situation qui soulève ou est susceptible de soulever des difficultés en regard d'une disposition du présent règlement peut prendre avis auprès du secrétaire de la Société sur cette situation.

IV. MISE EN ŒUVRE ET OBSERVANCE DU RÈGLEMENT

17. Un comité d'éthique d'au plus trois personnes, dont le secrétaire du conseil d'administration, est créé pour la mise en œuvre et l'application des règles de déontologie.

Les deux autres membres du comité d'éthique sont choisis par le secrétaire selon l'ordre de la liste des personnes ressources constituée et approuvée par le conseil d'administration de la Société.

18. Le comité d'éthique donne son avis et fait enquête sur toute question relative à l'interprétation et à l'application du code d'éthique qui lui est soumise par écrit par le secrétaire de la Société, ou au moins cinq membres du conseil d'administration, afin d'évaluer une situation de conflit d'intérêts ou de non-respect des règles déontologiques par un administrateur.
19. L'administrateur visé par une allégation de conflit d'intérêts ou d'un acte dérogatoire aux règles déontologiques a droit d'être entendu par le comité d'éthique, de déposer par écrit et d'apporter un éclairage pertinent.
20. Le comité d'éthique consigne son rapport motivé par écrit et le remet au secrétaire de la Société, lequel informe le conseil d'administration et l'administrateur visé par une allégation de conflit d'intérêts ou d'acte dérogatoire aux règles déontologiques, des conclusions et recommandations du comité d'éthique.
21. Le comité d'éthique doit remettre son rapport dans les 30 jours de la réception de l'écrit du secrétaire de la Société.
22. Le comité d'éthique peut formuler des recommandations ainsi que les mesures ou sanctions que la Société peut adopter ou prendre dans une situation donnée, s'agissant d'un blâme ou d'une réprimande ou, selon la gravité de l'acte reproché, de la démission de l'administrateur visé.
23. L'administrateur s'engage à se conformer en tous points et en tout temps aux règles déontologiques tant qu'il demeure administrateur et dans l'année suivant la fin de ses fonctions, ainsi qu'aux conclusions et recommandations du comité d'éthique le visant.

V. DISPOSITIONS FINALES

24. Le terme « Conseil » utilisé dans le présent règlement comprend les divers comités du conseil d'administration de la Société.
25. Le présent règlement entre en vigueur lors de son adoption par le conseil d'administration.

INDEX DES PHOTOS

Ce Rapport annuel de gestion est celui de la dixième année d'existence de la SODEC. Nous avons voulu marquer cet anniversaire en présentant dans ces pages quelques-unes des œuvres parmi les films, disques, livres, créations de métiers d'art et événements qui ont habité cette décennie. Merci à tous ceux qui ont collaboré en nous fournissant des photographies. Merci également au Conseil des métiers d'art du Québec pour sa contribution.

COUVERTURE

- C.R.A.Z.Y., de Jean-Marc Vallée, Cirrus Communications
Gros Mammouth, Les trois accords, Indica Records, pochette Jérôme Lavoie
Bol Incalmo Filigrana, de Bruno Andrus, photo Paul Simon (2002)
C'est la faute au bonheur, de Arlette Fortin, VLB Éditeur, couverture Daniel Levins, (So close/Superstock), Nancy Desrosiers
Québec-Montréal, réalisé par Ricardo Trogi, scénarisé par Ricardo Trogi, Jean-Philippe Pearson, Patrice Robitaille, Go Films
Éponyme, Pierre Lapointe, Audiogram, pochette Anouk Lessard, Jean Massicotte (Studio Masterkut)
Kan (2006), de Maurice Savoie, photo Guy L'Heureux
Charlotte et l'île du destin, par Stéphane Jorisch, racontée par Olivier Lasser, 400 coups, couverture Olivier Lasser, Stéphane Jorisch
Les invasions barbares, de Denys Arcand, Cinémaginaire
Aquanaute, de Ariane Moffatt, Audiogram, pochette Leda & St-Jacques (production l'Éloi), Cristine Francescutti (Pin-up Design)
Bracelet BTC 1105-1 (2005), de Michel de Bellefeuille (argent sterling et or 14K), photo Michel de Bellefeuille
Les émois d'un marchand de café, de Yves Beauchemin, Québec-Amérique, photo Martine Doyon
Comment ma mère accoucha de moi durant sa ménopause, de Sébastien Rose, Max Films, photo Yvano Demers
J'ai jamais tant ri, de La bottine souriante, Les Productions Mille-Pattes, pochette Michel Tremblay, Sylvain Beauséjour
Bol décoratif, de Janine Parent (grès poli, terre sigillée, cuisson raku), photo Guy Couture
Les Indes accidentelles, de Ivan Steenhout, Éditions de la pleine lune, couverture aquarelle tirée de Histoire naturelle des Indes, The Pierpont Morgan Library, New York, Nicole Lafond
Séraphin – Un homme et son péché, réalisé par Charles Binamé, scénarisé par Pierre Billon et Charles Binamé, Alliance Atlantis
Dix mille matins, de Daniel Boucher, GSI Musique, pochette Benoît Camirand, Jean-Charles Labarre
Trois avocats causant, d'après Daumier, de Denyse LaHaye, photo Joanne McDermott
Autour de Gabrielle, de Édith Bourget, Soulières Éditeur, couverture Geneviève Côté, Annie Penrec'h
Maelstrom, de Denis Villeneuve, Alliance Atlantis
Grand parleur petit faiseur, de Kevin Parent, Tacca Musique, pochette Jean-François Gratton, Sébastien Toupin, Anouk Lessard, Jean-Simon Charland, Luc Breton, Éric Daneau et Gérard
Sans titre (2004), de Patrick Primeau, photo Michel Dubreuil
Du mercure sous la langue, de Sylvain Trudel, Les Allusifs, couverture Serge Clément
Mammouth, de Stéphane Hogue et Stefan Miljevic, Mammouth Films, affiche Goran Hamsic, photo Jacynthe Perreault
Western Romance, de Yann Perreau, Fullspin Music, pochette Émile Pelletier, photo Émile Vincent
Broche 893, de Jean-Pierre Gauvreau (argent sterling oxydé, or 18K et saphirs roses), photo Jean-Pierre Gauvreau

PAGE DE GARDE

- Mobile-broche (2005), de Sylvie Lupien, photo Anthony McLean
Le Magicien, de Sergio Kokis, XYZ, Œuvre de S. Kokis, photo Nicolas Kokis
Quatre saisons dans le désordre, de Daniel Bélanger, Audiogram, pochette Yves Fournier, Pierre Marc Pelletier (Tchi)
J'ai vendu ma sœur, de Danielle Simard, Soulières Éditeur, couverture Danielle Simard, Annie Penrec'h
Berta (1998), de Danielle Carignan, photo Marc Dussault
Roger Toupin, épicier variété, de Benoit Pilon, Amazone Film

Note : nous avons constitué cet index à partir de l'information qui nous a été fournie. Nous nous excusons pour toute erreur ou omission qu'il contiendrait.

PAGE 4

Rencontres internationales du documentaire, affiche orangetango
Le guerrier (2004), de Sylvie Bélanger (verre coulé), photo Jean-René Archambault
Le cercle parfait, de Pascale Quiviger, Éditions de l'instant même, couverture Pascale Quiviger
La grande séduction, réalisé par Jean-François Pouliot, scénarisé par Ken Scott, Max Films
Comme de la musique, de Marie-Jo Thério, GSI Musique, pochette André Panneton, Marie-Josée Chagnon
Photo de Jean G. Chaput par Bernard Préfontaine
Mémoires affectives, réalisé par Francis Leclerc, scénario Francis Leclerc et Marcel Beaulieu, Palomar
Dumas solo, de Dumas, La compagnie Larivée Cabot Champagne, illustration Colette B.
Bague, de Louis Perrier
Le nouveau dictionnaire visuel, de A. Archambault et J.-C. Corbeil, Québec Amérique
Le confessionnal, de Robert Lepage, Cinémaginaire

PAGE 5

Salon des métiers d'art – 50 ans, affiche Vittorio
Un ange cornu avec des ailes de tôle, de Michel Tremblay, Éditions Leméac, couverture Claude Verlinde,
Le jardin de délices, 1977
Gaz Bar blues, de Louis Bélanger, Productions 23
Dehors novembre, Les colocs, Le musicomptoir, illustration Gérard, pochette Bhirman Comtois
(Les productions Mire)
Copie d'un clavecin français XVIII^e siècle, de Yves Beaupré, photo Yves Beaupré
Deux pas vers les étoiles, de Jean-Rock Gaudreault, Dramaturges éditeurs, photo Yvan Bienvenu
Le décor, de Stefie Shock, Disques Atlantis, photo Marie-Lyne Baril
Berceuse sculpturale (2004), de Jean-François Dugal, noyer noir avec accents de zebrano, photo Jean-François Dugal
Vétiver, de Joël Desrosiers, Éditions Triptyque, couverture Pierre Pratt
Festival international du film sur l'art, affiche Marie-Claude Giroux
Love, Trio Lorraine Desmarais, photo Luc Robitaille, pochette Richard Péloquin
Pluie de perles (2005), de Sonia Ferland, photo Ève-Lyne Breault

PAGE 6

Fidèles éléphants, de Bruce Roberts, 400 coups, couverture Yukio Tsuchiya, Bruce Roberts
Un crabe dans la tête, de André Turpin, Crabe Films
À l'ombre de l'ange, de Éric Lapointe, Diffusion YFB, photo Martin Tremblay, pochette Sébastien Toupin,
Guy Lévesque (Atelier IN16)
Le phare, Goyer-Bonneau, photo Jean Longpré
Un cœur farouche, de Danielle Roy, VLB Éditeur, couverture Christian Tiffet, Nicole Morin
La vie avec mon père, de Sébastien Rose, Max Films
Photo de Pierre Lampron par Vero Boncompagni
Photo de Pierre Lafleur par Bernard Préfontaine
L'urine des forêts, de Denis Vanier, Les herbes rouges, couverture Gian Piero Zanzotti, Les jaillissements de la chute
parmi les couleurs d'automne (1992)
À hauteur d'homme, de Jean-Claude Labrecque, Productions Virage, photo Jean-Claude Labrecque, affiche Infivia
Montréal, capitale mondiale du livre, affiche orangetango
Sans titre, de Jean Vallières
Florent, de Marie Laberge, Éditions du Boréal, couverture Louise Laberge, illustration René Gruau
15 février 1839, de Pierre Falardeau, ACPAV

PAGE 7

Break syndical, des Cowboys fringuants, Cie Larivée, Cabot, Champagne, pochette Jo-Ann Bolduc
L'œil, de Chantal Gilbert et Alexandre Mussot (argent sterling et acier damassé), photo J. P. Ducroux
Rendez-vous du cinéma québécois (2002), affiche orangetango
Le cœur au poing, de Charles Binamé, Cité Amérique, affiche Carlito Dalceggio
Les fourmis, de Jean Leloup, Audiogram, pochette Binno, photo Johnny The Wolf
Table Crocus, de Kino Guérin, photo Élyse Bélanger

Rendez-vous, de Sylvain Cossette, Disques Victoire, photo Johanne Mercier
 Joyau de Polynésie, de Jules Perrier, (2001), (bague en or 14K jaune et blanc et perle noire de Tahiti)
 L'Énigme de Sales Laterrière, de Bernard Andrès, Québec Amérique, photo Bernard Andrès
 Post Mortem, de Louis Bélanger, Coop vidéo de Montréal, photo Pierre Crépo, affiche Design Postimage
 Kurt Weill, Diane Dufresne, Yannick Nézet-Séguin et l'Orchestre métropolitain, Disques Atma
 Paravent Vivaces (2004), Julia Asimakopulos, bambou et jute, photo Paul Simon

PAGES 8, 9, 10, 11

Photos des célébrations du 10^e anniversaire de la SODEC par Denis Bernier et Normand Cadorette

PAGE 61

Forme 3, de Morin Tardif, photo Nathalie Morin
 Emporte-moi, de Léa Pool, Cité Amérique Cinéma Télévision, photo Jan Thijs
 Beau Dommage, de Beau Dommage, Audiogram, pochette FOUG
 Histoire universelle de la chasteté et du célibat, de Paule Pierre-Noyart, Éditions Fides, toile Gérard Dubois
 Livre blanc, de Lorraine Choquet, photo Robert Houle
 Rien sans pennes, réalisé par Marc Girard avec la collaboration de Jean-Philippe Dupuis, scénarisé par Marc Girard,
 Les Productions de la Crécerelle, photo Michel Lamothe, Jean-Philippe Dupuis, Marc Girard

PAGE 116

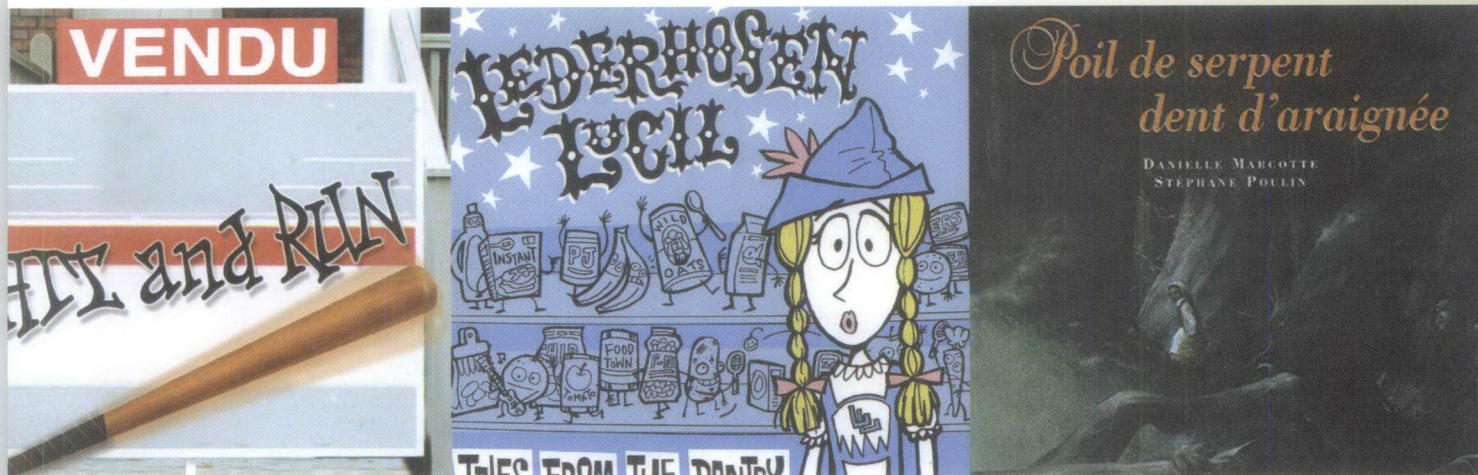
Sensation d'abandon en haut de la petite montagne de sable (2001), de Marilyn Bernier (tissage jacquard),
 photo Louise Lemieux Bérubé
 Mariages, de Catherine Martin, photo Véro Boncompagni
 Les insectes : monstres ou splendeurs cachées, de Jacques de Tonnancour, Hurtubise HMH, photo Jacques de Tonnancour

PAGE 133

Hit and Run, de Richard Jutras, par Éric Beauséjour, Éric Couture, Christian Larouche, Ginette Petit
 Tales from the Pantry, de Lederhosen Lucil, Hypo productions, pochette Parker Jacobs, Krista Muir, Terence Bernardo
 Poil de serpent dent d'araignée, de Stéphane Poulin, Les 400 coups, couverture Danielle Marcotte, Stéphane Poulin

PAGE 134

Passe-lune, (murale pour l'hôpital du Lakeshore) (2002), de Gilbert Poissant, photo Michel Dubreuil
 Un dimanche à la piscine à Kigali, de Gil Courtemanche, Editions du Boréal, photo Véro Boncompagni
 La moitié gauche du frigo, de Philippe Falardeau, Qu4tre par Quatre

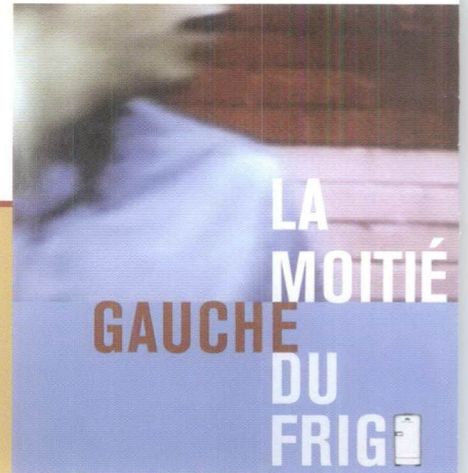




Gil Courtemanche
**Un dimanche à
la piscine à Kigali**

roman

SOREAL
COMPACT



SIÈGE

215, rue Saint-Jacques
Bureau 800
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Téléphone : (514) 841-2200
Sans frais : 1-800-363-0401
Télécopieur : (514) 841-8606
Courriel : info@sodec.gouv.qc.ca
www.sodec.gouv.qc.ca

DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

36 ½, rue Saint-Pierre
Québec (Québec) G1K 3Z6
Téléphone : (418) 643-2581
Télécopieur : (418) 643-8918

COMMISSARIAT DE LA SODEC EN EUROPE

66, rue Pergolèse
75016 Paris
Téléphone : (33) 01 40 67 85 70
Télécopieur : (33) 01 40 67 85 79

Cette publication a été produite par
la Société de développement des
entreprises culturelles (SODEC).

Conception et réalisation graphique
Fronde

Direction artistique
Hélène Dion

Dépôt légal 2006
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN-13 : 978-2-550-48080-8
ISBN-10 : 2-550-48080-5

*Société
de développement
des entreprises
culturelles*

Québec 